

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

INFRASTRUCTURE	07	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	01	EDUCATION	01
TRANSPORT	01	ADMINISTRATION	25	ECONOMIE	16
RURAL	15	ENERGIE	05		

N° 2590

30 Juin 2022

30 June 2022

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	01/M/CNE/DBA/SG/2022 du 26/05/2022 Lire
	Titre/objet	DÉCISION MUNICIPALE N°01/M/CNE/DBA/SG/2022 DU 26/05/2022 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE N° 01/LC//CDIB/2022 DU 26/05/2022PASSÉ APRÈS APPEL D OFFRE OUVERT N°01/AONO/C-DIB/CIPM/SG/2022 DU 06/04/2022 DANS LA COMMUNE DE DIBAMBA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

2	Reference	ADDITIF N°01 A/S.09/AONO/C-MELONG/CIPM/ST/2022 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°001 À AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°009/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2022 DU 15/06/2022, RELATIF AUX TRAVAUX DE L'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE DANS LA LOCALITE D'ESSEKOU DANS L'ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

3	Reference	n°002/D/CA/YDEIV/CIPM/SG/STAMP Lire
	Titre/objet	DECISION N°002/D/CA/YDEIV/CIPM/SG/STAMP PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

4	Reference	05576/22/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA Lire
	Titre/objet	DECISION N°05576/22/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA DU 24/06/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°057/22/AONO/SDCC/CIPM DU 05/04/2022 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE PLOMBERIE POUR RESEAU INCENDIE A LA SODECOTON.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

5	Reference	02/D/SYNCOBE/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N°2/D/SYNCOBE/2022 25/04/2022 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTSLTIONS N°01/DC/SCM/CD/CIPM/2022 DU 24/04/2022 RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET D'EQUIPEMENT D'UN COMPLEXE SANITAIRE CONSTITUE D'UN PARC VACCINOGENE EQUIPE D'UN FORAGE A ENERGIE SOLAIRE ET D'UN BAIN DETIQUEUR A OURO DOLE DANS LA COMMUNE DE GASCHIGA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD (EN PROCEDURE D'URGENCE).
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference	ADDITIF N°01 A/S 10/AONO/C-MELONG/CIPM/ST/2022 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°001 À AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°010/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2022 DU 15/06/2022 ,RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE A EKOLBOUNI DANS L'ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

7	Reference	05582/22/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA Lire
	Titre/objet	DECISION N°05582/22/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA DU 24/06/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AU LOT 2 DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°062/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 26/04/2022 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) COMPRESSEURS D'AIR A VIS POUR LES USINES D'EGRENAGE DE LA SODECOTON, EN DEUX LOTS.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

8	Reference	18/ DM/C-AYOS/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE ? 18/ DM/C-AYOS/2022 DU 24/06/2022PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°18/AONO/C-AYOS/CIPM/2022 DU 27 AVRIL 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES ESPACES DE COMMERCE ET DE BOUTIQUES SINISTRÉES AU MARCHÉ D'AYOS. FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

9	Reference	05517/22/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/NY Lire
	Titre/objet	DECISION N°05517/22/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/NY DU 24/06/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°059/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 22/04/2022 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE PIGNONS D'ENTRAINEMENT POUR LES USINES D'EGRENAGE DE LA SODECOTON.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

10	Reference	05416/22/DG/DAG/SDAMP/DAMP/AA Lire
	Titre/objet	DECISION N°05419/22/DG/DAG/SDAMP/DAMP/SMP/AA DU 21/06/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ ET DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIFS A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°056/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 05/04/2022 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS D'EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI) A LA SODECOTON.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

11	Reference 05/D/SYNCOBE/2022 Lire Titre/objet DECISION N°05/D/SYNCOBE/2022 DU 25/04/2022 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION 01/DC/SCM/CD/CIPM/2022 DU 24/04/2022 RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION CONSTRUCTION ET D'EQUIPEMENT D'UN COMPLEXE SANITAIRE CONSTITUE D'UN PARC VACCINOGENE EQUIPE D'UN FORAGE A ENERGIE SOLAIRE ET D'UN BAIN DETIQUEUR A ADOUMRI MBIBOU DANS LA COMMUNE DE BIBEMI, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD (EN PROCEDURE D'URGENCE) Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

12	Reference 03/D/SYNCOBE/2022 Lire Titre/objet DECISION N°03/D/SYNCOBE/2022 DU 25/04/2022 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATIONS N° 01/DC/SCM/CD/CIPM/2022 DU 24/04/2022 RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE DE CEREALES D'UNE CAPACITE DE 3000 SACS D'UNE AIRE DE SECHAGE ET LATRINE A NNGOURORE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA II, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

13	Reference 003/DM/CIPM/C.NGWEI/SG Lire Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°003/DM/CIPM/C.NGWEI/SG PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	---

14	Reference 05/AONO/CAGII /SG/ST/CIPM /2022 Lire Titre/objet ADDITIF N°001 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/CAGII /SG/ST/CIPM /2022 DU 13/06/2022 , RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION AVEC CONSTRUCTION DES DALOT, DES VOIRIES AU QUARTIER MAROUARE (LOT 1) ET DES TRONÇONS: CARREFOUR 8 -ECOLE TECHNIQUE D'AGRICULTURE (LOT 2), HOTEL PLAZZA - PETIT PARIS (LOT 3), SABONGARI OURO LAWAN- ONTHOUGA (LOT 04), DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 2EME, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, RÉGION DU NORD. ADDITIF N°01 PORTANT MODIFICATION DU MONTANT DE LA CAUTION DE SOUMISSION DES TRAVAUX DE REHABILITATION AVEC CONSTRUCTION DES DALOT, DES VOIRIES AU QUARTIER MAROUARE (LOT 1) Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A
-----------	---

15	Reference 03/C/CM NGWEI/SG du 29/06/2022 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 03/C/CM NGWEI/SG DU 29/06/2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°01BIS/DC/C-NGW/CIPM/2022 DU 19/05/2022 POUR DEMANDE DE COTATION N° 01BIS/DC/C-NGWEI/MO/CIPM/2022 DU 19/05/2022 TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE POSITIF ÉQUIPÉ DE POMPE ÉLECTRIQUE ET D'UN CUBITAINEUR MONTÉ SUR STRUCTURE EN BÉTON ARMÉ AU MOTEL DE MAKONDO, DANS LA COMMUNE DE NGWEI, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	--



RESUME DES CONSULTATIONS

16

Reference [N°012/D/C/AKO/SG/](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°012/D/C/AKO/SG/ DU PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE MAITRISE D'ŒUVRE DU SUIVI ET DE CONTRÔLE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU TRONÇON DE ROUTE COMMUNALE CO133005 : CARREFOUR TOM (INTER RO143) – BEMWA'ASSI (LIMITE NGOULMAKONG), ARRONDISSEMENT DE AKOEMAN, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, RÉGION DU CENTRE.. OBJET DE L'APPEL D'OFFRE N°010/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022, DU 06/06/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'AKOEMAN FINANCEMENT : BIP MINTP (LIGNE FOND ROUTIER) ; EXERCICE 2022 ET SUIVANTS

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

17

Reference [05592/22/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°05592/22/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA DU 27/06/2022 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES RELATIFS A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°046/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 08/03/2022 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS DE CONSOMMABLES DES EGRENEUSES POUR LES USINÉS D'EGRENAGE & ELA SODECOTON.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

18

Reference [03/M/CNE/DBA/SG/2022 du 11/06/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet DÉCISION MUNICIPALE N°03/M/CNE/DBA/SG/2022 DU 11/06/2022 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE N° 05/LC/CDIB/2022 DU 11 /06/2022 PASSÉ APRÈS APPEL D OFFRE OUVERT N°0 5/AONO/C-DIB/CIPM/SG/2022 DU 12/04/2022 DANS LA COMMUNE DE DIBAMBA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

19

Reference [060 /22/DM/C.EDZ/SG.](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE CONSTRUCTION DE 06 BOUTIQUES AU MARCHÉ D'EDZENDOUAN, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE : FINANCEMENT MINDDEVEL EXERCICE 2022

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

20

Reference [N°011/D/C/AKO/SG/](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°011/D/C/AKO/SG/ DU PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE CO133005 : CARREFOUR TOM (INTER RO143) – BEMWA'ASSI (LIMITE NGOULMAKONG) : PHASE 1 ET 2, ARRONDISSEMENT DE AKOEMAN, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, RÉGION DU CENTRE.. OBJET DE L'APPEL D'OFFRE N°009/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022, DU 06/06/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'AKOEMAN FINANCEMENT : BIP MINTP (LIGNE FOND ROUTIER) ; EXERCICE 2022 ET SUIVANTS

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

21	Reference 02/C/Cb du 11 Juin 2022 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°02/C/CB DU 11 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 04/AONO/C-DIBAMBA/CIPM/SG/2022 DU 12/04/2022 POUR L'ACHÈVEMENT DE LA RÉHABILITATION DE LA LIGNE ÉLECTRIQUE DE POUT NJOUMA DANS LA COMMUNE DE DIBAMBA , [DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME , RÉGION DU LITTORAL . MAITRE D'OUVRAGE : LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DIBAMBA FINANCEMENT ; BUDGET BIP 2022 Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	--

22	Reference N°02/L/C/YDE4/SG/STAMP Lire Titre/objet COMMUNIQUE Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	---

23	Reference 02/M/CNE/DBA/SG/2022 du 11/06/2022 Lire Titre/objet DÉCISION MUNICIPALE N°02/M/CNE/DBA/SG/2022 DU 11/06/2022 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE N° 04BIS /LC//CDIB/2022 DU 11 /06/2022PASSÉ APRÈS APPEL D OFFRE OUVERT N°0 4/AONO/C-DIB/CIPM/SG/2022 DU 12/04/2022 DANS LA COMMUNE DE DIBAMBA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	--

24	Reference 31/2022/DM/C-EKA/SG Lire Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'AVIS DE CONSULTATION D'ENTREPRISES NO001/DCE/C-EKA/SG/CIPM/2022 DU 23 MAI 2022 SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE NO002057/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 09 MAI 2022 POUR LES TRAVAUX DE CANTONNAGE ET D'ENLEVEMENT DES ORDURES ET DECHETS MENAGERS DANS LA COMMUNE D'ESEKA, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE, SUR FINANCEMENT DU FONDS ROUTIER ET DU MINH DU-FEICOM, EXERCICE 2022.LOT 1: TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LE TRONÇON DE ROUTE RÉGIONALE BITUMÉE NO0103 NGOG-MAPUBI (PONT SUR LA KELLÉ) – ESEKA LIMITE LOLODORF (75,00 KM)LOT 2 : TRAVAUX D'ENLEVEMENT DES ORDURES ET DÉCHETS MÉNAGERS Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

25	Reference 001bis/DC/C.KLE/CIPM/AI/2022 Lire Titre/objet AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°001BIS/DC/C.KLE/CIPM/AI/2022 DU 27 JUIN 2022 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES BOIS COMMUNAUX DE KAELE, COMMUNE DE KAELE, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINFOF, EXERCICE 2022 Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 21-07-2022
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

26	Reference	04/D/SYNCOBE/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N°04/D/SYNCOBE/2022 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°04/D/SCM/CD/CIPM/2022 DU 24/04/2022 RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET D'EQUIPEMENT D'UN COMPLEXE SANITAIRE CONSTITUE D'UN PARC VACCINOGENE EQUIPE D'UN FORAGE A ENERGIE SOLAIRE ET D'UN BAIN DETIQUEUR A WINDE-NGONG, DANS LA COMMUNE DE NGONG, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD (EN PROCEDURE D'URGENCE).
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

27	Reference	01/D/SYNCOBE/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N°01/D/SYNCOBE/2022 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT D'ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N°01/DC/SCM/CD/CIPM/2022 DU 24/04/2022 RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES(MAGASIN, HANGAR) POUR LA MISE EN PLACE D UNE PRODUCTION, STOCKAGE PAR LA CONSTRUCTION D'UN HANGAR ET LA SECURISATION ET MISE EN CULTURE DES PARCELLES DE PRODUCTION DE SEMENCES FOURRAGERES (SORGHO,STILOZANTES,BRACCHARIA)DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA III, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD (EN PROCEDURE D'URGENCE).
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

28	Reference	013/ASMI/C /PDP/2022 DU 30/06/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS A SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°013/ASMI/C /PDP/2022 DU 30/06/2022 DÉVELOPPEMENT ET MISE EN PLACE DE (I) UNE PLATEFORME DE PARTAGE ET D'ÉCHANGE DE DONNÉES DE L'INFRASTRUCTURE DES DONNÉES GÉOGRAPHIQUES (IDG) ET (II) UN SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE COMMUNAL TRANSVERSAL (SIG METIERS) DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	01-08-2022

29	Reference	05608/22/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/HM Lire
	Titre/objet	DECISION N°05608/22/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/HM DU 27/06/2022 DECLARANT INFRUCTUEUSE LA DEMANDE DE COTATION N°13/22/DCO/SDCC/CIPM DU 23/05/2022 POUR LA FOURNITURE D'UNE ROULEUSE HYDRAULIQUE A LA SODECOTON.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

30	Reference	N° 221821/UYI/DIPD/DPD/SOP Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 221821/ UYI/DIPD/DPD/SOP DU 24 JUIN 2022PORTANT ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 22-01/AONO/UYI/CIPM/2022 DU 30 MAI 2022
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

31

Reference [13/C/R-CE/D-NK/C.EKA/SG/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION D'ENTREPRISES NO001/DCE/C-EKA/SG/CIPM/2022 DU 23 MAI 2022 SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE NO002057/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 09 MAI 2022 POUR LES TRAVAUX DE CANTONNAGE ET D'ENLEVEMENT DES ORDURES ET DECHETS MENAGERS DANS LA COMMUNE D'ESEKA, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE, SUR FINANCEMENT DU FONDS ROUTIER ET DU MINH DU-FEICOM, EXERCICE 2022.LOT 1 : TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LE TRONÇON DE ROUTE RÉGIONALE BITUMÉE NO0103 NGOG-MAPUBI (PONT SUR LA KELLÉ) – ESEKA LIMITE LOLODORF (75,00 KM) LOT 2 : TRAVAUX D'ENLÈVEMENT DES ORDURES ET DÉCHETS MÉNAGERS

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

32

Reference [N°22-00236/C/MINESUP/SG/PRO-ACTP/RAF/EY](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°22-00236/C/MINESUP/SG/PRO-ACTP/RAF/EY DU 14 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'UNE CONSULTATION.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

33

Reference [029](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°028/ASMI/SIC/2021 DU 18 NOVEMBRE 2021 POUR LA PRE-QUALIFICATION DES CONSULTANTS POUR LA MISE EN ŒUVRE DU SYSTEME DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL ISO 14001 A LA SOCIETE IMMOBILIERE DU CAMEROUN (SIC)

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

34

Reference [059 /22/DM/C.EDZ/SG](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE MARCHÉ A 18 COMPTOIRS AU CENTRE-VILLE D'EDZENDOUAN, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE : FINANCEMENT MINEDUB EXERCICE 2022

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

35

Reference [05586/22/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/NY](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°05586/22/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/NY DU 24/06/2022 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES RELATIFS A L'APPEL N°021/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 16/02/2022 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS DE CHAUSSETTES POUR L'EMBALLAGE DES BALLES DE COTON A LA SODECOTON

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

36

Reference [05413/22/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°05413/22/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA DU 21/06/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°055/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 05/04/2022 POUR LA FOURNITURE DES MATERIELS ET ACCESSOIRES D'INCENDIE A LA SODECOTON.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

37

Reference [08/22/C/C-EDZ/SG](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE MARCHÉ AU CENTRE-VILLE D'EDZENDOUAN, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE : FINANCEMENT MINDDEVEL, EXERCICE 2022

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

38

Reference [N°.....006...../D/C-KOBDO/SG/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°.....006...../D/C-KOBDO/SG/2022 DU 27/06/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N°006/AONO-KOBDO/CIPM/2022 DU 18 MAI 2022 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA DIGUE DE TED LONGUE DE 1,5KM DANS LA COMMUNE DE KOBDOMBO, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU-REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BIP MINTP FONFD ROUTIER EXERCICE 2022

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

39

Reference [N°01/C/CD du 26 Mai 2022](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°01/C/CD DU 26 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 01/AONO/C-DIBAMBA/CIPM/SG/2022 DU 06/04/2022 POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE ECOLE PUBLIQUE DE BESSOMBE DANS LA COMMUNE DE DIBAMBA , DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME , RÉGION DU LITTORAL .MAITRE D'OUVRAGE : LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DIBAMBA FINANCEMENT ; BUDGET BIP 2022.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

40

Reference [02 bis/C/CD du 11 Juin 2022](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°02 BIS/C/CD DU 11 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 04/AONO/C-DIBAMBA/CIPM/SG/2022 DU 12/04/2022 POUR FOURNITURE ET POSE DE DEUX TRANSFORMATEURS À SOMAKEK ET POUT NJOUMA DANS LA COMMUNE DE DIBAMBA , DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME , RÉGION DU LITTORAL MAITRE D'OUVRAGE : LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DIBAMBA FINANCEMENT ; BUDGET BIP 2022

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

41

Reference [011/AONO/MINEPIA/CDPM/CIPM/2022 DE 20 JUIN 2022](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°011/AONO/MINEPIA/CDPM/CIPM/2022 DE 20 JUIN 2022 RELATIF A L'ACQUISITION DES BACS PLASTIQUES D'AQUACULTURE EN PVC

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 19-07-2022

42

Reference [N°011/COM/C/AKO/SG/](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°011/COM/C/AKO/SG/ DU PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022, DU 06/06/2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE CO133005 : CARREFOUR TOM (INTER RO143) – BEMWA'ASSI (LIMITE NGOULMAKONG): PHASE 1 ET 2, ARRONDISSEMENT DE AKOEMAN, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, RÉGION DU CENTRE.

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

43

Reference [11/AONO/C.KLE/CIPM/TBEC/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°11/AONO/C.KLE/CIPM/TBEC/2022 DU 27 JUIN 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) BACS DE COLLECTE DES ORDURES EN BETON ARME DANS QUATRE (04) LOCALITES : MARCHE CENTRAL DE KAELE, GOUZOUGOUI, MOURGRONG, KLILEMBRI, COMMUNE DE KAELE, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEPDED, EXERCICE 2022.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 20-07-2022

44

Reference [004/AAONO/MINRESI/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AAONO/MINRESI/CIPM/2022 DU 29 JUIN 2022 POUR LES TRAVAUX DE REACTUALISATION DU FICHIER NATIONALDES CHERCHEURS INDEPENDANTS DANS LE DOMAINE DES PHARMACOPEES TRADITIONNELLES. EN PROCEDURE D'URGENCE

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 29-07-2022

45

Reference [03/AONO/CNYN/MO/CIPM/2022 du 29/06/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/CNYN/MO/CIPM/2022 DU 29/06/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE : CONSTRUCTION D'UNE MINI CENTRALE SOLAIRE A MAPAN SONG TONYE DANS LA COMMUNE DE NGWEI, DEPARTEMENT DE LA SANAGA-MARI?IME, REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2022.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 27-07-2022

46

Reference [12/AONO/C.KLE/CIPM/TBEC/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°12/AONO/C.KLE/CIPM/TBEC/2022 DU 27 JUIN 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE DE COMPOST A LA DECHARGE MUNICIPALE DE KAELE, COMMUNE DE KAELE, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEPDED, EXERCICE 2022.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 20-07-2022

47

Reference [008/AONR/SIC/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINTN°008/AONR/SIC/CIPM/2022 DU 24 JUIN 2022POUR LA REALISATION DES ETUDES COMPLEMENTAIRES LA MATURATION DES OPERATIONS IMMOBILIERES DE ZOKOK LADDEO/MAROUA, BORNOUANS/GAROUA, TINGLING/PITOA, NLONGKAK/YAOUNDE ET ETOUNLINGA/SANGMELIMA.FINANCEMENT : BUDGET SIC EXERCICES 2022 ET SUIVANTS LIGNE D'IMPUTATION N° 21 93 10 21

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 19-07-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

48	Reference	004/DC/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/SPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS RELATIVE A « L'ACQUISITION DU MATERIEL ROULANT EN TROIS (03) LOTS DISTINCTS POUR LE COMPTE DU PROJET D'AMELIORATION DE L'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE (PEPS). »DATE :CRÉDIT IDA NO 6140-CMDC N° 004/DC/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/SPM/2022
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	14-07-2022

49	Reference	02/M/CNE/DBA/SG/2022 du 11 /06/2022 Lire
	Titre/objet	DÉCISION MUNICIPALE N°02/M/CNE/DBA/SG/2022 DU 11 /06/2022 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE N° 04/LC//CDIB/2022 DU 11 /06/2022PASSÉ APRÈS APPEL D OFFRE OUVERT N°0 4/AONO/C-DIB/CIPM/SG/2022 DU 12/04/2022 DANS LA COMMUNE DE DIBAMBA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

50	Reference	04/M/CNE/DBA/SG/2022 du 25/06/2022 Lire
	Titre/objet	DÉCISION MUNICIPALE N°04/M/CNE/DBA/SG/2022 DU 25/06/2022 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE N° 06/LC//CDIB/2022 DU 25/06/2022PASSÉ APRÈS APPEL D OFFRE OUVERT N°0 6/AONO/C-DIB/CIPM/SG/2022 DU 27/04/2022 DANS LA COMMUNE DE DIBAMBA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

51	Reference	06/AONO/CUM/CLS/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES ESPACES DE GRILLADES DANS LA VILLE DE MAROUA DANS LE CADRE DU PROGRAMME C2D URBAIN « CAPITALES REGIONALES 2 »
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	02-08-2022

52	Reference	007/AONO/SIC/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/SIC/CIPM/2022 DU 23 JUIN 2022 POUR LA FOURNITURE A LA SOCIETE IMMOBILIERE DU CAMEROUN (SIC) D'UN CAMION HYDROCUREUR POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2022
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	26-07-2022

53	Reference	05/AONO/CUM/C2D-CR/CIPM/CCCCM-BEC/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°_____/AONO/ CUM/C2D-CR/ CIPM-CUM /CCCCM-BEC/2022 DU _____ POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES ÉQUIPEMENTS DIVERS À MAROUA DANS LE CADRE DU PROGRAMME C2D URBAIN « CAPITALES REGIONALES » LOT 1 : MARCHÉ DOUGOY LOT 2 : SALLE POLYVALENTE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	18-08-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

54

Reference [72/22/AOIO/SDCC/CIPM](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°072/AOIO/SDCC/CIPM DU 21/06/2022 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS DE MOTEURS REDUCTEURS ET DE POMPES CENTRIFUGES POUR LES USINES D'EGRENAGE DE LA SODECOTON

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 20-07-2022

55

Reference [006/AONO/C-NT/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/C-NT/CIPM/2022 DU 28 JUIN 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT EN BETON ARME AU QUATIER BAMILEKE, DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM MAÎTRE D'OUVRAGE : LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NTUI

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 28-07-2022

56

Reference [N°012/COM/C/AKO/SG/](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°012/COM/C/AKO/SG/ DU PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022, DU 06/06/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DU SUIVI ET DE CONTROLE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE ROUTE COMMUNALE CO133005 : CARREFOUR TOM (INTER RO143) – BEMWA'ASSI (LIMITE NGOULMAKONG), ARRONDISSEMENT DE AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

57

Reference [11/ AONO/C-NG/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet N°11/AONO/C-NG/CIPM/2022 DU 23/06/2022 EN PU POUR LES TRAVAUX DE FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN GROUPE ELECTROGENE 40 KVA POUR L'ALIMENTATION SECOURS EN ENERGIE ELECTRIQUE DE LA COMMUNE DE NGONG

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 25-07-2022

58

Reference [007/AONO/C-NTUI/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/DAONO/C-NTUI/CIPM/2022 DU 28 JUIN 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE GROUPE 1 & 2 DE NTUI (LOT 1) ET D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NACHTIGAL (LOT 2) DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE . FINANCEMENT : BIP MINEDUB- EXERCICE 2022

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 28-07-2022

59

Reference [07/AONO/C.EDZ/SG/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07//C.EDZ/SG/CIPM/2022 DU 28 JUIN 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI CENTRALE SOLAIRE 7.5KWC DANS LA LOCALITE DE MEBENGADZAMA, COMMUNE D'EDZENDOUAN, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 26-07-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

60	Reference	DECISION N007 Lire
	Titre/objet	DECISION N007 DECLARANT INFRUCTUEUX UN APPEL D'OFFRES.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
61	Reference	05606/22/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/HM Lire
	Titre/objet	DECISION N° 05606/22/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/HM DU 27/06/2022 DECLARANT INFRUCTUEUSE LA DEMANDE DE COTATION N°14/22/DCO/SDCC/CIPM DU 23/05/2022 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) POSTES AUTONOMES DE SOUDAGE A LA SODECOTON.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
62	Reference	043D/D/MO/SG/CIPM/CAD3/2021 Lire
	Titre/objet	DECISION N°043D/D/MO/SG/CIPM/CAD3/2021 PORTANT RESILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE N°14/LC/CAD3/MO/CIPM/2021 DU 18/10/2021 APRES DEMANDE DE COTATION N°004/DC/CAD3/CIPM/2021 DU 26/08/2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE SIX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NDOGPASSI DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA3.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
63	Reference	009/AONO/C-NTUI/SG/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/C-NTUI/SG/CIPM/2022 DU 28 JUIIN 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CONSTRUCTION DE LA GARE ROUTIERE DE NGUILA, DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINDDEVEL – EXERCICE 2022.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	28-07-2022
64	Reference	09/22/C/C-EDZ/SG Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE CONSTRUCTION DE 06 BOUTIQUES AU MARCHÉ D'EDZENDOUAN, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE : FINANCEMENT MINDDEVEL EXERCICE 2022
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
65	Reference	012/AONO/MINEPIA/CDPM/CIPM/2022 DU 22 JUIIN 2022 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°012/AONO/MINEPIA/CDPM/CIPM/2022 DU 22 JUIIN 2022 RELATIF A L'ACQUISITION DES MATERIELS DE PECHE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	19-07-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

66	Reference	006/AONO/MINADER/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/MINADER/CIPM/2022 DU 24 JUIN 2022 RELATIF A L'ACQUISITION DES ENGRAIS AU MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL EN DEUX (02) LOTS, POUR LA RELANCE DU LOT N°02, INFRACTUEUX.FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT MINADER, EXERCICE 2022.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	14-07-2022

67	Reference	N° 011/C/EDC/DG/DRHAG/SDAG/SM/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 011/C/EDC/DG/DRHAG/SDAG/SM/2022 DU 28 JUIN 2022PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE PROTECTION SOCIALE À ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/EDC/CIPM/2022 DU 04 FÉVRIER 2022.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

68	Reference	030 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°023/ASMI/SIC/2021 DU 01 NOVEMBRE 2021 POUR LA PRE-QUALIFICATION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES OU CABINETS D'EXPERTISES POUR LA REALISATION DES ETUDES COMPLEMENTAIRES A LA MATURATION DES PROJETS POUR LA CONSTRUCTION DES LOGEMENTS DANS LES VILLES DE MAROUA, GAROUA, PITOIA, YAOUNDE ET SANGMELIMA
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

69	Reference	N°006/AONO/C-KOB/SG/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°006/AONO/C-KOB/SG/2022 DU 27/06/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NOTIONAL OUVERT N°006/AONO-KOBDO/CIPM/2022 DU 18 MAI 2022 POURLES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA DIGUE DE TED LONGUE DE 1,5KM DANS LA COMMUNE DE KOBDOMBO, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU-REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

70	Reference	N° 011/C/EDC/DG/DRHAG/SDAG/SM/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 011/C/EDC/DG/DRHAG/SDAG/SM/2022 DU 28 JUIN 2022PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE PROTECTION SOCIALE À ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/EDC/CIPM/2022 DU 04 FÉVRIER 2022.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

71	<p>Reference 08/AONO/C.EDZ/SG/CIPM/2022 Lire</p> <p>Titre/objet D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08/AONO/C.EDZ/SG/CIPM/2022 DU 28 JUIN 2022 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE BT MONOPHASEE DE LA LOCALITE DE NDZANA (BRETELLE BT VERS LE CSI ET BRETELLE BT VERS LE COLLÈGE PRIVÉ MEYONG-MESSE) DANS LA COMMUNE D'EDZENDOUAN, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture 26-07-2022</p>
-----------	--

72	<p>Reference 04/C/Cb du 25 Juin 2022 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°04/C/CB DU 25 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N06/AONO/C-DIBAMBA/CIPM/SG/2022 DU 27/04/2022 POUR LES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LES TRONÇONS DE ROUTES BITUMÉES DANS LA COMMUNE DE DIBAMBA , DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME , RÉGION DU LITTORAL .MAITRE D'OUVRAGE : LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DIBAMBA FINANCEMENT ; BUDGET BIP 2022</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

73	<p>Reference 12/AONO/C-MTP/SG/ST/CIPM/2022 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° 12/C/C-MARTAP/2022 DU 29 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°12/AONO/C-MTP/SG/ST/CIPM/2022 DU 03/06/2022 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE ROUTES COMMUNALES SELAL HANGLOA-HORE MAVANGA (28.7 KM) EN TRANCHE FERME ET AUTRES TRONÇONS EN TRANCHES CONDITIONNELLES :LOT 1: NATIONALE INTER 15-MBISSOUNA (15 KM);LOT 2: NATIONALE INTER 15-MADEM (14 KM);LOT 3: MAKOR-ASSOM (11 KM)DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCÉDURE D'URGENCE)</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

74	<p>Reference 05419/22/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°05419/22/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA DU 21/06/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ ET DES LETTRES-COMMANDE RELATIFS A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°060/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 22/02/2022 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS DE PIÈCES DE RECHANGE DES HUMIDAIRES A PETROLE A LA SODECOTON.</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

75	<p>Reference 008/AONO/C-NTUI/SG/CIPM/2022 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/C-NTUI/SG/CIPM/2022 DU 28 JUIN 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE SOCIAL DE NTUI, DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINNDEVEL – EXERCICE 2022.</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture 28-07-2022</p>
-----------	---



RESUME DES CONSULTATIONS

76	Reference	03/C/CD du 11 Juin 2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°03/C/CD DU 11 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 05/AONO/C-DIBAMBA/CIPM/SG/2022 DU 12/04/2022 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE DE BONEPOUPA DANS LA COMMUNE DE DIBAMBA , DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME RÉGION DU LITTORAL .MAITRE D'OUVRAGE : LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DIBAMBA FINANCEMENT ; BUDGET BIP 2022
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
77	Reference	05579/22/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA Lire
	Titre/objet	DECISION N°05579/22/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA DU 24/06/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°061/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 26/04/2022 POUR LA FOURNITURE DES PIÈCES DE RECHANGE DU TAPIS COTON GRAINE DE L'USINE D'EGRENAGE DE MAYO-GALKE.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
78	Reference	N° 047/D/EDC/DG/DRHAG/SDAG/SM/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 047/D/EDC/DG/DRHAG/SDAG/SM/2022 DU 28 JUIN 2022PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE PROTECTION SOCIALE À ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/EDC/CIPM/2022 DU 04 FÉVRIER 2022
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
79	Reference	010/AONO/C-NT/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/C-NT/CIPM/2022 DU 28 JUIN 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE HÔTEL DE VILLE-CARREFOUR ODON AVEC REHABILITATION D'UN PONT, DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM MAÎTRE D'OUVRAGE : LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NTUI
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	28-07-2022
80	Reference	02/AONO/C-NGW/CIPM/2022 DU 29/06/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/C-NGW/CIPM/2022 DU 29/06/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ FORAGES ÉQUIPÉS DE PMH DANS LES LOCALITÉS DE SOLOPA, EP LEP LIKUNG, BOOMABONG, DINGOMBI ET EP SONG NDONG, DE L'ARRONDISSEMENT DE NGWEI, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL,FINANCEMENT : BIP 2022
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	20-07-2022
81	Reference	005/AAONO/MINRESI/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AAONO/MINRESI/CIPM/2022 DU 29 JUIN 2022 POUR L'ELABORATION DU DOCUMENT DE POLITIQUE NATIONALE DE LA VEILLE TECHNOLOGIQUE: PHASE II. EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	29-07-2022

#

RESUME DES CONSULTATIONS

82

Reference	n/a Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'UN APPEL D'OFFRES
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A



COMMUNE DE DIBAMBA

DÉCISION MUNICIPALE N°01/M/CNE/DBA/SG/2022 DU 26/05/2022 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE N° 01/LC//CDIB/2022 DU 26/05/2022 PASSÉ APRÈS APPEL D OFFRE OUVERT N°01/AONO/C-DIB/CIPM/SG/2022 DU 06/04/2022 DANS LA COMMUNE DE DIBAMBA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Dibamba ; Autorité Contractante :

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°204/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;

Vu le décret n°77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs des tutelles et Etablissement Communaux, ensemble ses modificatifs subséquents ;

Vu le décret n°77/2003 du 29 Juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial, ensemble ses modificatifs subséquents ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics .

Vu le décret n°2012 /074 du 08 Mars 2012 portant création , organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics

Vu le décret n° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création , organisation et fonctionnement de l'ARMP

Vu le décret n°218 du 02 Mars 2018 créant le Ministère de la décentralisation et du développement local ;

Vu le décret n°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de Mr. ABONDO Cyrille Yvan, en qualité du préfet du Département de la Sanaga-Maritime ;

Vu l'arrêté n°000163/A/MINATD/DCTD du 04 Mars 2020, constatant l'élection de M. NJECACAL Manfred en qualité de Maire de la Commune de Dibamba ;

Vu la circulaire N°001/CAB/PR/du 19 Juin 2012 relative à la passation et contrôle de l'exécution de marchés publics

Vu la circulaire N°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Codes Marchés

Vu la circulaire N°04 /CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du code des Marchés Publics

Vu la décision N°00000446/MINMAP/SG/DAI du 20 juillet 2016 constatant la composition des commissions internes de passation des marchés auprès de la Commune de DIBAMBA,

Vu la demande faite à la Commission Interne de Passation des Marchés d attribuer le marché au prestataire qui remplit les conditions .

DECIDE

Article 1er L'Entreprise **ETS DIPANDA & FILS B.P 1528 Douala** est déclarée adjudicataire de la lettre — commande pour la construction d'un bloc de 2 salles de classe à Bessombe dans la Commune de DIBAMBA , Département de la Sanaga Maritime Région du Littoral

Article 2 : e montant de la lettre du Marché est de **16 490 236 (Size Millions Quatre Cent Quatre Vingt Dix Mille Deux Cent Trente Six) Francs CFA TTC pour un délai de Trois (03) mois**

Article 3 La présente décision sera enregistrée et publiée par tout où besoin sera

DIBAMBA le 25 Juin 2022

Le MAIRE

NJECACAL Manfred

COMMUNE DE MELONG

**ADDITIF N°001 À AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°009/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2022 DU 15/06/2022, RELATIF AUX TRAVAUX DE
L'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE DANS LA LOCALITE D'ESSEKOU DANS L'ARRONDISSEMENT
DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Remises des offres****Au lieu de ...**

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé au Secrétariat Général de la Commune de Melong, BP : 12 Melong, au plus tard le **05/07/2022** , à **11 heures** (heure limite) et devra obligatoirement porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
D'URGENCE N°009/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2022 DU 15/06/2022**

**RELATIF AUX TRAVAUX DE L'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE DANS LA LOCALITE D'ESSEKOU
DANS L'ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL**

**Financement : BIP MINEE 2022
« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Lire plutot

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé au Secrétariat Général de la Commune de Melong, BP : 12 Melong, au plus tard le **13/07/2022** , à **11 heures** (heure limite) et devra obligatoirement porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
D'URGENCE N°009/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2022 DU 15/06/2022**

**RELATIF AUX TRAVAUX DE L'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE DANS LA LOCALITE D'ESSEKOU
DANS L'ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL**

**Financement : BIP MINEE 2022
« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

2 Ouverture des Plis**Au lieu de ...**

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le **05/07/2022** , à **12 Heures** précises, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de Melong, sis à la Commune de Melong.

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite de ses offres.

2 Ouverture des Plis**Lire plutot**

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le **13/07/2022** , à **12 Heures** précises, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de Melong, sis à la Commune de Melong.

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite de ses offres.

MELONG le 29 Juin 2022

Le MAIRE

KUETE JEAN

COMMUNE DE YAOUNDE IV

DECISION N°002/D/CA/YDEIV/CIPM/SG/STAMP PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV

Chevalier de l'Ordre National de la Valeur ;

Vu :

- La constitution ;
- La Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Le Décret n°87-1365 du 24 Septembre 1987 portant création, création de la Communauté Urbaine de Yaoundé modifié et complété par le Décret n°2007/117 du 24 Avril 2007 portant création des Communes d'Arrondissement ;
- Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics et ses textes d'application subséquents ;
- Le Décret n°2012/074 du 8 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics et son modificatif n°2013/271 du 05/08/2013 ;
- Le Décret n°2012/075 du 8 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP);
- Le Décret n°2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2012/74 du 08 mars 2012 portant création des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- Vu l'Arrêté N° 000291/A/MINDDEVEL/DCTD du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints, à l'issue du Scrutin du 09 Février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV, Département du Mfoundi, région du Centre;
- La Circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 portant application du Code des Marchés Publics ;
- La Circulaire n°003/ CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la Passation, l'exécution et le Contrôle des Marchés Publics ;
- La Circulaire n°002/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant sur l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics ;
- La Circulaire n°003/CAB/PM du 31 janvier 2011 précisant les modalités de gestion des changements des conditions économiques des Marchés Publics ;
- La Circulaire n°0001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés

Publics ;

- Vu l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N°001/AONO/CA/YDE IV/CIPM du 18 Mai 2022 relatif aux travaux de désenclavement, de mobilité et de connectivité du quartier Ekounou-gazolent la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV ;

- Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Mairie de Yaoundé IV en date du **18/05/2022**.

Décide :

YAOUNDE le 28 Juin 2022

Le MAIRE

- **Article 1^{er}** : le soumissionnaire **ADS Sarl, BP : 3148 Yaoundé, tél : 677114696/699196173**, est retenu pour la réalisation des travaux de désenclavement, de mobilité et de connectivité du quartier Ekounou-gazolent la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV et un délai d'exécution de (3) mois;

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°05576/22/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA DU 24/06/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°057/22/AONO/SDCC/CIPM DU 05/04/2022 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE PLOMBERIE POUR RESEAU INCENDIE A LA SODECOTON.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu la résolution n°4 de la 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON

Vu la résolution n°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicable à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des Marchés de la SODECOTON

Vu la Résolution n°9 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°057/22/AONO/SDCC/CIPM du 05/04/2022 pour la fourniture d'un lot de plomberie pour réseau incendie à la SODECOTON ;

Considérant La Lettre N°069/22/SDCC/CIPM du 07Juin 2022 du Président de la CIPM de la SODECOTON.

DECIDE :

Article 1: La Société ci-après est retenue comme adjudicataire du marché relatif à la consultation susmentionnée :

Lot	SOUSSIONNAIRE	MONTANT EN FCFA	DELAIS D'EXECUTION
Unique	COSMUDIC BP 777 DOUALA	321 323 680	90 jours à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

COMMUNE DE DEMBO

DECISION N°2/D/SYNCOBE/2022 25/04/2022 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTSLTIONS N°01/DC/SCM/CD/CIPM/2022 DU 24/04/2022 RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET D'EQUIPEMENT D'UN COMPLEXE SANITAIRE CONSTITUE D'UN PARC VACCINOGENE EQUIPE D'UN FORAGE A ENERGIE SOLAIRE ET D'UN BAIN DETIQUEUR A OURO DOLE DANS LA COMMUNE DE GASCHIGA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD (EN PROCEDURE D'URGENCE).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

OBJET DE LA LC	ADJUDICATAIRE	MONTANTS EN FCFA	DELAI D'EXECUTION
Exécution des travaux de construction et d'équipement d'un complexe sanitaire constitué d'un parc vaccinogène équipé d'un forage à énergie solaire et d'un bain détiqueur à Ouro Dole dans la Commune de Gaschiga., Département de la Benoué, Région du Nord	ETS MOUKTAR OUMAROU TEL 690 235 039	45 428 440 (quarante-cinq millions quatre cent vingt-huit mille quatre cent quarante	90 (quatre-vingt-dix) jours calendaires

DEMBO le 25 Avril 2022

Le MAIRE

HAYATOU

COMMUNE DE MELONG

**ADDITIF N°001 À AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°010/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2022 DU 15/06/2022 ,RELATIF AUX TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE A EKOLBOUNI DANS L'ARRONDISSEMENT
DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Remises des offres****Au lieu de ...**

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé au Secrétariat Général de la Commune de Melong, BP : 12 Melong, au plus tard le **05/07/2022, à 11 heures** (heure limite) et devra obligatoirement porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
D'URGENCE N°010/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2022 DU 15/06/2022**

**RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE A EKOLBOUNI
LELEM MOUATONG-ESSEKOU DANS L'ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO,
REGION DU LITTORAL**

**Financement : BIP MINEE 2022
« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Lire plutot

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé au Secrétariat Général de la Commune de Melong, BP : 12 Melong, au plus tard le **13/07/2022, à 11 heures** (heure limite) et devra obligatoirement porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
D'URGENCE N°010/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2022 DU 15/06/2022**

**RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE A EKOLBOUNI
LELEM MOUATONG-ESSEKOU DANS L'ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO,
REGION DU LITTORAL**

**Financement : BIP MINEE 2022
« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

2 Ouverture des Plis**Au lieu de ...**

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le **05/07/2022 à 12 Heures** précises, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de Melong, sis à la Commune de Melong.

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite de ses offres.

2 Ouverture des Plis**Lire plutot**

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le **13/07/2022 à 12 Heures** précises, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de Melong, sis à la Commune de Melong.

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite de ses offres.

3 Autres**Au lieu de ...**

N/A

Lire plutot

Le Maire de la Commune de Melong, porte à la connaissance des entreprises intéressées à l'Appel d'Offres National Ouvert N° **10/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST2022 DU 15JUN 2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE A EKOLBOUNI DANS L'ARRONDISSEMENT DE MELONS, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL**, que la date de dépôt et d'ouverture des plis, initialement prévue pour le **Mardi 05 Juillet 2022 à 11 heures et 12 heures respectivement, est reportée au Mercredi 13 juillet 2022**, aux mêmes heures et lieu.

Le reste sans changement.

MELONG le 29 Juin 2022

Le MAIRE

KUETE JEAN

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°05582/22/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA DU 24/06/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AU LOT 2 DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°062/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 26/04/2022 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) COMPRESSEURS D'AIR A VIS POUR LES USINES D'EGRENAJE DE LA SODECOTON, EN DEUX LOTS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu la résolution n°4 de la 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON

Vu la résolution n°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicable à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des Marchés de la SODECOTON

Vu la Résolution n°9 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert N°062/22/AOIO/SDCC/CIPM du 26/04/2022 pour la fourniture de deux (02) compresseurs d'air a vis pour les usines d'égrenage de la SODECOTON, en deux lots;(Lot 2)

Considérant La Lettre N°072/22/SDCC/CIPM du 14 juin 2022 du Président de la CIPM de la SODECOTON ;

DECIDE :

Article 1: La Société ci-après est retenue comme adjudicataire d'une lettre- Commande relative à la consultation susmentionnée :

Lots	SOUSSIONNAIRE	MONTANT EN FCFA	DELAIS D'EXECUTION
2	CENTRALE DES ACHATS ET DES PRESTATIONS	18 483 750	90 jours à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

COMMUNE D'AYOS

DECISION MUNICIPALE ? 18/ DM/C-AYOS/2022 DU 24/06/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°18/AONO/C-AYOS/CIPM/2022 DU 27 AVRIL 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES ESPACES DE COMMERCE ET DE BOUTIQUES SINISTRÉES AU MARCHÉ D'AYOS. FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Ayos, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la Loi n°2021/026 du 16 Décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu l'Arrêté n°204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu l'Arrêté n°000213/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Ayos, Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre ;

Vu La Décision n°0000016/D/MINMAP/SG/DAJ/BK du 15 janvier 2021 portant désignation du Président de la Commission Interne de passation des Marchés auprès de la Commune d'Ayos ;

Vu la Décision Municipale n°001/DM/C-AYOS/SG/2020 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Ayos ;

Vu la Circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2022 ;

Vu Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°18/AONO/C-AYOS/CIPM/2022 du 27 avril 2022 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de réhabilitation des espaces de commerce et de boutiques sinistrées au marché d'Ayos ;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu le Procès-Verbal du 20 juin 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Ayos ;

Vu La lettre de Proposition d'attribution datée du 20 juin 2022 du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Ayos ;

DECIDE: Article 1 :L'entreprise dont le nom suit est retenue pour l'exécution des travaux de réhabilitation des espaces de commerce et de boutiques sinistrées au marché d'Ayos :

N° Lot	Type d'intervention	Nom et Adresse de l'entrepreneur
Lot unique	Réhabilitation des espaces de commerce et de boutiques sinistrées au marché d'Ayos.	ETS TAYOU MICHIEL AYOS le 24 Juin 2022 72 62 60 Le MAIRE BP : 2180 Yaoundé

NDONGO BIKO'O PAUL

Article 2: Le mandataire de ladite entreprise est invité à se présenter au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, pour la souscription de son projet de Lettre Commande.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°05517/22/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/NY DU 24/06/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°059/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 22/04/2022 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE PIGNONS D'ENTRAÎNEMENT POUR LES USINES D'ÉGRENAGE DE LA SODECOTON.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu la résolution n°4 de la 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON

Vu la résolution n°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicable à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des Marchés de la SODECOTON

Vu la Résolution n°9 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert N°059/22/AOIO/SDCC/CIPM du 22/04/2022 pour la fourniture d'un lot de pignons d'entraînement pour les usines d'égrenage de la SODECOTON

Considérant La Lettre N° 070/22/SDCC/CIPM du 07/06/2022 du Président de la CIPM de la SODECOTON.

DECIDE :

Article 1 : La Sociétés SERMISARL est retenue comme adjudicataire du marché relatif à la la consultation susmentionnée.

Lot	SOUSSIONNAIRE	MONTANT EN FCFA	DELAIS D'EXECUTION
Unique	SERMI SARL BP 17123 DOUALA	199 000 000	108 jours à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°05419/22/DG/DAG/SDAMP/DAMP/SMP/AA DU 21/06/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ ET DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIFS A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°056/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 05/04/2022 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS D'EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI) A LA SODECOTON.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu la résolution n°4 de la 20/06/2016 portante nomination du Directeur Général de la SODECOTON

Vu la résolution n°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicable à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des Marchés de la SODECOTON

Vu la Résolution n°9 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert N°056/22/AOIO/SDCC/CIPM du 05/04/2022 pour la fourniture de deux (02) lots d'équipements de protection individuelle (EPI) à la SODECOTON ;

Considérant La Lettre N°066/22/SDCC/CIPM du 07 Juin 2022 du Président de la CIPM de la SODECOTON.

DECIDE :

Article 1: Les Sociétés ci-après sont retenues comme adjudicataires du marché et de la lettre Commande relatifs à la consultation susmentionnée

Lots	SOUSSIONNAIRE	MONTANT EN FCFA	DELAIS D'EXECUTION
1	SPROC SARL	100 152 113	88 jours à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.
2	SEMEM DISTRIBUTORS SARL	20 689 875	90 jours à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

GAROUA le 21 Juin 2022

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

MOHAMADOU BAYERO

COMMUNE DE DEMBO

DECISION N°05/D/SYNCOBE/2022 DU 25/04/2022 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION 01/DC/SCM/CD/CIPM/2022 DU 24/04/2022 RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION CONSTRUCTION ET D'EQUIPEMENT D'UN COMPLEXE SANITAIRE CONSTITUE D'UN PARC VACCINOGENE EQUIPE D'UN FORAGE A ENERGIE SOLAIRE ET D'UN BAIN DETIQUEUR A ADOUMRI MBIBOU DANS LA COMMUNE DE BIBEMI, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD (EN PROCEDURE D'URGENCE)

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

OBJET DE LA LC	ADJUDICATAIRE	MONTANTS EN FCFA	DELAI D'EXECUTION
Exécution des travaux de construction et d'équipement d'un complexe sanitaire constitué d'un parc vaccinogène équipé d'un forage à énergie solaire et d'un bain détiqueur à Adoumri Mbibou dans la Commune de Bibémi., Département de la Benoué, Région du Nord,	Ets ABOUBP 1882 TEL 699 50 80 80	44 940 200 quarante-quatre millions neuf cent quarante mille deux cent FCFA	90 (quatre-vingt-dix) jours calendaires

DEMBO le 25 Avril 2022

Le MAIRE

HAYATOU

COMMUNE DE DEMBO

DECISION N°03/D/SYNCOBE/2022 DU 25/04/2022 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATIONS N° 01/DC/SCM/CD/CIPM/2022 DU 24/04/2022 RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE DE CEREALES D'UNE CAPACITE DE 3000 SACS D'UNE AIRE DE SECHAGE ET LATRINE A NGOURORE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA II, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

OBJET DE LA LC	ADJUDICATAIRE	MONTANTS EN FCFA	DELAI D'EXECUTION
Exécution des travaux de Construction d'un magasin de stockage de céréales d'une capacité de 3000 sacs d'une aire de séchage et d'un bloc de latrine à NGOUHORE dans la Commune d'Arrondissement de Garoua il, Département de la Bénoué	ETS RSMBP 12469 YAOUNDE TEL 690 235 039	24 701 670 (vingt-quatre millions sept cent un mille six cent soixante-dix) FCFA Toutes Taxes Comprises	90 (quatre-vingt-dix) jours calendaires

DEMBO le 25 Avril 2022

Le MAIRE

HAYATOU

COMMUNE DE NGWEI**DECISION MUNICIPALE N°003/DM/CIPM/C.NGWEI/SG PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE
COMMANDE**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGWEI, AUTORITE CONTRACTANTE**

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées;

Vu la Loi n°2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi de finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

Vu le Décret n° 77/203 du 29 juin 1977, déterminant les communes et leur ressort territorial, et ses modificatifs subséquents ;

Vu le Décret N° 2012/076 du 8 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2011/048 du 23 Février 2001

portant création, organisation et fonctionnement l'ARMP ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 3 Juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2007/11 du 21 avril 2007, portant création de la Commune de Ngwei ;

Vu le Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011, portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019;

Vu le Décret n°2019/536 du 07 octobre 2019, portant nomination de M. Cyrille Yvan ABONDO aux fonctions de Préfet du Département de la Sanaga-Maritime ;

Vu l'Arrêté n° 00152/A/MINDDEVEL du 03 mars 2020, constatant l'élection du Maire et des Adjointes au Maire de la commune de Ngwei ; modifié et complété par l'arrêté n° 000387/A/ MINDDEVEL/DCTD du 27 Avril 2020, constatant l'élection de Monsieur HAGBE Mathieu, Maire de la Commune de Ngwei à l'issue de la session extraordinaire du Conseil Municipal tenue le 03 Avril 2020 dans la Commune de Ngwei ;

Vu l'Arrêté N°000371/A/MINMAP du 11 Décembre 2014 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés

auprès de certaines Communes ;

Vu la Circulaire N°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certaines Communes ;

Vu Décision N°13/D/CIPM/C.NGWEI/SG/2019 portant constatation la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Ngwei

Vu le procès-verbal de la session du 29/06/2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés de Ngwei ;

Considérant l'Avis de consultation N°01BIS/DC/C-NGW/CIPM/2022 du 19/05/2022 pour DEMANDE DE COTATION N° 01BIS?DC/C-NGWEI/MO/CIPM/2022 DU 19/05/2022 TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE POSITIF ÉQUIPÉ DE POMPE ÉLECTRIQUE ET D'UN CUBITAINEUR MONTÉ SUR STRUCTURE EN BÉTON ARMÉ AU MOTEL DE MAKONDO, DANS LA COMMUNE DE NGWEI, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL

Considérant les nécessités de services

DECIDE:

Article 1er: ZUNCAM ENTERPRISE SARL, B.P 226 TIKO, Tél : 677 513 634 est déclarée adjudicataire de la lettre commande objet de l'offre susvisé et dont les caractéristiques se présentent comme suit :

Montant de la lettre commande : 12 115 204(Douze millions cent quinze mill deux cent quatre francs)FCFA Toutes

Taxes Comprises.

Délai de livraison : Un (01) mois, calendaire

Article 2: La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.-/

NGWEI le 29 Juin 2022

Le MAIRE

HAGBE Mathieu

COMMUNE DE GAROUA 2E

ADDITIF N°001 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/CAGII /SG/ST/CIPM /2022 DU 13/06/ 2022 , RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION AVEC CONSTRUCTION DES DALOT, DES VOIRIES AU QUARTIER MAROUARE (LOT 1) ET DES TRONÇONS: CARREFOUR 8 -ECOLE TECHNIQUE D'AGRICULTURE (LOT 2), HOTEL PLAZZA - PETIT PARIS (LOT 3), SABONGARI OURO LAWAN-ONTHOUGA (LOT 04), DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 2EME, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD. ADDITIF N°01 PORTANT MODIFICATION DU MONTANT DE LA CAUTION DE SOUMISSION DES TRAVAUX DE REHABILITATION AVEC CONSTRUCTION DES DALOT, DES VOIRIES AU QUARTIER MAROUARE (LOT 1)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Cautionnement Provisoire
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel par lot de : un million cent mille (1100 00) F CFA (lot 1) ; Six Cent Milles 600 000 F CFA (lot 2), Cinq Cents Mille (500 000 (lot 3 et 4)) F CFA, et établie par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Garoua porte à la connaissance des potentiels soumissionnaires que la caution de soumission aavau de réhabilitation avec construction des dalots, des voiries au quartier Marouaré (lot 1) relatifs à l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°05/AONO/CAGII /SG/ST/CIPM /2022 DU 13/06/ 2022 dont l'objet est cité ci-dessus : au lieu de cent dix milles (110000) FCFA est plutôt un million cent milles (1 100 000) FCFA.</p>

GAROUA le 21 Juin 2022

Le MAIRE

OUMAROU SANDA

COMMUNE DE NGWEI

COMMUNIQUE N° 03/C/CM NGWEI/SG DU 29/06/2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°01BIS/DC/C-NGW/CIPM/2022 DU 19/05/2022 POUR DEMANDE DE COTATION N° 01BIS/DC/C-NGWEI/MO/CIPM/2022 DU 19/05/2022 TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE POSITIF ÉQUIPÉ DE POMPE ÉLECTRIQUE ET D'UN CUBITAINER MONTÉ SUR STRUCTURE EN BÉTON ARMÉ AU MOTEL DE MAKONDO, DANS LA COMMUNE DE NGWEI, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGWEI**

Communique :

Par décision Municipale N°03/C/CM NGWEI/SG du 29/06/2022

ZUNCAM ENTERPRISE SARL, B.P 226 TIKO, Tél : 677 513 634, N° Contribuable : P086600373367 U, N° Registre de Commerce RC/CKO/2006/A/001 a été retenue comme adjudicataire de la Lettre Commande relative à la demande de cotation suscitée, au vu du résultat du procès-verbal de la session du 29 Juin 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, ci-dessous :

Soumissionnaire	Offre administrative	Offre Technique	Offre Financière	Décision
ZUNCAM ENTERPRISE SARL	Conforme	Délai : 01 mois 81,48% d ôcritères validés (80% exigés par la DC)	Montant TTC : 12 115 204	Adjudicataire

L' adjudicataire est invité à se présenter dans un délai de cinq (05) j ours après publication du présent communiqué, à la Commune de Ngwei pour notification de la décision d'attribution et du projet de lettre-Commande.

Par ailleurs, le soumissionnaire n'ayant pas été admis est prié de passer retirer ses offres sous quinzaine à la Commune de Ngwei, sous peine de destruction.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de oumiss on pour l'Etablissement ZUNCAM ENTERPRISE SARL

NGWEI le 29 Juin 2022

Le MAIRE

HAGBE Mathieu

COMMUNE D'AKOEMAN

**DECISION N°012/D/C/AKO/SG/ DU PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE
COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE MAITRISE D'ŒUVRE DU SUIVI ET DE CONTRÔLE POUR LES
TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU TRONÇON DE ROUTE COMMUNALE CO133005 : CARREFOUR TOM
(INTER RO143) – BEMWA'ASSI (LIMITÉ NGOULMAKONG), ARRONDISSEMENT DE AKOEMAN,
DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, RÉGION DU CENTRE.. OBJET DE L'APPEL
D'OFFRE N°010/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022, DU 06/06/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE MAITRE
D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'AKOEMAN FINANCEMENT : BIP MINTP (LIGNE FOND
ROUTIER) ; EXERCICE 2022 ET SUIVANTS**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AKOEMAN

(Autorité Contractante)

Vu la Constitution ;

Vu le décret N° 2012/074 du 08 mars 2018 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics, modifié et complété par le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu l'arrêté N° 038/CAB/PM du 15 mai 2014 mettant en vigueur les dossiers d'Appel d'Offres types pour la passation des marchés publics ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la décision N° 00157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions Internes de passation des Marchés Publics auprès des Communes et Communes d'Arrondissements ;

Vu la Décision Municipal N° 008/DM/C/AKO/SG/ du 12/04/2019 constatant la Commission Interne de passation des Marchés Publics dans la Commune d'AKOEMAN ;

Vu l'Appel N°010/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022, du 06/06/2022 en procédure d'urgence pour travaux de maîtrise d'œuvre du suivi et de contrôle pour les travaux de réhabilitation du tronçon de route communale CO133005 : carrefour TOM (inter RO143) – BEMWA'ASSI (limite NGOULMAKONG), Arrondissement de Akoeman, Département du Nyong et So'o, Région du Centre

Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'AKOEMAN transmise le 29/06/2022,

Considérant les nécessités de service

DECIDE

Article 1^{er} : l'entreprise **ETS PENTAGONE II, BP : 374 ESEKA Tél 675 963 207**, est déclarée adjudicataire de la lettre commande objet de l'appel d'Offre National Ouvert N°010/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022, du 06/06/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DU SUIVI ET DE CONTROLE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE ROUTE COMMUNALE CO133005 : CARREFOUR TOM (Inter RO143) – BEMWA'ASSI (LIMITE NGOULMAKONG), ARRONDISSEMENT DE AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE

Aux conditions ci-après :

Montant la lettre commande : **7 494 863 (Sept millions quatre cent quatre-vingt-quatorze mille huit cent soixante-trois)** FCFA TTC

Délai d'exécution : **Cinq(05) mois pour la tranche ferme et sept (07) mois pour la tranche conditionnelle.**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /.

AKOEMAN le 30 Juin 2022

Le MAIRE

MBARGA MBIDA JOSEPH



SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°05592/22/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA DU 27/06/2022 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES RELATIFS A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°046/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 08/03/2022 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS DE CONSOMMABLES DES EGRENEUSES POUR LES USINÉS D'EGRENAGE & ELA SODECOTON.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu la résolution n°4 de la 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON

Vu la résolution n°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicable à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des Marchés de la SODECOTON

Vu la Résolution n°9 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert N°046/22/AOIO/SDCC/CIPM du 08/03/2022 pour la fourniture de trois (03) lots de consommables des égreneuses pour les usines d'égrenage à la SODECOTON ;

Considérant La Lettre N°074/22/SDCC/CIPM du 17 juin 2022 du Président de la CIPM de la SODECOTON ;

DECIDE :

Article 1: Les Sociétés ci-après sont retenues comme adjudicataires des marchés relatifs à la consultation susmentionnée :

Lots	SOUSSIONNAIRE	MONTANT EN FCFA	DELAIS D'EXECUTION
1	CMTS	170 184 060	120 jours à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.
2	LARN INTERNATIONAL LTD	221 447 250	120 jours à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.
3	CMTS	186 387 750	80 jours à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

GAROUA le 27 Juin 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MOHAMADOU BAYERO

COMMUNE DE DIBAMBA

DÉCISION MUNICIPALE N°03/M/CNE/DBA/SG/2022 DU 11/06/2022 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE N° 05/LC//CDIB/2022 DU 11 /06/2022PASSÉ APRÈS APPEL D OFFRE OUVERT N°0 5/AONO/C-DIB/CIPM/SG/2022 DU 12/04/2022 DANS LA COMMUNE DE DIBAMBA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Dibamba ; Autorité Contractante :

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°204/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;

Vu le décret n°77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs des tutelles et Etablissement Communaux, ensemble ses modificatifs subséquents ;

Vu le décret n°77/2003 du 29 Juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial, ensemble ses modificatifs subséquents ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics .

Vu le décret n°2012 /074 du 08 Mars 2012 portant création , organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics

Vu le décret n° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création , organisation et fonctionnement de l'ARMP

Vu le décret n°218 du 02 Mars 2018 créant le Ministère de la décentralisation et du développement local ;

Vu le décret n°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de Mr. ABONDO Cyrille Yvan, en qualité du préfet du Département de la Sanaga-Maritime ;

Vu l'arrêté n°000163/A/MINATD/DCTD du 04 Mars 2020, constatant l'élection de M. NJECACAL Manfred en qualité de Maire de la Commune de Dibamba ;

Vu la circulaire N°001/CAB/PR/du 19 Juin 2012 relative à la passation et contrôle de l'exécution de marchés publics

Vu la circulaire N°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Codes Marchés

Vu la circulaire N°04 /CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du code des Marchés Publics

Vu la décision N°00000446/MINMAP/SG/DAI du 20 juillet 2016 constatant la composition des commissions internes de passation des marchés auprès de la Commune de DIBAMBA,

Vu la demande faite à la Commission Interne de Passation des Marchés d attribuer le marché au prestataire qui remplit les conditions .

DECIDE

Article 1er : L'Entreprise **ETS LE CADET B.P 3197 Douala** est déclarée adjudicataire de la lettre —commande travaux d'extension du réseau électrique de BONEPOUPA dans la Commune de DIBAMBA , Département Sanaga Maritime Région du Littoral.

Article 2 : le montant de la lettre du commande est de **14 999 265 (Quatorze Millions Neuf Cent Quatre t Dix Neuf Mille Deux Cent Soixante Cinq) Francs CFA TTC pour un délai de Trois (03) mois.**

Article 3: La présente décision sera enregistrée et publiée par tout où besoin sera

DIBAMBA le 11 Juin 2022

Le MAIRE

NJECACAL Manfred

COMMUNE EDZENDOUAN

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE CONSTRUCTION DE 06 BOUTIQUES AU MARCHÉ D'EDZENDOUAN, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE : FINANCEMENT MINDEVEL EXERCICE 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'EDZENDOUAN,

Vu la constitution ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et d'autres entités publiques ;

Vu la loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées (CG.CTD) ;

Vu la loi n°2021/026 du 16 Décembre 2021 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022

Vu le Décret n°95/082 du 24 avril 1995 portant création de la Commune rurale d'EDZENDOUAN ;

Vu le Décret N° 2020/758 du 18 décembre 2020, portant nomination de Monsieur **KIN-NOU NANA Thierry**, Administrateur Civil, aux fonctions de Préfet du Département de la Mefou et Afamba ;

Vu l'Arrêté N° 000200/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020, constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'EDZENDOUAN, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;

Vu la Circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution de la loi de finances au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, et les autres entités publiques pour l'exercice 2022 ;

Vu l'Appel d'Offre National ouvert en procédure d'urgence N°06/AONO/C.EDZ/SG/CIPM/2022

du 09 MAI 2022 pour l'exécution des travaux de construction de 06 boutiques au marché d'EDZENDOUAN, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre **FINANCEMENT MINDEVEL, EXERCICE 2022** ;

Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'EDZENDOUAN, par lettre N°06/22/C-EDZ/SG/CIPM du 17 JUIN 2022;

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE

Article 1er : Le Soumissionnaire **ETS NK SERVICES** est attributaire du marché de construction de 06 boutiques au marché d'EDZENDOUAN, Département de la MEFOU et AFAMBA, Région du Centre ; pour un montant TTC de CFA : **27 787 580 (VINGT-SEPT MILLIONS SEPT CENT QUATRE-VINGT SEPT MILLE CINQ CENT QUATRE-VINGTS FRANCS CFA)** et un délai d'exécution de 03 (TROIS) mois calendaire.

Article 2 : La présente décision sera communiquée et publiée partout où besoin sera.

EDZENDOUAN le 20 Juin 2022

Le MAIRE

ZING SERGE DIEUDONNE

COMMUNE D'AKOEMAN

**DECISION N°011/D/C/AKO/SG/ DU PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE
COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE CO133005 :
CARREFOUR TOM (INTER RO143) – BEMWA'ASSI (LIMITE NGOULMAKONG) : PHASE 1 ET 2,
ARRONDISSEMENT DE AKOEMAN, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, RÉGION DU CENTRE.. OBJET
DE L'APPEL D'OFFRE N°009/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022, DU 06/06/2022 EN PROCEDURE
D'URGENCE MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'AKOEMAN FINANCEMENT : BIP MINTP
(LIGNE FOND ROUTIER) ; EXERCICE 2022 ET SUIVANTS**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AKOEMAN

(Autorité Contractante)

Vu la Constitution ;

Vu le décret N° 2012/074 du 08 mars 2018 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics, modifié et complété par le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu l'arrêté N° 038/CAB/PM du 15 mai 2014 mettant en vigueur les dossiers d'Appel d'Offres types pour la passation des marchés publics ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la décision N° 00157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions Internes de passation des Marchés Publics auprès des Communes et Communes d'Arrondissements ;

Vu la Décision Municipal N° 008/DM/C/AKO/SG/ du 12/04/2019 constatant la Commission Interne de passation des Marchés Publics dans la Commune d'AKOEMAN ;

Vu l'Appel N°009/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022, du 06/06/2022 en procédure d'urgence pour travaux de réhabilitation de la route communale CO133005 : carrefour TOM (inter RO143) – BEMWA'ASSI (limite NGOULMAKONG) : phase 1 et 2, Arrondissement de Akoeman, Département du Nyong et So'o, Région du Centre

Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'AKOEMAN transmise le 29/06/2022,

Considérant les nécessités de service

DECIDE

Article 1^{er} : l'entreprise **ETS LHYNDHA BUSINESS CENTER, BP : 221 SANGMELIMA Tél 679 63 15 15, est déclarée adjudicataire de la lettre commande objet de l'appel d'Offre National Ouvert N°009/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022, du 06/06/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE CO133005 : Carrefour TOM (Inter RO143) – BEMWA'ASSI (Limite NGOULMAKONG) : Phase 1 et 2, Arrondissement de AKOEMAN, Département du NYONG ET SO'O, Région du CENTRE.**

Aux conditions ci-après :

Montant la lettre commande : **149 722 810 (Cent quarante-neuf millions sept cent vingt-deux mille huit cent dix) FCFA TTC**

Délai d'exécution : **Cinq(05) mois pour la tranche ferme et six (06) pour la tranche conditionnelle.**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /.

AKOEMAN le 29 Juin 2022

Le MAIRE

MBARGA MBIDA JOSEPH

COMMUNE DE DIBAMBA

COMMUNIQUE N°02/C/CB DU 11 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 04/AONO/C-DIBAMBA/CIPM/SG/2022 DU 12/04/2022 POUR L' ACHÈVEMENT DE LA RÉHABILITATION DE LA LIGNE ÉLECTRIQUE DE POUT NJOUMA DANS LA COMMUNE DE DIBAMBA , [DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME , RÉGION DU LITTORAL . MAITRE D'OUVRAGE : LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DIBAMBA FINANCEMENT ; BUDGET BIP 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de DIBAMBA ; Autorité Contractante , communique ; par appel d'offre national ouvert N° **04/AONO/C-DIBAMBA/CIPM/SG/2022 du 12/04/ 2022 du marché ci-dessus cité est attribué au soumissionnaire ETS LE CADET B.P 3197 Douala** pour un montant de **14 490 981 (Quatorze Millions Neuf Cent Quatre Vingt Mille Neuf Cent Quatre Vingt Un) Francs CFA TTC** pour un délai d'exécution de **03 (Trois) mois calendaires** .

Le dit attributaire est invité à se présenter au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué , au secrétariat du Maire de la Commune de DIBAMBA sise à l'Hôtel de ville de DIBAMBA à Logbadjeck pour l'établissement des documents y relatifs .

DIBAMBA le 25 Juin 2022

Le MAIRE

NJECACAL Manfred

COMMUNE DE YAOUNDE IV**COMMUNIQUE**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV****Chevalier de l'ordre de la valeur ;**

Maître d'Ouvrage, porte à la connaissance des entreprises et Etablissements ayant soumissionné à l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'Urgence N°001/AONO/CA/YDEIV/CIPM du 18 Avril 2022, relatif aux travaux de désenclavement, de mobilité et de connectivité du quartier Ekounou-gazolent dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV que, ledit Marché a été attribué à **ADS Sarl, BP : 3148 Yaoundé, tél : 677114696/699196173**, pour un montant Toutes Taxes Comprises de **deux cent trente-deux millions quarante-six mille cent trente-un (232 046 131) Francs CFA**, pour un délai d'exécution de 3mois.

Le représentant de ladite entreprise est prié de prendre attache avec le service Technique de l'Aménagement et des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé IV, en vue de la finalisation du dossier y afférent.

Les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs Offres sous quinzaine, faute de quoi celles-ci seront détruites.

YAOUNDE le 28 Juin 2022

Le MAIRE

BIHINA EFFILA Gabriel

COMMUNE DE DIBAMBA

DÉCISION MUNICIPALE N°02/M/CNE/DBA/SG/2022 DU 11/06/2022 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE N° 04BIS /LC//CDIB/2022 DU 11 /06/2022PASSÉ APRÈS APPEL D OFFRE OUVERT N°0 4/AONO/C-DIB/CIPM/SG/2022 DU 12/04/2022 DANS LA COMMUNE DE DIBAMBA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Commune de Dibamba ; Autorité Contractante :**

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°204/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;

Vu le décret n°77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs des tutelles et Etablissement Communaux, ensemble ses modificatifs subséquents ;

Vu le décret n°77/2003 du 29 Juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial, ensemble ses modificatifs subséquents ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics .

Vu le décret n°2012 /074 du 08 Mars 2012 portant création , organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics

Vu le décret n° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création , organisation et fonctionnement de l'ARMP

Vu le décret n°218 du 02 Mars 2018 créant le Ministère de la décentralisation et du développement local ;

Vu le décret n°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de Mr. ABONDO Cyrille Yvan, en qualité du préfet du Département de la Sanaga-Maritime ;

Vu l'arrêté n°000163/A/MINATD/DCTD du 04 Mars 2020, constatant l'élection de M. NJECACAL Manfred en qualité de Maire de la Commune de Dibamba ;

Vu la circulaire N°001/CAB/PR/du 19 Juin 2012 relative à la passation et contrôle de l'exécution de marchés publics

Vu la circulaire N°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Codes Marchés

Vu la circulaire N°04 /CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du code des Marchés Publics

Vu la décision N°00000446/MINMAP/SG/DAI du 20 juillet 2016 constatant la composition des commissions internes de passation des marchés auprès de la Commune de DIBAMBA,

Vu la demande faite à la Commission Interne de Passation des Marchés d attribuer le marché au prestataire qui remplit les conditions .

DECIDE

Article 1er: L'Entreprise **ETS LE CADET B.P 3197 Douala** est déclarée adjudicataire de la lettre —commande ?ur l'Achèvement de la réhabilitation de la ligne électrique de Pout Njouma dans la Commune de DIBAMBA , Département de la Sanaga Maritime Région du Littoral

Article 2 : le montant de la lettre du commande est de **14 980 981 (Quatorze Millions Neuf Cent Quatre ngt Mille Neuf Cent Quatre Vingt Un) Francs CFA TTC pour un délai de Trois (03) mois**

Article 3 La présente décision sera enregistrée et publiée par tout où besoin sera

DIBAMBA le 11 Juin 2022

Le MAIRE

NJECACAL Manfred

COMMUNE D'ESEKA

PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'AVIS DE CONSULTATION D'ENTREPRISES NO001/DCE/C-EKA/SG/CIPM/2022 DU 23 MAI 2022 SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE NO002057/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 09 MAI 2022 POUR LES TRAVAUX DE CANTONNAGE ET D'ENLEVEMENT DES ORDURES ET DECHETS MENAGERS DANS LA COMMUNE D'ESEKA, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE, SUR FINANCEMENT DU FONDS ROUTIER ET DU MINH DU-FEICOM, EXERCICE 2022. LOT 1 : TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LE TRONÇON DE ROUTE RÉGIONALE BITUMÉE NO0103 NGOG-MAPUBI (PONT SUR LA KELLÉ) – ESEKA LIMITE LOLODORF (75,00 KM) LOT 2 : TRAVAUX D'ENLÈVEMENT DES ORDURES ET DÉCHETS MÉNAGERS

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ESEKA (AUTORITE CONTRACTANTE)**

Vu la constitution ;

Vu la loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation, et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2017/343 du 03 juillet 2017 portant nomination de Monsieur Peter TIEH NDE aux fonctions de Préfet du département du Nyong-et-kellé ;

Vu l'arrêté n°0000172/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjointes au Maire à l'issue du scrutin Municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Eséka, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre ;

Vu la circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2021 ;

Vu la décision municipale n°01/2022/DM/C-EKA/SG du 03 janvier 2022 constatant la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune d'Eséka pour l'exercice 2022 ;

Vu le Dossier de Consultation d'Entreprises n°001/DCE/C-EKA/SG/CIPM/2022 du 23 Mai 2022 pour les travaux de cantonnement et d'enlèvement des ordures et déchets ménagers dans la Commune d'Eséka, département du Nyong-et-kellé, région du centre ;

Vu le rapport du Comité Ad Hoc chargé de l'ouverture des plis du 21 juin 2022 ;

Vu le procès-verbal n° 05/2022 du 28 juin 2022 de la session de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Eséka ;

Vu la proposition d'attribution n°03/2022/L/CIPM/C-EKA du 28 juin 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Eséka ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Les Entreprises **WORLD AFRICAN SERVICES SARL** et **ELCO SARL** sont déclarées **adjudicataires** de la lettre-commande relative à l'Avis de Consultation d'Entreprises mentionné ci-dessus, suivant les conditions ci-après :

Lot N°	Attributaire	Montant toutes taxes comprises lu (en FCFA)	Montant toutes taxes comprises corrigé (ou définitif) (en FCFA)	Délai d'exécution
--------	--------------	---	---	-------------------

Lot 1	WORLD AFRICAN SERVICES SARL	Phase 1 :		
		15 893 640 (Quinze millions huit cent quatre-vingt-treize mille six cent quarante)	15 893 640	Trois(03) mois
		Phase 2 :		
		14 104 890 (Quatorze millions cent quatre mille huit cent quatre-vingt-dix)	14 104 890	Trois (03) mois
Lot 2	ELCO SARL	19 059 644 (Dix-neuf millions cinquante-neuf mille six cent quarante-quatre)	19 059 644	Trois(03) mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

ESEKA le 29 Juin 2022

Le MAIRE

TJOCK Sylvain moïse



COMMUNE DE KAELE

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°001BIS/DC/C.KLE/CIPM/AI/2022 DU 27 JUIN 2022 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES BOIS COMMUNAUX DE KAELE, COMMUNE DE KAELE, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINFOF, EXERCICE 2022

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
56 33 054 04 641326 522114 941

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public **MINFOF**, de l'Exercice 2022, le Maire de la Commune de Kaélé Autorité Contractante, lance un avis de Consultation pour la réalisation **des travaux**

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Marché comprennent :

- Ouverture des limites de la forêt communale
- Levée topographique et bornage du site
- Piste d'accès
- Fourniture et pose des bancs publics
- Fourniture et pose d'une clôture grillagée
- Acquisition panneaux solaires
- Matériels d'entretien
- Fourniture et pose lampadaires
- Acquisition et pose de matériel végétal
- Remblais et nivèlement de la platte-forme
- Etc.

3. Cout Prévisionnel

20 000 000 (vingt millions)

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises de droit camerounais installées sur le Territoire National.

6. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2022 sur la ligne d'Imputation Budgétaire : **56 33 054 04 641326 522114 941**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de Kaélé au Bureau de Suivi des Marchés et des Projets Communaux, dès publication du présent avis

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de Kaélé au Bureau de Suivi des Marchés et des Projets Communaux, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable, au titre des frais d'achat du dossier, de **rente-cinq mille (35 000) francs CFA** auprès de la Recette municipale de la Commune de Kaélé.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme telles, devra être déposée à la Commune de Kaélé au Bureau de Suivi des Marchés et des Projets Communaux, au plus tard le **21 JUILLET 2022 à 10 Heures** et devra porter la mention :

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°001/DC/C.KLE/CIPM/AI/2022 DU 27 JUIN 2022
POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES BOIS COMMUNAUX DE KAELE, COMMUNE
DE KAELE, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD.**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".

10. Delai de Livraison

Trois (03) mois

11. Cautionnement Provisoire

La caution de soumission (suivant modèle joint) d'un montant de **400 000 (quatre cent mille) F CFA** et d'une durée de validité de **quatre (04) mois à compter de la date de dépouillement des offres**, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances du Cameroun ;

12. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à la Commune de Kaélé au Bureau de Suivi des Marchés et des Projets Communaux contre récépissé avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance de dépouillement par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Kaélé, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux date, heure et adresse précisées ci-dessous :

Date et heure d'ouverture des plis	Le 21/07/2022 à 11 heures
Lieu d'ouverture des plis	Salle de Dépouillement de la Commune de Kaélé

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires porteront notamment sur :

1. Absence de la caution de soumission
2. La fausse déclaration ou pièce falsifiée.

La Commission Interne de Passation des Marchés procédera à l'évaluation des offres. L'évaluation des offres sera conduite dans les conditions suivantes :

1. Vérifier que la soumission correspondant au modèle est bien remplie, timbrée datée et signée avec le nom et titre du signataire.
2. Vérifier que le Bordereau des Prix Unitaires, le Devis Descriptif et Quantitatif et le cadre des sous-détails sont dûment remplis.
3. Vérifier les opérations arithmétiques, en multipliant le cas échéant les prix unitaires par les quantités et en utilisant le prix unitaire.
4. Vérifier que le dossier de l'offre technique est satisfaisant.

Si le soumissionnaire ayant présenté l'offre classée moins disante au tableau des offres, satisfait aux conditions minimales de qualification, l'offre sera retenue.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel à la Demande de Marché et satisfaisant aux critères essentiels ou de ceux éliminatoires et présentant l'offre évaluée la moins disante. Si le Maire de la Commune de Kaélé, Autorité Contractante, n'est pas satisfait par l'offre retenue, il pourra demander au soumissionnaire de modifier son offre.

16. Durée Validité des Offres

L'offre restera valable pendant une période de **90 (Quatre-vingt-dix)** jours calendaires à compter de la date d'ouverture des plis.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours et aux heures ouvrables, auprès de l'Autorité Contractante, ses représentants, les membres de la Commission de Passation des Marchés, les soumissionnaires et fournisseurs.

1. i. offre, donne, sollicite ou accepte un quelconque avantage en vue d'influencer l'action d'un agent public au cours de l'attribution.
2. ii. se livre à des "manœuvres frauduleuses" quiconque déforme ou dénature des faits afin d'influencer l'attribution ou l'exécution.
3. iii. fournit, sollicite ou accepte plusieurs cotations émises par le même fournisseur sous des noms des sociétés différentes.

COMMUNE DE DEMBO

DECISION N°04/D/SYNCOBE/2022 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°04/D/SCM/CD/CIPM/2022 DU 24/04/2022 RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET D'EQUIPEMENT D'UN COMPLEXE SANITAIRE CONSTITUE D'UN PARC VACCINOGENE EQUIPE D'UN FORAGE A ENERGIE SOLAIRE ET D'UN BAIN DETIQUEUR A WINDE-NGONG, DANS LA COMMUNE DE NGONG, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD (EN PROCEDURE D'URGENCE).

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

OBJET DE LA LC	ADJUDICATAIRE	MONTANTS EN FCFA	DELAI D'EXECUTION
Exécution des travaux de construction et d'équipement d'un complexe sanitaire constitué d'un parc vaccinogène équipé d'un forage à énergie solaire et d'un bain détiqueur à Windé-Ngong, dans la Commune de Ngong, Département de la Benoué, Région du Nord.	ETS T5/ YOUSOU BP GAROUA TEL 676 178 603	45 784 854 (quarante-cinq millions sept cent quatre-vingt-quatre mille huit cent cinquante quatre	90 (quatre-vingt-dix) jours calendaires

le 25 Avril 2022

Le MAIRE

HAYATOU

COMMUNE DE DEMBO

DECISION N°01/D/SYNCOBE/2022 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT D'ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N°01/DC/SCM/CD/CIPM/2022 DU 24/04/2022 RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES(MAGASIN, HANGAR) POUR LA MISE EN PLACE D UNE PRODUCTION, STOCKAGE PAR LA CONSTRUCTION D'UN HANGAR ET LA SECURISATION ET MISE EN CULTURE DES PARCELLES DE PRODUCTION DE SEMENCES FOURRAGERES (SORGHO,STILOZANTES,BRACCHARIA)DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA III, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD (EN PROCEDURE D'URGENCE).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

OBJET DE LA LC	ADJUDICATAIRE	MONTANTS EN FCFA	DELAJ D'EXECUTION
Exécution des travaux de construction des infrastructures (magasin, hangar) pour la mise en place d'une unité de production, stockage par la construction d'un hangar et ia sécurisation et mise en culture des parcelles de production de semences fourragères (sorgho, stiiozantes, braccharia) à Djaiingo dans la Commune d'Arrondissement de Garoua III Département de la Bénoué	ETS RSM BP 12469 YAOUNDE TEL 690 235 039	40 108 431 (quarante millions cent huit mille quatre cent trente un) FCFA Toutes Taxes Comprises	90 (quatre-vingt-dix) jours calendaires

DEMBO le 25 Avril 2022

Le MAIRE

HAYATOU

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**AVIS A SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°013/ASMI/C /PDP/2022 DU 30/06/2022
DÉVELOPPEMENT ET MISE EN PLACE DE (I) UNE PLATEFORME DE PARTAGE ET D'ÉCHANGE DE
DONNÉES DE L'INFRASTRUCTURE DES DONNÉES GÉOGRAPHIQUES (IDG) ET (II) UN SYSTEME
D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE COMMUNAL TRANSVERSAL (SIG METIERS) DE LA COMMUNAUTÉ
URBAINE DE DOUALA.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Projet Drainage Pluvial (PDP) de Douala vise à doter la ville de Douala d'ouvrages d'assainissement adéquats pour le drainage des eaux pluviales en vue de lutter efficacement contre les inondations et de réduire l'exposition des populations aux maladies hydriques. Les conventions de financement de ce projet, signées en août 2012 entre l'AFD et la République du Cameroun, portent sur un montant de 166,56 millions d'euros. Le projet est financé par l'AFD (Prêt) à hauteur de 67% (112 M€), le C2D (subvention) à hauteur de 11% (18 M€) et la République du Cameroun, à hauteur de 22% (36,56 M€). La date de fin de projet (DLVF), initialement prévue fin juillet 2020, a été prorogée par avenant jusqu'à fin décembre 2022.

Le projet de drainage pluvial s'est également engagé à procéder à la modernisation du Système d'Information Géographique de la Ville de Douala à travers :

La réalisation d'une orthophotographie numérique couleur, d'un plan numérique et d'un modèle numérique de terrain, et

Le recrutement d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour la modernisation du Système d'Information Géographique de la ville de Douala.

Cette AMO, qui a débuté en 2020 et qui s'est achevée en 2021, a permis de faire un audit approfondi du SIG actuel de la Ville de Douala tant sur le plan organisationnel qu'infrastructuel. Les résultats de cet audit ont permis de relever que le SIG actuel de la Ville de Douala est dans un état embryonnaire.

A la suite de cet audit, le consultant a procédé à la modélisation des données, à travers l'analyse de l'existant et à la production d'un géocatalogue des données de référence. Ensuite le consultant a proposé une architecture du futur SIG sur la base de laquelle trois scénarios de développement et déploiement du SIG de la Ville de Douala ont été proposés.

En rapport avec le Maître d'ouvrage, il a été convenu que la modernisation du SIG de la ville de Douala devra s'articuler autour de deux composantes majeures :

- **La composante 1** pour le développement et la mise en place d'une plateforme de partage et d'échange de données de l'Infrastructure des Données Géographiques (IDG) qui devrait permettre une meilleure coordination des interventions sur les voiries et réseaux divers en relation avec les différents concessionnaires de réseaux et d'autres acteurs.
- **La composante 2** pour le développement et la mise en place d'un Système d'Information Géographique communal transversal (SIG métiers) au sein de la Communauté Urbaine de Douala.
- Fort de ce qui précède, le Maire de la Ville de Douala lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de présélectionner les bureaux d'études nationaux et/ou internationaux afin de procéder à la réalisation des prestations ci-dessous décrites.

Pouvoir adjudicateur

La Communauté Urbaine de Douala (CUD) a reçu un financement de l'Agence Française de Développement (AFD) en vue de réaliser le Projet de Drainage Pluvial (PDP) de Douala. Une partie de ces fonds sera utilisée pour la modernisation du Système d'Informations Géographique (SIG) de la Communauté Urbaine de Douala, en finançant deux composantes suivantes :

La composante 1 portant sur le développement et la mise en place d'une plateforme de partage et d'échange de données de l'Infrastructure des Données Géographiques (IDG), et **La composante 2** portant sur le développement et la mise en place d'un système d'information géographique communal transversal (SIG Métiers) au sein de la Communauté Urbaine de Douala. A cet égard, la Communauté Urbaine de Douala souhaite recruter une Entreprise spécialisée, pour la réalisation de cette prestation.

2. Objet

L'Objectif de la consultation est d'inviter les bureaux d'études ou groupement de bureaux d'études susceptibles de mener à bien cette mission à manifester leur intérêt. Ladite mission consiste à :

- **Composante 1 : Le développement et la mise en place d'une plateforme de partage et d'échange de données et l'Infrastructure des Données Géographiques (IDG) :**

- implémenter les bases de données de l'IDG, structurer, mettre en cohérence et intégrer les données spatiales existantes (données de référence) dans les différentes bases de données de l'IDG ;

fournir le matériel informatique nécessaire à la mise en place de la plateforme IDG ; fournir les logiciels informatiques nécessaires à la mise en place de la plateforme IDG ;

développer la plateforme de partage et d'échange des données de l'IDG conformément à la maquette retenue ;

installer, paramétrer et administrer la plateforme ;

former et transférer le savoir-faire et les compétences au personnel de la CUD.

NB : Ces informations ne remplacent pas le cahier des charges complet qui sera envoyé aux candidats retenus.

- **Composante 2 : Le développement et la mise en place d'un Système d'Information Géographique commun transversal (SIG métiers) au sein de la CUD:**

restructurer et mettre en cohérence des données Métiers au sein de la Communauté Urbaine de Douala ;

développer des applications métiers ; acquérir du matériel informatique ; acquérir des logiciels SIG ;

transférer des compétences et du savoir-faire au personnel de la CUD.

NB : Ces informations ne remplacent pas le cahier des charges complet qui sera envoyé aux candidats retenus.

3. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt, rédigées en français et en Sept (07) exemplaires dont Un (01) original, Cinq (05) copies et Une (01) copie numérique sur CD-Rom ou clé USB marqués comme tels, doivent être déposés sous pli fermé et scellé à l'adresse suivante : **COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA Direction des Services Généraux et du Patrimoine Voirie Municipale** sise au **620, rue du Gouverneur CARRAS, au 2^{ème} étage de l'immeuble NSIA de BONANJO, B.P. 43 Douala**, Tél./Fax : +237 233 4215 09, E-mail : smakatoko@yahoo.fr avec copie à martekey@yahoo.fr

Au plus tard le **01/08/2022 à 12 heures**, heure locale, avec la mention : en langue française, avec en objet :

AVIS A SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°013/ASMI/C /PDP/2022 DU 30/06/2022

Développement et mise en place (i) d'une plateforme de partage et d'échange de données de l'Infrastructure des Données Géographiques (IDG) et (ii) d'un Système d'Information Géographique communal transversal (SIG métiers) de la Communauté Urbaine de Douala.

Pour les bureaux d'études internationaux, l'envoi des dossiers par un transporteur professionnel fiable est autorisé, dans le strict respect des consignes ci-dessus. Les dossiers devront être transmis dans la limite des délais fixés.

La Communauté Urbaine de Douala se réserve le droit de ne pas donner suite au présent Avis à Manifestation d'Intérêt.

Date limite d'envoi des dossiers de l'ASMI :01/08/2022 à 12 heures, heure locale.

4. Critères d'évaluation

Les candidatures seront retenues selon les critères suivants :

1. Des bureaux d'études se trouvant sous le coup d'une suspension suite à la résiliation d'un marché, en application de l'article 102 du Code des Marchés Publics camerounais ;
2. Des bureaux d'études n'ayant pas signé la Déclaration d'Intégrité en Annexe ;

La Communauté Urbaine de Douala s'autorise à ne retenir que six (06) bureaux d'études ou groupements de bureaux d'études. Les six candidats choisis seront les six meilleures après notation et application des critères ci-dessus.

La sélection finale se fera sur la base d'une consultation restreinte des bureaux d'études ou groupement de bureaux d'études présélectionnés, en accord avec les procédures du Maître d'Ouvrage et de son partenaire l'AFD.

5- Indépendance du(es) prestataire(s) et absence de conflits d'intérêts

Le bureau d'études et les experts mobilisés pour la prestation ne doivent pas avoir de liens avec la

Maîtrise d'ouvrage qui soient susceptibles d'interférer dans le processus d'évaluation et de mettre en doute l'impartialité et l'objectivité de ses conclusions. Ils ne doivent pas avoir été associés à l'instruction et/ou la mise en oeuvre du projet dans le cadre duquel se fera la présente prestation.

6- Documents demandés pour juger la qualité de la candidature

La Communauté Urbaine de Douala invite les consultants (bureaux d'études/groupement de bureaux d'études) à manifester leur intérêt et à fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations attendues :

1. Le statut et/ou les textes qui justifient l'existence du bureau d'études.
2. Les justificatifs correspondants aux critères d'appréciation ci-après :

a-1) Taille du bureau d'études



Il s'agit pour le bureau d'études d'indiquer le nombre d'experts permanents travaillant à son sein. Un bureau d'études qui emploie moins de trois experts est disqualifié.

a-2) Expérience du bureau d'études

- **Composante 1 : développement et mise en place d'une plateforme de partage et d'échange des données de l'Infrastructure des Données Géographiques (IDG)**

Spécialisé dans la réalisation des projets de développement et de la mise en place d'une plateforme d'échange et de partage de données de l'Infrastructure des Données Géographiques complexes, associés depuis au moins cinq ans, le bureau d'études devra apporter des justificatifs de projets qu'il a réalisés et ayant des caractéristiques et d'envergures similaires, notamment les brochures, les références concernant l'exécution de contrats analogues, les expériences dans des conditions similaires, la disponibilité des connaissances et qualifications nécessaires (justificatifs correspondants aux références présentées), les moyens humains et financiers, etc.

Le caractère similaire des références sera analysé en fonction de :

- l'ampleur et la complexité des marchés (taille et importance de la ville dans laquelle l'IDG a été développée et implémentée, la taille financière (marchés dont le montant est

au moins égal à **225 000 Euros**),

- le contexte géographique (Afrique en général

et en Afrique subsaharienne en particulier).

- **Composante 2 : développement et le déploiement d'un SIG communal transversal (SIG métiers) au sein de la Communauté Urbaine de Douala :**

Spécialisé dans la réalisation des projets de développement et le déploiement des SIG communaux transversaux complexes, associés depuis au moins cinq ans, le bureau d'études devra apporter des justificatifs de projets qu'il a réalisés et ayant des caractéristiques et envergures similaires, notamment les brochures, les références concernant l'exécution de contrats analogues, les expériences dans des

conditions similaires, la disponibilité des connaissances et qualifications nécessaires (justificatifs correspondants aux références présentées), les moyens humains et financiers, etc.

Le caractère similaire des références sera analysé en fonction de :

- l'ampleur et la complexité des marchés (taille et importance de la ville dans laquelle le SIG a été développé,

la taille financière (marchés dont le montant est au moins égal à **225 000 Euros**), le contexte géographique (Afrique en général et en Afrique subsaharienne en particulier).

a-3)- La capacité financière

Le bureau d'études devra également produire des éléments permettant d'apprécier sa capacité à gérer les montants en jeu. Son chiffre d'affaires moyen des trois dernières années devra être au moins égale à 300 000 Euros . Cette moyenne pourrait être calculée sur la base des chiffres lus sur les patentes concernées ou sur la base d'autres documents appropriés présentés.

a-4)- Les ressources humaines

A titre d'information, le personnel clé qui sera mobilisé pour la réalisation de la prestation devra avoir un

minimum de qualification et d'expérience et devra être choisi parmi les salariés du bureau d'études candidat ou du groupement auquel il appartient. Il s'agit de :

- **Un (1) chef de mission**, titulaire d'un diplôme d'ingénieur en géomatique (Bac+5) spécialisé en SIG et plus spécifiquement en développement du SIG Métiers ayant une ancienneté dans le domaine de minimum dix (10) ans. Il doit en outre avoir conduit comme chef de mission au moins deux (2) projets de même nature lors des dix (10) dernières années. A titre indicatif, le nombre d'hommes/mois du Chef de mission est estimé à 4 h/mois pour chaque composante, soit un total de 8 h/mois.

- **Un (1) ingénieur en développement**, titulaire d'un diplôme d'ingénieur informaticien (BAC+5) ou spécialisé en développement des Systèmes d'Information Géographique et du SIG Métiers justifiant d'une expérience générale dans le domaine de dix (10) ans minimum. Il devra justifier

d'une expérience spécifique comme

« responsable développement » supérieure ou égale à cinq (05) ans. Il doit en outre avoir participé comme développeur au moins dans deux (2) projets de même nature lors des cinq (5) dernières années. A titre indicatif, le nombre d'hommes/mois de l'ingénieur en développement est estimé à 3 h/mois pour chaque composante, soit un total de 6 h/mois.

- **Quatre (4) développeurs Web**, titulaires d'un diplôme d'informaticien (Bac + 3) en développement justifiant d'une ancienneté dans le domaine de cinq (5) ans minimum et ayant participé comme développeur dans deux (2) projets de même nature lors des cinq (5) dernières années. A titre indicatif, le nombre d'hommes/mois des Développeurs Web est estimé à 2 h/mois par expert et par composante, soit un total de 16 h/mois.

Géomaticiens, titulaires d'un diplôme de géomaticien >spécialisé en, SIG et justifiant d'une ancienneté dans le 3s SIG et de bases de données (BD) de cinq (5) ans. Ils devront avoir participé comme Géomaticiens dans des projets de même nature lors des cinq (5) dernières années. A titre indicatif, le nombre d'hommes/mois des Géomaticiens est

estimé à 1 h/mois par expert et par composante, soit un total de 16

graphiste, titulaire d'un diplôme (Bac-F3) ou formation en Infographie et justifiant cinq (5) ans d'expérience

Il devra avoir participé comme infographiste dans trois de même nature lors des cinq (5) dernières années. A titre indicatif, le nombre d'hommes/mois de l'Infographiste est h/mois par composante, soit un total de 4 h/mois.

7. Confidentialité

DOUALA le 30 Juin 2022

Toute information concernant la Communauté Urbaine de Douala et incluse dans ce document ou fournie

Le MAIR

MBASSA NDINE Roge

séparément doit être traitée de façon strictement confidentielle par le prestataire. Ce dernier accepte de ne divulguer ou publier aucune information relative à cet appel à candidature.

De la même façon, tout document fourni par le prestataire sera considéré comme confidentiel.

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°05608/22/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/HM DU 27/06/2022 DECLARANT INFRUCTUEUSE LA DEMANDE DE COTATION N°13/22/DCO/SDCC/CIPM DU 23/05/2022 POUR LA FOURNITURE D'UNE ROULEUSE HYDRAULIQUE A LA SODECOTON.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu la résolution n°4 de la 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON

Vu la résolution n°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicable à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des Marchés de la SODECOTON

Vu la Résolution n°9 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

Considérant Le Dossier de Demande de cotation N°13/22/DCO/SDCC/CIPM du 23/05/2022 pour la fourniture d'une rouleuse hydraulique à la SODECOTON;

Considérant La Lettre N°075/22/SDCC/CIPM du 17 juin 2022 du Président de la CIPM de la SODECOTON ;

DECIDE :

Article 1: Est déclaré infructueux, conformément aux dispositions de l'article 52 alinéa 1 du Décret N°2018/355 du 12 juin 2018, le lot 7 de l'Appel d'Offres susmentionné pour offres reçues non conformes au dossier de consultation.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

GAROUA le 27 Juin 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

COMMUNIQUE N° 221821/ UYI/DIPD/DPD/SOP DU 24 JUIN 2022 PORTANT ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 22-01/AONO/UYI/CIPM/2022 DU 30 MAI 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Autres										
	Au lieu de ... N/A										
	Lire plutot 1- Règlement Général de l'Appel d'Offres (RGAO) i. Article 3 : Fraude et corruption Point 3. a.V. : Le « conflit d'intérêt » est toute situation dans laquelle l'intérêt financier ou personnel d'un agent ou d'une entité publique est à compromettre à transparence dans la passation des marchés publics. ii. Article 4 : Candidats admis à concourir Point 4.2.b III. : L'autorité contractante ou le maître d'ouvrage possèdent des intérêts financiers dans sa géographie du capital de compromettre la transparence des procédures de passation des marchés publics. 2- Cahier des clauses administratives particulières (CCAP) Article 17 Le Ministre Délégué à la présidence chargé des marchés publics, Autorité des Marchés, assure le contrôle externe de l'exécution du marché, reçoit une copie des décomptes provisoires et vise le dernier décompte. 3- Dépôt et ouverture des offres										
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Informations modifiées</th> <th>Au lieu de</th> <th>Lire</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Dépôt des offres</td> <td>Mercredi 29 Juin 2022 à 13 heures</td> <td>Mardi 05 Juillet 2022 à 13 heures</td> </tr> <tr> <td>Ouverture des offres</td> <td>Mercredi 29 Juin 2022 à 14 heures</td> <td>Mardi 05 Juillet 2022 à 14 heures</td> </tr> </tbody> </table>	Informations modifiées	Au lieu de	Lire	Dépôt des offres	Mercredi 29 Juin 2022 à 13 heures	Mardi 05 Juillet 2022 à 13 heures	Ouverture des offres	Mercredi 29 Juin 2022 à 14 heures	Mardi 05 Juillet 2022 à 14 heures	
Informations modifiées	Au lieu de	Lire									
Dépôt des offres	Mercredi 29 Juin 2022 à 13 heures	Mardi 05 Juillet 2022 à 13 heures									
Ouverture des offres	Mercredi 29 Juin 2022 à 14 heures	Mardi 05 Juillet 2022 à 14 heures									
	Le reste sans changement.										

YAOUNDE le 24 Juin 2022

Le RRECTEUR

SOSSO Maurice Aurelien

COMMUNE D'ESEKA

**PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION D'ENTREPRISES
 NO001/DCE/C-EKA/SG/CIPM/2022 DU 23 MAI 2022 SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE
 NO002057/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 09 MAI 2022 POUR LES TRAVAUX DE
 CANTONNAGE ET D'ENLEVEMENT DES ORDURES ET DECHETS MENAGERS DANS LA COMMUNE
 D'ESEKA, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE, SUR FINANCEMENT DU FONDS
 ROUTIER ET DU MINH DU-FEICOM, EXERCICE 2022. LOT 1 : TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LE
 TRONÇON DE ROUTE RÉGIONALE BITUMÉE NO0103 NGOG-MAPUBI (PONT SUR LA KELLÉ) – ESEKA
 LIMITE LOLODORF (75,00 KM) LOT 2 : TRAVAUX D'ENLEVEMENT DES ORDURES ET DÉCHETS
 MÉNAGERS**

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)
Le Maire de la Commune d'Eséka (Autorité Contractante)
Communique :

Par décision municipale N°31/2022/DM/C-EKA/SG du 29 juin 2022, Les Entreprises : **WORLD AFRICAN SERVICES SARL** et **ELCO SARL** sont déclarées **adjudicataires** de la lettre-commande relative à l'Avis de Consultation d'Entreprises mentionné ci-dessus, suivant les conditions ci-après :

Lot N°	Attributaires	Montant toutes taxes comprises lu (en FCFA)	Montant toutes taxes comprises corrigé (ou définitif) (en FCFA)	Délai d'exécution
Lot 1	WORLD AFRICAN SERVICES SARL	Phase 1 :		
		15 893 640 (Quinze millions huit cent quatre-vingt-treize mille six cent quarante)	15 893 640	Trois(03) mois
Lot 2	ELCO SARL	Phase 2 :		
		14 104 890 (Quatorze millions cent quatre mille huit cent quatre-vingt-dix)	14 104 890	Trois (03) mois
		19 059 644 (Dix-neuf millions cinquante-neuf mille six cent quarante-quatre)	19 059 644	Trois(03) mois

Les attributaires doivent se présenter au Secrétariat Général de la Commune d'Eséka dans un délai de deux (02) jours pour souscrire les lettres commandes.

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**COMMUNIQUE N°22-00236/C/MINESUP/SG/PRO-ACTP/RAF/EY DU 14 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'UNE CONSULTATIION.**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement Supérieur communique :**

La SOCIETE ARMADA-CAM SARL, Tel. : 699 80 97 32 / 679 39 06 29, a été retenue comme adjudicataire du marché relatif à la consultation n°01/DC/MINESUP/ PRO-ACTP/CIPM/2022 du 10 Mai 2022 pour l'exécution de la première phase des travaux de construction d'un bloc pédagogique de l'Ecole Nationale Supérieure Polytechnique de Maroua (ENSPM) à Zokok-Laddéo., ainsi qu'il suit :

Objet du Marché	Adjudicataire	Montant TTC du Marché	Délai d'exécution
Exécution de la première phase des travaux de construction d'un bloc pédagogique de l'Ecole Nationale supérieure Polytechnique de Maroua (ENSPM) à Zokok-Laddéo	SOCIETE ARMADA-CAM SARL Tel. : 699 80 97 32 /679 39 06 29	458 537 568 F CFA	Six (06) Mois

A cet effet, le responsable de l'entreprise concernée est prié de prendre l'attache de l'Unité de Gestion du PRO-ACTP, sise à l'Immeuble Ministériel n°2, porte 048, téléphone 222 22 68 21, pour la suite de la procédure.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, elles seront purement et simplement détruites.

YAOUNDE le 30 Juin 2022

Le **MINISTRE D'ÉTAT**

FAME NDONGO Jacques

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°028/ASMI/SIC/2021 DU 18 NOVEMBRE 2021 POUR LA PRE-QUALIFICATION DES CONSULTANTS POUR LA MISE EN ŒUVRE DU SYSTEME DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL ISO 14001 A LA SOCIETE IMMOBILIERE DU CAMEROUN (SIC)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société Immobilière du Cameroun communique :

Les Entreprises ou groupements d'entreprises ci-dessous indiqués ont été retenus dans le cadre de la consultation sus référencée :

N°D'ORDRE	ENTREPRISES OU GROUPEMENTS D'ENTREPRISES	NOTE TECHNIQUE SUR 100	RANG	DECISION
01	GROUPEMENT LEGACY/QUALITEC Tel: 693 41 12 71	88	1^{er}	Pré-qualifié
02	CARFAD BP:30588 YAOUNDE	71	2^e	Pré-qualifié
03	GROUPEMENT EEDV CONSULTING SARL & INTEGRA VOCATIONAL TRAINING CENTER AND CONSULTING (IVTC-C) BP : 12219 Douala. Tel : 696 39 99 08	33	3^e	Éliminé

Les entreprises ou groupements d'entreprises non retenus sont priés de passer retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours. Passé ce délai, ces offres seront purement et simplement détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 27 Juin 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT**

NOUNDJEU FAUSTIN CLOVIS

COMMUNE EDZENDOUAN

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE MARCHÉ A 18 COMPTOIRS AU CENTRE-VILLE D'EDZENDOUAN, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE : FINANCEMENT MINEDUB EXERCICE 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'EDZENDOUAN,

Vu la constitution ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et d'autres entités publiques ;

Vu la loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées (CG.CTD) ;

Vu la loi 2021/026 du 16 Décembre 2021 portant loi des finances de la république du Cameroun pour l'Exercice 2022

Vu le Décret n°95/082 du 24 avril 1995 portant création de la Commune rurale d'EDZENDOUAN ;

Vu le Décret N° 2020/758 du 18 décembre 2020, portant nomination de Monsieur **KIN-NOU NANA Thierry**, Administrateur Civil, aux fonctions de Préfet du Département de la Mefou et Afamba ;

Vu l'Arrêté N° 000200/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020, constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'EDZENDOUAN, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;

Vu la Circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution de la loi de finances au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, et les autres entités publiques pour l'exercice 2022 ;

Vu l'Appel d'Offre National ouvert en procédure d'urgence N°05/AONO/C.EDZ/SG/CIPM/2022

du 09 Mai 2022 pour l'exécution des travaux de construction d'un hangar de marché à 18 comptoirs au centre-ville d'EDZENDOUAN, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre **FINANCEMENT MINDDEVEL , EXERCICE 2022 ;**

Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'EDZENDOUAN, par lettre N°05/22/C-EDZ/SG/CIPM du 17 JUIN 2022;

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE

Article 1er : Le Soumissionnaire **ETS ADE & FRERES** est attributaire du marché de **CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE MARCHÉ A 18 COMPTOIRS AU CENTRE-VILLE D'EDZENDOUAN**, Département de la MEFOU et AFAMBA, Région du Centre ; pour un montant TTC de CFA : **19 939 995(DIX NEUF MILLIONS NEUF CENT TRENTE NEUF MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT QUINZE FRANCS CFA FRANCS CFA)** et un délai d'exécution de 03 (trois) mois calendaire.

Article 2 : La présente décision sera communiquée et publiée partout où besoin sera.

EDZENDOUAN le 20 Juin 2022

Le MAIRE

ZING SERGE DIEUDONNE

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°05586/22/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/NY DU 24/06/2022 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES RELATIFS A L'APPEL N°021/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 16/02/2022 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS DE CHÂUSSETTES POUR L'EMBALLAGE DES BALLES DE COTON A LA SODECOTON

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu la résolution n°4 de la 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON

Vu la résolution n°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicable à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des Marchés de la SODECOTON

Vu la Résolution n°9 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert N°021/22/AOIO/SDCC/CIPM du 16/02/2022 pour la fourniture de deux (02) lots de chaussettes pour emballage des balles de coton à la SODECOTON

Considérant La Lettre N°52/22/SDCC/CIPM du 05/05/2022 du Président de la CIPM de la SODECOTON ;

Considérant La Lettre N°023/22/PCA/AO du 16/06/2022 du Président du Conseil d'Administration de la SODECOTON

DECIDE :

Article 1: La Société FILTISAC S.A 01 BP ABIDJAN01, est retenue comme adjudicataire des marchés relatifs à la consultation susmentionnée:

Lots	SOUSSIONNAIRE	MONTANT EN FCFA	DELAIS D'EXECUTION
1	FILTISAC SA BP 3962 ABIDJAN 01	1 007 988 053	120 jours à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.
2		470 772 169	

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°05413/22/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA DU 21/06/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°055/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 05/04/2022 POUR LA FOURNITURE DES MATERIELS ET ACCESSOIRES D'INCENDIE A LA SODECOTON.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu la résolution n°4 de la 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON

Vu la résolution n°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicable à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des Marchés de la SODECOTON

Vu la Résolution n°9 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert N°055/22/AOIO/SDCC/CIPM du 05/04/2022 pour la fourniture des matériels et accessoires d'incendie à la SODECOTON ;

Considérant La Lettre N°065/22/SDCC/CIPM du 07 JUIN 2022 du Président de la CIPM de la SODECOTON ;

DECIDE :

Article 1: Les Sociétés ci-après sont retenues comme adjudicataires des lettres commande relatives à la consultation susmentionnée:

Lots	SOUSSIONNAIRE	MONTANT EN FCFA	DELAIS D'EXECUTION
Unique	COSMUDIC	214 948 385	90 jours à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

COMMUNE EDZENDOUAN

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE MARCHÉ AU CENTRE-VILLE D'EDZENDOUAN, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE : FINANCEMENT MINDLEVEL, EXERCICE 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE D'EDZENDOUAN COMMUNIQUE ;
DECISION MUNICIPALE N° 059 /22/DM/C.EDZ/SG du _____,
le Marché objet de la consultation susvisée est attribué au soumissionnaire ci-après :**

Rang	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC (F.CFA)	MONTANT TTC en LETTRE (F.CFA)	DELAI d'EXECUTION (MOIS)
1 ^{er}	ETS ADE & FRERES TEL : (+237) 699 225 937	19 939 995	DIX NEUF MILLIONS NEUF CENT TRENTE NEUF MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT QUINZE FRANCS CFA	03 (TROIS) MOIS

Ledit attributaire est par conséquent invité à se présenter à la Mairie d'EDZENDOUAN dès diffusion du présent communiqué, en vue de l'établissement du projet de marché y relatif.

Par ailleurs le Soumissionnaire ci-après désigné n'a pas été retenu pour les motifs suivants :

Rang	SOUSSIONNARE	MOTIFS
2 ^e	S.C.I.F SARL BP : 3457 YAOUNDE TEL : 674 71 82 26	Classé 2 ^e pour une offre financière plus disante d'un montant TTC de 19 988 941 (Dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-huit mille neuf cent quarante et un) F.FCFA

Il est par conséquent invité à passer retirer ses offres sous quinzaine au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'EDZENDOUAN. Passé ce délai, celles-ci seront détruites.

EDZENDOUAN le 20 Juin 2022

Le MAIRE

ZING SERGE DIEUDONNE

COMMUNE DE KOBDOMBO

DECISION N°.....006...../D/C-KOBDO/SG/2022 DU 27/06/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N°006/AONO-KOBDO/CIPM/2022 DU 18 MAI 2022 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA DIGUE DE TED LONGUE DE 1,5KM DANS LA COMMUNE DE KOBDOMBO, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU-REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BIP MINTP FONFD ROUTIER EXERCICE 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KOBDOMBO

(AUTORITE CONTRACTANTE)

Vu la Constitution

Vu le décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement,

Vu le décret N°2011/410 du 09 décembre 2011 portant réorganisation de la Présidence de la République,

Vu le décret N°2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des Marchés publics,

Vu le décret N°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics,

Vu le décret N°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics,

Vu la Circulaire N/001/CAB/PR du 19 juin 2012 et relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics,

Vu la Circulaire N°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 et relative à l'Application du Code des Marchés Publics,

Vu la Circulaire N°001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant inscription relative à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des entreprises et établissements publics administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2018,

Vu le décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP,

Vu l'Arrêté N°0747/CAB/PR du 27 novembre 2017 portant nomination des responsables dans les services déconcentrés du Ministère des Marchés Publics,

Vu le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°006/AONO-KOBDO/CIPM/2022 du 18 Mai 2022 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA DIGUE DE TED LONGUE DE 1,5KM DANS LA COMMUNE DE KOBDOMBO, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU-REGION DU CENTRE.

Vu la proposition d'attribution N°006/P/C-KOBDO/CIPM 2022 du 24 Juin 2022.

Décide :

Article 1^{er}: Est déclarée adjudicataire des travaux relatifs à l'Appel d'Offres National Ouvert N°006/AONO-KOBDO/CIPM/2022 du 18 Mai 2022 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA DIGUE DE TED LONGUE DE 1,5KM DANS LA COMMUNE DE KOBDOMBO, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU-REGION DU CENTRE.

L'entreprise ci-dessous désignée et conformément au tableau ci-après :

LOT	ENTREPRISE	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION DES TRAVAUX
Unique	GRUPEMENT AIR FORAGE SARL / STE LA BELLE BRIQUE SARL	104 966 967	Trois (03) mois

Article 2^e: La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

KOBDOMBO le 27 Juin 2022

Le MAIRE

ZE BIWOLE CAULIN

COMMUNE DE DIBAMBA

COMMUNIQUE N°01/C/CD DU 26 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 01/AONO/C-DIBAMBA/CIPM/SG/2022 DU 06/04/2022 POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE ECOLE PUBLIQUE DE BESSOMBE DANS LA COMMUNE DE DIBAMBA , DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME , RÉGION DU LITTORAL .MAITRE D'OUVRAGE : LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DIBAMBA FINANCEMENT ; BUDGET BIP 2022.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de DIBAMBA ; Autorité Contractante , communique ; par appel d'offre national ouvert N° **01/AONO/C-DIBAMBA/CIPM/SG/2022 du 12/04/ 2022** du marché ci-dessus cité est attribué au soumissionnaire **ETS DIPANDA & FILS B.P 1528 Douala pour un montant de 16 490 236 (Seize Millions Quatre Cent Quatre Vingt Dix Mille Deux Cent Trente Six) Francs CFA TTC pour un délai d'exécution de 03 (Trois) mois** calendaires .
Le dit attributaire est invité à se présenter au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué , au secrétariat du Maire de la Commune de DIBAMBA sise à l'Hôtel de ville de DIBAMBA à Logbadjeck pour l'établissement des documents y relatifs .

DIBAMBA le 25 Juin 2022

Le MAIRE

NJECACAL Manfred

COMMUNE DE DIBAMBA

COMMUNIQUE N°02 BIS/C/CD DU 11 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 04/AONO/C-DIBAMBA/CIPM/SG/2022 DU 12/04/2022 POUR FOURNITURE ET POSE DE DEUX TRANSFORMATEURS À SOMAKEK ET POUT NJOUMA DANS LA COMMUNE DE DIBAMBA , DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME , RÉGION DU LITTORALMAITRE D'OUVRAGE : LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DIBAMBA FINANCEMENT ; BUDGET BIP 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de DIBAMBA ; Autorité Contractante , communique ; par appel d'offre national ouvert N° **04/AONO/C-DIBAMBA/CIPM/SG/2022 du 12/04/ 2022 du marché ci-dessus cité est attribué au soumissionnaire ETS LE CADET B.P 3197 Douala** pour un montant de **9 982 642 (Neuf Millions Neuf Cent quatre Vingt Deux Mille Six Cent Quarante Deux) Francs CFA TTC pour un délai d'exécution de 03 (Trois) mois calendaires .**

Le dit attributaire est invité à se présenter au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué , au secrétariat du Maire de la Commune de DIBAMBA sise à l'Hôtel de ville de DIBAMBA à Logbadjeck pour l'établissement des documents y relatifs .

DIBAMBA le 25 Juin 2022

Le MAIRE

NJECACAL Manfred

CAISSE DE DÉVELOPPEMENT DE LA PÊCHE MARITIME

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT ENPROCEDURE D'URGENCE
N°011/AONO/MINEPIA/CDPM/CIPM/2022 DE 20 JUIN 2022 RELATIF A L'ACQUISITION DES BACS
PLASTIQUES D'AQUACULTURE EN PVC**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
22 22 01.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Développement des Productions Halieutiques, le **Secrétaire Eréaaif de la Caisse** de Développement de la Pêche Maritime, Maître **d'ouvrage_ lance un Appel** d'Offres National Ouvert, pour l'acquisition de **cinquante-cinq (55) bacs plastiques d'aquaculture en PVC.**

2. Consistance des prestations

Les spécifications de la prestation à fournir dans le cadre du Présent Appel d'Offres concernent l'acquisition des bacs plastiques d'aquaculture en PVC dont les caractéristiques techniques sont la capacité, la taille, l'épaisseur, est présentées dans le tableau ci-dessous.

capacité	Taille	Epaisseur
5 000L	3.0m x 0.7m	Epaisseur 0.7 mm

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises est de **F CFA 30 000 000 (Trente millions).**

4. Participation et origine

Le présent. Appel d'Offres s'adresse à toute Entreprise de droit camerounais, justifiant des capacités techniques et financières pour la fourniture desdits matériels de pêche.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget de la. CDPM de l'exercice 2022, **imputation budgétaire n° 22 22 01.**

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis au Service des Affaires Générales de la Caisse de Développement de la Pêche Maritime, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu au Service des Affaires Générales de la CDPM, sis à Mboppi/Douala, téléphone : 243 42 46 24/243 43 78 76 Fax. 243 42 40 64, courriel : caissepechemaritime@armp.cm, [mail.com](mailto:caissepechemaritime@mail.com), dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **F CFA 30 000 (trente mille) francs CFA**, payable au Compte d'Affectation Spéciale de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (CAS ARMP), numéro 335988, ouvert dans les livres de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC) par l'ARMP.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Affaires Générales de la CDPM, sis à Mboppi/Douala, téléphone : 243 42 46 24/243 43 78 76 Fax. 243 42 40 64, courriel : caissepechemaritimea@gmail.com, au plus tard le **19 JUILLET 2022** à **10 heures précises** et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 011/AONO/MI1VEPIA/CDPM/CIPM/2022 DU 20 JUIN 2022
RELATIF A L'ACQUISITION DES BACS PLASTIQUES D'AQUACULTURE EN PVC
« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la fourniture des matériels de pêche, objet du présent Appel d'Offres est de soixante (60) jours, à compter de la notification de l'ordre de service de livrer. Le lieu de livraison est le siège de la CDPM sis à Mboppi.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement financier de premier ordre agréée par le MINF, valable pendant cent vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des offres, et d'un montant **F CFA de six cents mille (600 000)**.

La liste des établissements bancaires et organismes financiers agréés figure dans la pièce n° 11 du présent DAO.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission à l'ouverture délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre des Finances, le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, le non-respect de la date et de l'heure de dépôt.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture en une seule phase des offres administratives, techniques et financières s'effectuera par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans la salle des conférences de la CDPM, sise à Mboppi/Douala dès **11 heures le 19 juillet 2022**.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture. Le nombre de représentants par soumissionnaire est limité à un (01)

13. Critères d'évaluation

Critères de qualification

Les critères éliminatoires et de qualification des soumissionnaires sont les suivants :

Critères éliminatoires

absence ou non-conformité d'une pièce administrative après 48 h absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ; fausse(s) déclaration(s) ou pièce(s) falsifiée(s)
absence de la déclaration sur l'honneur attestant que l'Entrepr.se n'a pas abandonné les Marchés ou Lettres Commandes dans les dernières années ; non-respect d'au moins cinq (05) critères essentiels sur

Critères essentiels de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porte

- la présentation générale de l'offre ;
- la capacité financière d'un montant au moins égal à quinze millions 15 000 000) FCFA ;
- les références générales et similaires de l'entreprise ;
- le chronogramme et délai de livraison ;
- Les preuves d'acceptation des clauses du marché (le CCAP et les Spécifications
- techniques paraphés à toutes les pages, signés, datés et cachetés à la dernière page) ;

NB : Toute offre technique n'ayant pas obtenu au moins cinq (05) Critères essentiels sur sept (07) sera éliminée.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme aux spécifications techniques et dont l'offre a été évaluée la moins-disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise desdites offres.

16. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au **Service des Affaires Générales de la CDPM, sis à Mboppi /Douala. Téléphone 243 42 46 24/243 43 78 76 Fax. 243 42 40 64 courriel: [caiss](mailto:caiss@cdpm.cm)**

DOUALA le 22 Juin 2022

Le SECRÉTAIRE EXÉCUTIF

NGOANDE SALVADOR

COMMUNE D'AKOEMAN

**COMMUNIQUE N°011/COM/C/AKO/SG/ DU PORTANT PUBLICATION DES
RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022, DU
06/06/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE
COMMUNALE CO133005 : CARREFOUR TOM (INTER RO143) – BEMWA'ASSI (LIMITE NGOULMAKONG) :
PHASE 1 ET 2, ARRONDISSEMENT DE AKOEMAN, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, RÉGION DU
CENTRE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune D'Akoeman

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Ouvert **N°009/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022, du 06/06/2022, P
RO143) – BEMWA'ASSI (Limite NGOULMAKONG) : Phase 1 et 2, Arrondissement de AKOEMAN, Département du NYONG**

Le résultat dudit appel d'Offres se présente comme suit :

SOUSSIONNAIRE	
Nom et Adresse du soumissionnaire	Montant TTC (FCFA)
ETS LHYNDHA BUSINESS CENTER, BP : 221 SANGMELIMA Tél 679 63 15 15	149 722 810 <i>(Cent quarante-neuf millions sept cent v</i>

Le Mandataire des **ETS LHYNDHA BUSINESS CENTER** attributaire est invité de se présenter à la Mairie d'Akoeman pour la s

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera. /.

AKOEMAN le 29 Juin 2022

Le MAIRE

MBARGA MBIDA JOSEPH

COMMUNE DE KAELE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°11/AONO/C.KLE/CIPM/TBEC/2022 DU 27 JUIN 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) BACS DE COLLECTE DES ORDURES EN BETON ARME DANS QUATRE (04) LOCALITES : MARCHÉ CENTRAL DE KAELE, GOUZOUGOUI, MOURGRONG, KLILEMBRI, COMMUNE DE KAELE, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEPDED, EXERCICE 2022.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
56 28 093 03 641326 524418 931

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public 2022 du Ministère de l'Environnement de la Protection de la Nature et du Développement Durable, le Maire de la Commune de Kaélé, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de **construction de quatre (04) bacs de collecte des ordures en béton armé dans quatre (04) localités : Marché central de Kaélé, Gouzougou, Mourgrong, Klilembri.**

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux préparatoires ;
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie - élévation

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est estimé à **Dix millions (10 000 000) FCFA**

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Petites et Moyennes Entreprises de droit Camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEPDED de l'exercice 2022 sur les lignes d'imputation budgétaire : **56 28 093 03 641326 524418 931**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux jours et heures ouvrables au Bureau de Suivi des marchés et des projets de la Commune de KAELE dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Bureau de Suivi des marchés et des projets de la Commune de KAELE dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **20 000 (vingt mille) francs CFA**, payable à la Recette municipale de **KAELE**.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme telles, devra être déposée au Bureau de Suivi des marchés et des projets de la Commune de KAELE, au plus tard le **20 JUILLET 2022 à 10 Heures** et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°11/AONO/C.KLE/CIPM/TBEC/2022 DU 27 JUIN 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) BACS DE COLLECTE DES ORDURES EN BETON ARME DANS QUATRE (04) LOCALITES : MARCHE CENTRAL DE KAELE, GOUZOUGOUI, MOURGRONG, KLILEMBRI, COMMUNE DE KAELE, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre et toute autre structure agréées par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **200 000 (Deux cent mille) F CFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originelle de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou compagnie d'assurance agréées par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **20 JUILLET 2022 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés à la Commune de KAELE. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

2. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence de la caution de soumission ;
2. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
3. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
4. La note technique inférieure à 70% des oui ;
5. L'absence des travaux similaires

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1.	Un Tableau comportant le bilan des travaux sur deux années supérieur ou égal au montant prévisionnel par année du marché ;	oui/non
2.	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	oui/non
3.	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier) ;	oui/non
4.	Les matériels essentiels (Camion benne, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;	oui/non
5.	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures environnementales)	oui/non
6.	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site	oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-distante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours et aux heures ouvrables, auprès du Chef de Bureau de Suivi des Marchés et des Projets de la Commune de Kaélé, Tél : **677 86 88 36 / 697 04 54 02**. **Pour toutes tentatives de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.**

MAROUA le 27 Juin 2022

Le MAIRE

NKRUMAH Jean

MINISTÈRE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AAONO/MINRESI/CIPM/2022 DU 29 JUIN 2022 POUR
LES TRAVAUX DE REACTUALISATION DU FICHER NATIONAL DES CHERCHEURS INDEPENDANTS
DANS LE DOMAINE DES PHARMACOPEES TRADITIONNELLES. EN PROCEDURE D'URGENCE**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
56 19 136 05 320002 361319.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution de son Budget d'Investissement Public 2022 et conformément au terme de la Lettre N° 001227/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMSPI/CEA2/FJ du MINMAP portant exemption de la procédure de pré-qualification pour l'appel d'offre, le Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (**MINRESI**) lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour le recrutement d'un consultant/cabinet en vue de la réactualisation du fichier national des chercheurs indépendants dans le domaine des pharmacopées traditionnelles.

2. Consistance des prestations

La mission du consultant/cabinet, a réalisé en concertation avec les structures sous tutelle du MINRESI et les Centre Régionaux de Recherche et de l'Innovation (CRRI), sera de conduire des enquêtes en vue de la collecte des données nécessaire à la réactualisation le fichier national des chercheurs indépendants exerçant dans le domaine des pharmacopées traditionnelles. La maîtrise des données fiables sur ces chercheurs, constituera l'objectif principal de ce projet.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est d'un montant de **vingt millions (20 000 000)** francs CFA toutes taxes comprises.

4. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'Offre sont constituées d'un lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux cabinets/consultants ou bureaux d'Etudes de droit camerounais.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget d'Investissement Public du MINRESI de l'exercice 2022, sur la ligne d'imputation budgétaire **56 19 136 05 320002 361319**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier physique peut être consulté aux heures ouvrables au MINRESI, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics (Bâtiment principal), BP 1457, téléphone 222 23 24 42et la version électronique sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au MINRESI, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics (Bâtiment principal), BP 1457, téléphone 222 23 24 42 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **vingt-cinq mille (25 000) francs CFA** payable au Trésor public.

Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

9. Remises des offres

Chaque offre est rédigée en français ou en anglais.

- Pour la soumission hors ligne, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Service des Marchés Publics du MINRESI, au plus tard **le 29 Juillet 2022 à 14 heures** et devra porter la mention :

*« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/MINRESI/CIPM/2022 DU 29 JUIN 2022 POUR LES TRAVAUX DE REACTUALISATION DU FICHER NATIONAL DES CHERCHEURS INDEPENDANTS DANS LE DOMAINE DES PHARMACOPEES TRADITIONNELLES : en procédure d'urgence.
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

- Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le 29 Juillet 2022 à 14 heures. Une copie de sauvegarde de l'offre sous format PDF, enregistrée sur clé USB ou CD/DVD, devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde » au Service des Marchés Publics du MINRESI, en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de trois(03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **quatre mille (400 000) FCFA**.

Caution établie par une banque ou une compagnie d'assurance agréée et habilitée à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics 2022 et dont la liste figure dans la pièce 09 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces requises du dossier administratif doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Les offres doivent être reliés et les pièces y relatives séparées par des intercalaires autre que le blanc et classées selon l'ordre prescrit par le DAO.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance agréée et habilitée à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **29 Juillet 2022 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle de réunion du MINRESI.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de soixante-dix (70) points sur cent (100).

14. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires

- Fausse(s) déclaration(s) ou pièces falsifiées ;
- Absence de caution de soumission dans le dossier administratif à l'ouverture des plis ;
- Note technique inférieure à soixante-dix (70) points sur cent (100) ;
- Présence d'information financière dans l'offre technique ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ou forfaitaire dans l'offre ;
- Offre financière incomplète ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après l'ouverture des offres ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et ne pas figurer sur la liste officielle des entreprises défaillantes, établie annuellement par le Ministère des Marchés Publics ;
- Non-conformité du mode de soumission ;
- Non-respect du format de fichier des offres ;
- Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS.

2 Critères essentiels

Les critères d'évaluation porteront sur :

N°	Critères	Points
A	Présentation	02
B	Expérience du cabinet/consultant, pertinente pour la mission	25
C	Compréhension des Termes De Références, Plan de travail et méthodologie proposés	25
D	Logistique	05
E	Chiffre d'affaires	03
F	Personnel	40
Total		100

Seules les soumissions dont les propositions techniques auront obtenues une note supérieure ou égale à 70/100 seront admises à l'analyse financière.

N.B : Les détails de ces critères essentiels sont précisés dans la grille d'évaluation figurant au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres et qui a soumis l'offre évalué la mieux-disante, celle ayant obtenue la note finale (NF) la plus élevée.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix(90) jours à compter de la date limite fixée pour leur dépôt dans les services du MINRESI.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINRESI, bâtiment principal, BP 1457, téléphone 222 23 24 42 ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

YAOUNDE le 29 Juin 2022

Le *MINISTRE*

TCHUINTE Madeleine

COMMUNE DE NGWEI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/CNYN/MO/CIPM/2022 DU 29/06/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE : CONSTRUCTION D'UNE MINI CENTRALE SOLAIRE A MAPAN SONG TONYE DANS LA COMMUNE DE NGWEI, DEPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2022.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
56 32 641433 524112

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

de Ngwei lance, en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert **POUR LES TRAVAUX de : CONSTRUCTION D'UNE MINI CENTRALE SOLAIRE A MAPAN SONG TONYE DANS LA COMMUNE DE NGWEI, DEPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL.**

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres comprennent notamment :

- TRAVAUX PRELIMINAIRES
- CHAMP SOLAIRE PV 17,08 kWc
- CABLERIE ET DISPOSITIF DE PROTECTION
- GENIE CIVIL
- LIGNE BT TRIPHASEE EN 4X25MM2 ET BRANCHEMENTS
- MISE EN SERVICE DE LA CENTRALE

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de **cinquante millions (50 000 000) Francs CFA Toutes Taxes Comprises.**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont constitués en un lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à égalité de conditions, aux Entreprises de droit camerounais non exclues de la commande publique, évoluant dans ce domaine d'activité conformément à leur patente et disposant de capacités administratives, techniques et financières requises.

La participation des Entreprises sous forme de gro pement ou de sous-traitante est admise conformément à la réglementation en vigueur.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) de l'exercice 2022, sur la ligne d'imputation budgétaire : **56 32 641433 524112**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat du secrétaire Général de la Commune de Ngwei, B.P : 266 Edéa, Tél : (237) 690 548 657/697 613 977 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Ngwei, B.P : 266 EDEA, Tél : (237) 694 963 978/ 690 548 657 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **soixante mille (60 000) Francs CFA**, payable à la Recette Municipale de la Commune de Ngwei

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires (dont un original et six copies marqués comme tels), devra parvenir au secrétariat du secrétaire général de la Commune de Ngwei, au plus tard le **27/07/2022 à 11 heures 30 min** et devront porter la mention :

**AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/C-NGW/MO/CIPM/2022 DU 29/06/2022
EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI CENTRALE SOLAIRE A
MAPAN SONG TONYE DANS LALA COMMUNE DE NGWEI, DEPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME,
REGION DU LITTORAL.**

**FINANCEMENT : Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2022
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **Trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux ou à la date indiquée dans ledit ordre de service.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives. une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant d'**un million (1 000 000) Francs CFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces Administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remise sous pli scellé.

Les plis visés portant uniquement le numéro et l'objet de l'Appel d'Offres sont adressés au Maître d'Ouvrage. Ils ne doivent donner aucune indication sur l'identité du soumissionnaire.

Les pièces du Dossier Administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent ou une autorité Administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **27/07/2022 à 12 heures 30 Min** et se fera en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de NGWEI dans la salle de réunions de la Mairie.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et disposant d'une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera au triple plan administratif, technique et financier selon les critères éliminatoires et selon les critères essentiels suivant le système binaire (oui/non).

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Ils sont :

- 1- L'absence de la caution de soumission dans le dossier Administratif ;
- 2- Dossier non produit en Sept (07) exemplaires ;
- 3- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 4- Absence de la déclaration sur l'honneur du soumissionnaire de non abandon d'un marché au cours des trois dernières années et non appartenance à la liste des entreprises défaillantes.
- 5- Le non-respect d'au moins 27/33 des sous critères des critères essentiels
- 6- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU ;
- 4- Absence de la déclaration sur l'honneur du soumissionnaire de non abandon d'un marché au cours des trois dernières années et non appartenance à la liste des entreprises défaillantes.
- 5- Le non-respect d'au moins 27/33 des sous critères des critères essentiels

6- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU ;

7- Absence ou la non-conformité de toute autre pièce du dossier administratif dans un délai de 48 heures après l'ouverture des plis.

Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux objets de l'appel d'offres. L'évaluation des offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment). Ils porteront sur :

N°	Désignation
1	Personnel d'encadrement
2	La disponibilité du matériel
3	Les références et capacité financière de l'entreprise.
4	L'organisation et la compréhension du projet
5	La présentation des offres

15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, L'Autorité Contractante attribuera la Lettre-Commande au soumissionnaire ayant présenté une offre administrative conforme, techniquement éligible et présentant une offre financière évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai **de quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée de dépôt de celles-ci.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat du Secrétaire Général à la Commune de Ngwei, B.P : 266 Edéa, Tél : (237) 690 548 657/697 613 977 dès publication du présent avis.

Lutte contre la corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS message aux numéros suivants : **673 20 57 25 / 699 35 07 48.**

NGWEI le 29 Juin 2022

Le MAIRE

HAGBE Mathieu

COMMUNE DE KAELE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°12/AONO/C.KLE/CIPM/TBEC/2022 DU 27 JUIN 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE DE COMPOST A LA DECHARGE MUNICIPALE DE KAELE, COMMUNE DE KAELE, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEPDED, EXERCICE 2022.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
56 28 093 03 641326 524418 931

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public 2022 du Ministère de l'Environnement de la Protection de la Nature et du Développement Durable, le Maire de la Commune de Kaélé, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de **construction d'un magasin de stockage de compost à la décharge municipale de Kaélé**

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux préparatoires ;
- Fondation ;
- Maçonnerie ;
- Charpente – Couverture ;
- Menuiserie Bois - Métallique ;
- Peinture

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est estimé à **Quinze millions quatre cent mille (15 400 000) FCFA**

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Petites et Moyennes Entreprises de droit Camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEPDED de l'exercice 2022 sur les lignes d'imputation budgétaire : **56 28 093 03 641326 524418 931**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux jours et heures ouvrables au Bureau de Suivi des marchés et des projets de la Commune de KAELE dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Bureau de Suivi des marchés et des projets de la Commune de KAELE dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **25 000 (vingt-cinq mille) francs CFA**, payable à la Recette municipale de **KAELE**.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme telles, devra être déposée au Bureau de Suivi des marchés et des projets de la Commune de KAELE, au plus tard le **20 JUILLET 2022 à 11 Heures** et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°12/AONO/C.KLE/CIPM/ BEC/2022 DU 27 JUIN 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE DE COMPOST A LA DECHARGE MUNICIPALE DE KAELE, COMMUNE DE KAELE, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre et toute autre structure agréées par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **308 000 (Trois cent huit mille) F CFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originelle de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou compagnie d'assurance agréées par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **20 JUILLET 2022 à 12 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés à la Commune de KAELE. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

2. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence de la caution de soumission ;
2. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
3. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
4. La note technique inférieure à 70% des oui ;
5. L'absence des travaux similaires

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1.	Un Tableau comportant le bilan des travaux sur deux années supérieur ou égal au montant prévisionnel par année du marché ;	oui/non
2.	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	oui/non
3.	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier) ;	oui/non
4.	Les matériels essentiels (Camion benne, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;	oui/non
5.	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures environnementales)	oui/non
6.	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site	oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-distante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours et aux heures ouvrables, auprès du Chef de Bureau de Suivi des Marchés et des Projets de la Commune de Kaélé, Tél : **677 86 88 36 / 697 04 54 02**. **Pour toutes tentatives de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.**

MAROUA le 27 Juin 2022

Le MAIRE

NKRUMAH Jean

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°008/AONR/SIC/CIPM/2022 DU 24 JUIN 2022 POUR LA REALISATION DES ETUDES COMPLEMENTAIRES LA MATURATION DES OPERATIONS IMMOBILIERES DE ZOKOK LADDEO/MAROUA, BORNOUANS/GAROUA, TINGLING/PITOA, NLONGKAK/YAOUNDE ET ETOUNLINGA/SANGMELIMA. FINANCEMENT : BUDGET SIC EXERCICES 2022 ET SUIVANTS LIGNE D'IMPUTATION N° 21 93 10 21

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le but de contribuer efficacement à la réduction du déficit en logement au Cameroun, la nouvelle équipe dirigeante ambitionne de « faire de la Société Immobilière du Cameroun à l'horizon 2035, un véritable outil de production capable de répondre de manière significative, régulière et adaptée à la demande de logements de toutes les couches sociales »

C'est dans ce contexte que la SIC entreprend la réalisation des études complémentaires à l'instar des **études de marché, des études économiques et financières, des études d'Impact Environnemental et social ainsi que des études liées à la mise en copropriété** pour la maturation de ces projets.

Le présent Appel d'Offres fait suite à l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt **N° 023/ASMI/SIC/2021 du 01 novembre 2021** pour la pré-qualification des Bureaux d'études techniques ou Cabinets d'expertises devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint (AONR) pour la réalisation des études complémentaires à la maturation des projets de construction des logements dans les villes de Maroua, Garoua, Pitoa, Yaoundé et Sangmélina.

2. Consistance des prestations

Les prestations concernent la réalisation des études ci-après :

Etudes de marché (**hormis le lot 4**) ;
Etudes d'Impact Environnementales et Social ;
Etudes Economiques et Financières (**hormis le lot 3**) ;
Etats Descriptifs et règlement de copropriété.

De manière spécifique, les cinq missions qui seront confiées au Prestataire sont les suivantes :

Mission 0 : Rapport de méthode (RM);
Mission 1 : Etudes de marché (EM) (**hormis le lot 4**);
Mission 2 : Etudes d'Impact Environnementales et Social (EIES);
Mission 3 : Etudes Economiques et Financières (EEF) (**hormis le lot 3**) ;
Mission 4 : Etats Descriptifs de Division et règlement de copropriété (EDD et RC).

3. Cout Prévisionnel

Le coût global prévisionnel de la réalisation des prestations est de **TTC : Quatre Cent Soixante Millions (460 000 000) Francs CFA repartit comme suit :**

N°	Coût prévisionnel du Marché par lot (FCFA)
Lot 1	Cent quatre-vingt-quatre millions (184 000 000)
Lot 2	Cent deux millions (102 000 000)
Lot 3	Quatre-vingt-sept millions (87 000 000)
Lot 4	Quatre-vingt-sept millions (87 000 000)

4. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres se constituent en **quatre (04) lots** ainsi qu'il suit :



N°	Désignation du Lot
Lot 1	Zokok Laddeo/Maroua et Bournouans/Garoua
Lot 2	Tingling/Pitua
Lot 3	Nlongkak/Yaoundé
Lot 4	Sangmélima/Etounlinga.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux **Cabinets d'expertises, Bureau d'Etudes ou Groupements de BET** ci-après :

N°	Cabinet d'expertise, Bureau d'Etudes ou Groupements de BET	Adresse et Téléphone
1	GROUPEMENT CARFAD/ICE CAMEROUN	B.P : 30 588 Yaoundé
2	GROUPEMENT ECOPE & GEST	B.P : 6 266 Yaoundé
3	BVI CONSULTING ENGINEERS CAMEROON SARL	B.P :13 553 Yaoundé
4	LE COMPETING	B.P : 72 14 Douala

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget de la SIC Exercices 2022 et suivants,
Ligne n° 21 93 10 21

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent Appel d'Offres, à la Cellule des Marchés, sise à la Direction Générale de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) B.P. 387 Yaoundé, Téléphone : 222 23 01 59, web site : www.sic.cm, E-mail : info@sic.cm, face immeuble T.BELLA au Quartier Hippodrome à Yaoundé rue 510, avenue de l'indépendance.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré, à la Cellule des Marchés de la SIC, sise à la Direction Générale de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) B.P. 387 Yaoundé rue 510, avenue de l'indépendance, Téléphone : 222 23 01 59, 222 22 51 19 web site : www.sic.cm, E-mail : info@sic.cm, face immeuble T.BELLA au Quartier Hippodrome à Yaoundé, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **Deux cent mille (200 000)FCFA** dans le compte CAS ARMP/BICEC.

Présentation des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois (03) volumes ci-après, placés dans une simple enveloppe dont :

L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume I),

L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume II),

L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume III),

Toutes les pièces constitutives des offres (enveloppes A, B et C) seront placées dans une grande enveloppe scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

9. Remises des offres

Les Offres seront rédigées en français et/ou en anglais, **en sept (07) exemplaires dont un (01) original et 06 copies** marquées comme tels. Elles devront être scellées, cachetées et déposées à la Cellule des Marchés de la SIC, sise à la Direction Générale 510 Avenue de l'Indépendance Hippodrome, face Immeuble T.BELLA à Yaoundé, B.P. 387 Yaoundé, Téléphone : 222 23 01 59, Fax: 222 22 51 19 web site : www.sic.cm, E-mail : info@sic.cm sus énoncée **au plus tard le 19 juillet 2022 à 13 heures précises**, heure locale, et devront porter la mention

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT**N°008/AONR/SIC/CIPM/2022 DU 24 JUIN 2022****POUR LA REALISATION DES ETUDES COMPLEMENTAIRES A LA MATURATION DES OPERATIONS IMMOBILIERES DE ZOKOK LADDEO/MAROUA, BORNOUNS/GAROUA, TINGLING/PITOA, NLONGKAK/YAOUNDE ET ETOUNLINGA/SANGMELIMA****« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »****10. Delai de Livraison**

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de **sept (07) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque Soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou compagnies d'assurance agréées par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la **Pièce N° 12** du DAO, précisant le montant du lot concerné et valable pendant cent vingt (120) jours au-delà de la date originale de validité des Offres. Le montant par lot est défini dans le tableau suivant :

N°	Cautionnement provisoire (FCFA)
Lot 1	Trois millions six cent quatre-vingt mille (3 680 000)
Lot 2	Deux millions quarante mille (2 040 000)
Lot 3	Un million sept-cent quarante mille (1 740 000)
Lot 4	Un million sept-cent quarante mille (1 740 000)

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des Offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du Dossier Administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des Offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres Techniques aura lieu dans un premier temps, le **19 juillet 2022** à **14 heures précises, heure locale**, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SIC dans la Salle de Conférences de la SIC, sise à la Direction Générale de la Société Immobilière du Cameroun (SIC), B.P. 387 Yaoundé, Téléphone : 222 23 01 59, web site : www.sic.cm, E-mail : info@sic.cm, face immeuble T.BELLA au Quartier Hippodrome à Yaoundé, suivie dans un second temps de celle des Offres financières des Soumissionnaires ayant obtenu la Note Technique minimale.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant connaissance du dossier.

La séance d'ouverture doit se faire **une heure** après celle limite de réception des Offres fixée dans le Dossier d'Appel d'Offres.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 75 points sur cent (75/100).

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués en deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

14.1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

Non-conformité d'une pièce dans un délai de 48 heures après l'ouverture des plis ;

Absence de Caution de soumission ;

Fausse déclarations ou pièces falsifiées ;

Absence d'un Urbaniste ou Ingénieur de Génie Civil Chef de Mission ;

Absence d'inscription à un Ordre professionnel ;

Note technique inférieure à soixante-quinze (75) points sur cent (100) ;

Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau des Prix Unitaires ;

Présence dans l'offre technique des informations relatives à la proposition financière.

14.2 Les critères essentiels

L'évaluation des offres sera faite suivant les sous critères essentiels ci-après :

Critère d'évaluation des offres techniques

Les critères d'évaluation sont les suivants :

N°	Critères d'évaluation des soumissionnaires	Points
1	Références du soumissionnaire acquise dans la réalisation des études similaires au cours des cinq (05) dernières années.	25
2	Moyens humains (Qualification et expérience des experts)	35
3	Moyens matériels et logistiques	25
4	Présentation du dossier de candidature	5
5	Capacité financière	10
	Total Général	100

Ne pourront faire l'objet d'une analyse financière que les offres ayant obtenu une note technique (NT) supérieure ou égale à 75 points.

Les détails de ces critères d'évaluation des moyens humains sont précisés dans la grille jointe en annexe du DAO.

15. Méthode de sélection du consultant

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection **qualité-coût** (mieux disant) conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

Critères d'évaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires dont les offres administratives et techniques auront été déclarées recevables à l'issue de l'examen de la conformité des pièces administratives (1^e étape) et de l'évaluation technique (2^e étape) seront évaluées et notées, en fonction des critères ci-après :

$$NF = (MMd \times 100) / MS$$

NF = Note relative au montant de l'offre financière du soumissionnaire ;

MMd = Montant évalué de l'offre la moins-disante ;

MS = Montant évalué du soumissionnaire.

Une pondération sera faite entre la note technique et la note financière pour obtenir la note finale **N** (note technico-financière) suivant la formule ci-après :

$$N = [(70 \times \text{Note Technique}) + (30 \times \text{Note Financière})] / 100$$

Le Bureau d'Etude Technique ou Cabinet d'Expertise sera choisi par la méthode de sélection dite du **mieux disant**, conformément aux procédures décrites dans le présent Dossier d'Appel d'Offres.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché à l'issue de l'analyse des offres par la sous-commission désignée à cet effet qui établira un rapport adopté en application de la réglementation y afférente, mentionnant le soumissionnaire administrativement et techniquement qualifié dont l'offre financière aura été évaluée la mieux disante, comparativement aux prix en vigueur au Cameroun, incluant le cas échéant les rabais proposés et jugés conformes au Dossier d'Appel d'Offres. **Tout Soumissionnaire ne peut être attributaire que de deux (02) lots au plus.**

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **cent vingt (120) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

Le Directeur Général de la SIC se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent avis d'Appel d'Offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la **Direction des Programmes et Projets et à la Cellule des Marchés**, sises à la Direction Générale de la SIC, B.P. 387 Yaoundé, Téléphone : 222 23 01 59, Fax: 222 22 51 19 web site : www.sic.cm, E-mail : info@sic.cm, face immeuble T.BELLA au Quartier Hippodrome à Yaoundé.

Visite des sites des projets et réunion préparatoire

Une visite du site formelle sera organisée par le Maître d'ouvrage le **14 juillet 2022** à partir de **11 heures précises**. Tous les soumissionnaires sont tenus de visiter le site des projets. Toute information ou éclaircissement sur le site ou la nature des études peut être obtenue auprès de la Direction des Programmes et Projets et à la Cellule des marchés de la SIC, sises à la Direction Générale de la SIC, B.P. 387 Yaoundé, Téléphone : 222 23 01 59, Fax: 222 22 51 19 web site : www.sic.cm, E-mail : info@sic.cm, face immeuble T.BELLA au Quartier Hippodrome à Yaoundé.

Tout soumissionnaire devra joindre à son offre une déclaration sur l'honneur justifiant qu'il a pris connaissance de la consistance des prestations accompagnée d'un rapport commenté de la visite.

YAOUNDE le 24 Juin 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DR AHMADOU SARDAOUNA

PROJET D'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE

AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS RELATIVE A « L'ACQUISITION DU MATERIEL ROULANT EN TROIS (03) LOTS DISTINCTS POUR LE COMPTE DU PROJET D'AMELIORATION DE L'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE (PEPS). » DATE : CRÉDIT IDA NO 6140-CMDC N° 004/DC/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/SPM/2022

FINANCEMENT
INTERNATIONAL DEVELOPPEMENT AGENCY (IDA)
IMPUTATION
CRÉDIT IDA NO 6140-CM

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un crédit de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour le financement du Projet d'Amélioration de l'Efficacité de la Dépense Publique et du Système Statistique (**PEPS**), et a l'intention d'utiliser une partie des fonds dudit crédit pour effectuer les paiements autorisés au titre du contrat pour lequel cette Demande de Cotations est publiée.

2. Consistance des prestations

Il est prévu dans le cadre de l'exécution dudit projet de solliciter les prestations portant sur : « L'ACQUISITION DU MATERIEL ROULANT POUR LE COMPTE DU PROJET PEPS EN TROIS LOTS DISTINCTS : LOT 1 : SIX (06) VEHICULES UTILITAIRES DE TYPE PICK UP DOUBLE CABINE ; LOT 2 : DEUX VEHICULES DE TOURISME TYPE 4X4 STATION WAGON GRAND FORMAT DONC UN AUTOMATIQUE ET UN MANUELLE ; LOT 3 : UN (01) VEHICULE DE TOURISME DE TYPE 4X4 SUV PETIT FORMAT). »

3. Remises des offres

A cet effet, vous trouverez ci-joint, le bordereau descriptif quantitatif de ces fournitures, que je vous demande de bien vouloir chiffrer et me le retourner avec l'ensemble des pièces demandées, au plus tard le, **14 Juillet 2022** à l'adresse indiquée suivante : « **Unité Technique Nationale de Coordination du PEPS, sis à Bastos, vers la résidence de l'ambassadeur de la République de Côte d'Ivoire, au lieu-dit Pont Dragages, non loin du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), BP 660 Yaoundé, courriel : pepsgov.cm@gmail.com avec copie à touofo_s@yahoo.fr** », portant la mention :

« DEMANDE DE COTATIONS N°004 /DC/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/SPM/2022 du 29 juin 2022, RELATIVE A L'ACQUISITION DU MATERIEL ROULANT POUR LE COMPTE DU PROJET PEPS EN TROIS LOTS DISTINCTS : LOT 1 : SIX (06) VEHICULES UTILITAIRES DE TYPE PICK UP DOUBLE CABINE ; LOT 2 : DEUX VEHICULES DE TOURISME TYPE 4X4 STATION WAGON GRAND FORMAT DONC UN AUTOMATIQUE ET UN MANUELLE ; LOT 3 : UN (01) VEHICULE DE TOURISME DE TYPE 4X4 SUV PETIT FORMAT A N'OUVRIR QU'EN SALLE DE DEPOUILLEMENT DES OFFRES ».

Les offres resteront valables pour une période de soixante (60) jours, à compter de la date limite fixée pour leur remise, à **14 heures précise heure locale**.

Les offres produites en sept **(07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme telles seront chiffrées Hors TVA et Toutes Taxes Comprises (TTC) et accompagnées du modèle de Lettre de marché signée, qui va constituer le contrat le liant au PEPS.

4. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison est fixé à 90 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service.

5. Cautionnement Provisoire

Le concessionnaire doit fournir une caution de soumission d'un montant de :

- 3.420 000 francs CFA XAF pour le Lot 1 ;
- 2 261 000 francs CFA XAF pour le Lot 2 ;
- 931 000 francs CFA XAF pour le Lot 3.

6. Recevabilité des Offres

L'absence de caution de soumission entrainera le rejet de son offre. Chaque concessionnaire peut postuler pour tous les lots.

Les offres non conformes aux prescriptions de la présente Demande de Cotations seront rejetées.

7. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts le **14 Juillet 2022 à 15 heures précises** par la **Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PEPS** dans la **Salle de réunions de l'Unité Technique d'Appui à la Coordination du PEPS**, sis à Bastos, vers la résidence de l'ambassadeur de la République de Côte d'Ivoire, au lieu-dit Pont Dragages.

8. Critères d'évaluation

La CSPM procédera à l'examen de la conformité des cotations, du point de vue des délais et spécifications.

Le concessionnaire doit prouver, documentation à l'appui, qu'il satisfait à l'exigence d'expérience ci-après :

- **Une liste de marchés analogues d'au moins deux marchés similaires** réalisés par le concessionnaire en tant que fournisseur principal au cours des cinq (05) dernières années, doit être fournie avec les montants (HT & TTC) en FCFA et les noms des Administrations acheteuses.

NB : joindre les copies des contrats (1ère page et page de signature) et procès-verbaux de réception.

9. Attribution

L'Acheteur attribuera le marché au concessionnaire, dont il aura déterminé que l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions du dossier de Demande de Cotations, et qu'elle est la cotation la moins disante, à condition que le concessionnaire soit en outre jugé qualifié pour exécuter le Marché de façon satisfaisante.

Aucun concessionnaire ne peut être adjudicataire de plus de deux lots.

YAOUNDE le 29 Juin 2022

Le COORDONNATEUR TECHNIQUE

GUEMALEU GUY RONEL

COMMUNE DE DIBAMBA

DÉCISION MUNICIPALE N°02/M/CNE/DBA/SG/2022 DU 11 /06/2022 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE N° 04/LC//CDIB/2022 DU 11 /06/2022 PASSÉ APRÈS APPEL D OFFRE OUVERT N°04/AONO/C-DIB/CIPM/SG/2022 DU 12/04/2022 DANS LA COMMUNE DE DIBAMBA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Dibamba ; Autorité Contractante :

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°204/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;

Vu le décret n°77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs des tutelles et Etablissement Communaux, ensemble ses modificatifs subséquents ;

Vu le décret n°77/2003 du 29 Juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial, ensemble ses modificatifs subséquents ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics .

Vu le décret n°2012 /074 du 08 Mars 2012 portant création , organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics

Vu le décret n° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création , organisation et fonctionnement de l'ARMP

Vu le décret n°218 du 02 Mars 2018 créant le Ministère de la décentralisation et du développement local ;

Vu le décret n°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de Mr. ABONDO Cyrille Yvan, en qualité du préfet du Département de la Sanaga-Maritime ;

Vu l'arrêté n°000163/A/MINATD/DCTD du 04 Mars 2020, constatant l'élection de M. NJECACAL Manfred en qualité de Maire de la Commune de Dibamba ;

Vu la circulaire N°001/CAB/PR/du 19 Juin 2012 relative à la passation et contrôle de l'exécution de marchés publics

Vu la circulaire N°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Codes Marchés

Vu la circulaire N°04 /CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du code des Marchés Publics

Vu la décision N°00000446/MINMAP/SG/DAI du 20 juillet 2016 constatant la composition des commissions internes de passation des marchés auprès de la Commune de DIBAMBA,

Vu la demande faite à la Commission Interne de Passation des Marchés d attribuer le marché au prestataire qui remplit les conditions .

D

DECIDE

Article 1er : L'Entreprise **ETS LE CADET B.P 3197 Douala** est déclarée adjudicataire de la lettre —commande pour la fourniture et pose de deux transformateurs à Somakek et Pout Njouma dans la Commune de DIBAMBA , Département de la Sanaga Maritime Région du Littoral

Article 2 : le montant de la lettre du commande est de **9 982 642 (Neuf Millions Neuf Cent Quatre Vingt Deux Mille Six Cent Quarante Deux) Francs CFA TTC** pour un délai de **Trois (03) mois**

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et publiée par tout où besoin sera ./

DIBAMBA le 11 Juin 2022

Le MAIRE

NJECACAL Manfred

COMMUNE DE DIBAMBA

DÉCISION MUNICIPALE N°04/M/CNE/DBA/SG/2022 DU 25/06/2022 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE N° 06/LC//CDIB/2022 DU 25/06/2022 PASSÉ APRÈS APPEL D OFFRE OUVERT N°0 6/AONO/C-DIB/CIPM/SG/2022 DU 27/04/2022 DANS LA COMMUNE DE DIBAMBA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Dibamba ; Autorité Contractante :

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°204/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;

Vu le décret n°77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs des tutelles et Etablissement Communaux, ensemble ses modificatifs subséquents ;

Vu le décret n°77/2003 du 29 Juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial, ensemble ses modificatifs subséquents ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics .

Vu le décret n°2012 /074 du 08 Mars 2012 portant création , organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics

Vu le décret n° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création , organisation et fonctionnement de l'ARMP

Vu le décret n°218 du 02 Mars 2018 créant le Ministère de la décentralisation et du développement local ;

Vu le décret n°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de Mr. ABONDO Cyrille Yvan, en qualité du préfet du Département de la Sanaga-Maritime ;

Vu l'arrêté n°000163/A/MINATD/DCTD du 04 Mars 2020, constatant l'élection de M. NJECACAL Manfred en qualité de Maire de la Commune de Dibamba ;

Vu la circulaire N°001/CAB/PR/du 19 Juin 2012 relative à la passation et contrôle de l'exécution de marchés publics

Vu la circulaire N°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Codes Marchés

Vu la circulaire N°04 /CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du code des Marchés Publics

Vu la décision N°00000446/MINMAP/SG/DAI du 20 juillet 2016 constatant la composition des commissions internes de passation des marchés auprès de la Commune de DIBAMBA,

Vu la demande faite à la Commission Interne de Passation des Marchés d attribuer le marché au prestataire qui remplit les conditions .

DECIDE

Article 1er : L'Entreprise **ETS DJIOKENG NZANGUE Epiphanie B.P TEL 677 74 68 27 Douala** est déclarée :ataire de la lettre —commande pour travaux de cantonnement sur les tronçons des routes régionale ,es dans la Commune de DIBAMBA , Département de la Sanaga Maritime Région du Littoral

Article 2 : le montant de la lettre du commande est de 19 995 339 (Dix Neuf Millions Neuf Cent Quatre ?ix Neuf Mille Trois Cent Trente Neuf) Francs CFA TTC pour un délai de Trois (03) mois

Article 3 La présente décision sera enregistrée et publiée par tout où besoin sera

DIBAMBA le 25 Juin 2022

Le MAIRE

NJECACAL Manfred

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MAROUA

**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES ESPACES DE GRILLADES DANS LA VILLE DE MAROUA
DANS LE CADRE DU PROGRAMME C2D URBAIN « CAPITALES REGIONALES 2 »**

FINANCEMENT
CONTRAT DE DÉSENETTEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT (C2D)
IMPUTATION
CCM1521 01 G

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES ESPACES DE GRILLADES DANS LA VILLE DE MAROUA
DANS LE CADRE DU PROGRAMME C2D URBAIN « CAPITALES REGIONALES 2 »**

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser comprennent notamment la :

Objet des travaux	Site des travaux
Construction de cinq (05) Espaces de Grillade et d'une toilette publique	Ministère de Soya
Construction de trois (03) Espaces de Grillade et d'une toilette publique	Founangué
Construction de deux (02) Espaces de Grillade	Fassao

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de **Cent trente-trois millions (133 000 000) FCFA TTC.**

4. Allotissement

Le présent dossier d'appel d'offres est en lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises nationales ou étrangères ayant une expérience avérée dans les travaux de même nature.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par la subvention C2D, objet de la convention d'affectation CCM1521 01 G du 28 juin 2018 au profit du programme C2D urbain « Capitales Régionales ».

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Communauté Urbaine de Maroua ou auprès de la Cellule Locale de Suivi du Programme C2D Urbain « Capitales Régionales » dès publication du présent avis.

Le dossier peut être obtenu sur présentation de la quittance de versement d'une somme non remboursable de **50 000 F CFA (Cinquante mille)** à la Recette Municipale de la Communauté Urbaine de Maroua.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Communauté Urbaine de Maroua ou auprès de la Cellule Locale de Suivi du Programme C2D Urbain « Capitales Régionales » dès publication du présent avis.

Le dossier peut être obtenu sur présentation de la quittance de versement d'une somme non remboursable de **50 000 F CFA (Cinquante mille)** à la Recette Municipale de la Communauté Urbaine de Maroua.

9. Remises des offres

Les documents constituant l'offre du soumissionnaire seront répartis en trois enveloppes distinctes cachetées contenant :

- Dossier administratif ;
- Offre technique ;
- Offre financière.

Ces trois enveloppes seront elles-mêmes placées dans une enveloppe extérieure cachetée.

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires papier dont l'original, six (06) copies marquées comme tels et une (01) copie numérique (CD ou clé USB), devra parvenir à la Cellule des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Maroua au plus tard le _____ [Six (06) semaines après la date de publication de l'appel d'offres] à 10 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° _____/AONO/CUM/CLS/CIPM/2022 DU _____ POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ESPACES DE GRILLADES DANS LA VILLE DE MAROUA DANS LE CADRE DU PROGRAMME C2D URBAIN « CAPITALES REGIONALES 2 »

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de six (06) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce n°12 du DAO. La caution devra être valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Le montant de cette caution est de **Deux millions six cent soixante mille (2 660 000) francs CFA.**

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou organisme financier agréée par le Ministre des Finances entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un seul temps une heure après la date limite de dépôt des offres, soit le 02/8/2022 [Le même jour que celui de la remise des offres] à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Maroua qui se tiendra dans le bureau CIPM de la Communauté Urbaine de Maroua.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à ces séances d'ouvertures ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels. Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'offre technique aux spécifications techniques du DAO et à la qualification des candidats.

12.1. Critères éliminatoires

Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives et à la qualification technique des candidats.

Ces critères sont les suivantes :

? Absence de Caution de soumission ;

? Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;

? Absence d'un prix dans le BPU, DQE ou SDPU ;

? Non satisfaction d'un critère essentiel ;

? Capacité financière insuffisante :

o Attestation de capacité financière délivrée par une banque de premier ordre de 60 000 000 FCFA [\[NTDC1\]](#) au moins ;

o Chiffre d'affaire moyen des trois dernières années ? 350 000 000 [\[NTDC2\]](#) FCFA ;

En cas de groupement, le chiffre d'affaire sera satisfait ainsi qu'il suit : au moins 50% par le mandataire, au moins 15% par chaque membre et 100% par l'ensemble du groupement.

12.2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

- Expérience du soumissionnaire ;
- Moyens humains ;
- Moyens matériels ;
- Méthodologique ;

Les références (pages du marché concerné présentant à minima l'objet, le coût, le financement, le délai, le Client et le lieu ; accompagné du PV de réception desdits travaux) devront être assez récentes (moins de 7 ans).

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre, présentant des capacités administratives et techniques satisfaisantes, sera jugée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les services suivants :

- Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Maroua ;

Cellule Locale de Suivi du programme C2D-Urbain Maroua, sise à la communauté urbaine de Maroua, Email. c2dmarouacam@gmail.com

MAROUA le 28 Juin 2022

Le MAIRE

SALI BABANI

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/SIC/CIPM/2022 DU 23 JUIN 2022 POUR LA FOURNITURE A LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN (SIC) D'UN CAMION HYDROCUREUR POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2022

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent avis a pour objet la fourniture d'un camion Hydro cureur à la Société Immobilière du Cameroun pour le compte de l'exercice 2022.

2. Consistance des prestations

La prestation objet du présent Avis d'Appel d'Offres est passée pour le compte de l'exercice 2022 et concerne la fourniture à la Société Immobilière du Cameroun (SIC), d'un camion hydro cureur.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du Marché est de trois cent millions (300 000 000) FCFA TTC.

4. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux entreprises Camerounaises exerçant dans le domaine.

5. Financement

La fourniture d'un camion Hydro cureur objet du présent Avis d'Appel d'Offres, est financée par le Budget de la SIC, **exercice 2022 compte n°24 51 10 99.**

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, à la Cellule des Marchés de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) sise à la Direction Générale en face de l'immeuble T BELLA, Rue 510 Avenue de l'Indépendance, au quartier Hippodrome Yaoundé, téléphone : 2 22 23 01 59 – Fax : 2 22 22 51 19, dès publication du présent Avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés de la Société Immobilière du Cameroun sise à la Direction Générale, en face de l'immeuble T BELLA au quartier Hippodrome, sur présentation d'un reçu de versement de la somme non remboursable de deux cent mille (200 000) francs CFA au compte CAS ARPM BICEC. Une copie de ladite quittance sera déposée lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français et/ou en anglais en sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (6) copies, marqués comme tels, devra parvenir à la Cellule des Marchés de la Société Immobilière du Cameroun sise en face de l'immeuble T BELLA, Yaoundé, au plus tard le **26 Juillet 2022 à 13 heures** précises, heure locale et devra porter la mention suivante :

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/SIC/CIPM/2022 DU 23 JUIN 2022 POUR LA FOURNITURE A LA SOCIETE IMMOBILIERE DU CAMEROUN (SIC) D'UN CAMION HYDROCUREUR POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2022**».

« **A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement** ».

9. Delai de Livraison

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des offres. La livraison se fera à Yaoundé, au siège de la Société Immobilière du Cameroun (SIC). Le délai maximum de livraison prévu est de **six (6) mois**.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des offres dont le montant est de FCFA six millions (6 000 000), délivrée par un Établissement Bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre chargé des Finances.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes datant de moins de trois (03) mois.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Société Immobilière du Cameroun (SIC).

L'unique phase concernera l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières. Elle aura lieu le **26 Juillet 2022 à 14 heures précises**(heure locale) dans la salle des conférences de l'immeuble siège de la SIC.

Seuls les dossiers des soumissionnaires ayant une note technique supérieure ou égale à 58/72 oui seront éligibles à l'analyse financière.

12. Critères d'évaluation

XI.1 - Critères éliminatoires

- absence d'une pièce administrative ;
- non-conformité d'une pièce du dossier administratif après un délai de 48 heures ;
- pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- défaut de présentation dans trois (03) enveloppes distinctes scellées du dossier administratif, des offres techniques et financières ;
- note technique inférieure à quatre-vingt pour cent (80%) de oui soit 58/72 oui ;
- absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- absence de prospectus et de la description détaillée de la fourniture proposée ;
- absence du certificat d'homologation par le Ministère des Transports ;
- absence de la caution de soumission ;
- non-respect d'une des caractéristiques techniques majeures.

Caractéristiques techniques majeures :

Source d'énergie : Gasoil

Cylindrée : Moteur à rampe commune à 6 cylindres

Puissance fiscale : (PK / KW) 360/265 à 1800 1 / min

Empattement : 4500 mm

Nombre d'essieux : 3

Charges par essieu : 7500/9500/9500

Nombre de places : 3 places

Nombre de portières : 2 portières

Boîte de vitesse : 12 vitesses, manuelle

Capacité du réservoir : (L) 300

Suspension : LL

XI.2 - Critères d'évaluation oui ou non, suivant les critères essentiels ci-dessous

Le système d'évaluation appliqué est le système binaire. Il concerne les critères ci-après :

- Présentation de l'offre (pièces dans l'ordre et intercalaires couleur) oui/non ;
- Garantie (oui/non) ;
- Service Après-vente (oui/non) ;
- Références du soumissionnaire dans les prestations similaires (oui/non) ;
- Délai de livraison (oui/non) ;
- Capacité financière (oui/non) ;
- Disponibilité des pièces de rechange (oui/non) ;
- Preuves d'acceptation des conditions du marché (Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et le Descriptif de la fourniture (DF) paraphé à chaque page, daté, signé et cacheté à la dernière page) oui/non.

Pour être éligible à l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères dits éliminatoires et obtenir une note technique d'au moins 58/72 oui prévus dans la grille d'évaluation.

13. Attribution

Le Marché sera attribué à l'entreprise administrativement et techniquement qualifiée dont l'offre financière aura été évaluée la moins disante et conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **cent vingt (120) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés ou à la Direction des Ressources Humaines et des Moyens Généraux de la Société Immobilière du Cameroun, sise à la Direction Générale face immeuble T BELLA 510 Avenue de l'Indépendance au quartier Hippodrome à Yaoundé, dès publication du présent Avis. **Tel : 222 23 01 59 Fax : 222 22 51 19**, Web site : www.sic.cm E-mail: info@sic.cm.

YAOUNDE le 23 Juin 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DR AHMADOU SARDAOUNA

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MAROUA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° _____ /AONO/ CUM/C2D-CR/ CIPM-CUM
/CCCM-BEC/2022 DU _____ POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES ÉQUIPEMENTS DIVERS
À MAROUA DANS LE CADRE DU PROGRAMME C2D URBAIN « CAPITALES REGIONALES » LOT 1 :
MARCHÉ DOUGOY LOT 2 : SALLE POLYVALENTE**

FINANCEMENT
CONTRAT DE DÉSENDETTEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT (C2D)
IMPUTATION
(CCM 1670 01 M DU 04 FÉVRIER)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du PROGRAMME C2D URBAIN « Capitales Régionales », le Maire de la ville de Maroua lance le présent Appel d'Offres portant sur les travaux de construction des équipements divers à Maroua.

2. Consistance des prestations

Ces travaux ci-après définis :

q Travaux préliminaires ;

q Terrassement - Voiries et Réseaux Divers (VRD) ;

q Gros œuvre ;

q Charpente-Couverture ;

q Revêtements scelles ;

q Menuiseries bois et faux plafond ;

q Menuiseries aluminium ;

q Menuiseries métallique – Serrurerie ;

q Peinture ;

q Electricité - Courants forts - Courant faible- Climatisation – Ventilation ;

q Plomberie sanitaire.

3. Cout Prévisionnel

- Lot 1 : 1 431 000 000 FCFA TTC
- Lot 2 : 950 000 000 FCFA TTC

4. Allotissement



Cet appel d'offre porte sur deux (02) lots de marchés, à savoir :

Lot	Projets
Lot 1	Marché Dougoy
Lot 2	Salle polyvalente

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à tout entreprises ou groupements d'entreprises de travaux publics locales ou internationales

- Ayant une expérience avérée dans des travaux de même nature au Cameroun ;
- Juridiquement et financièrement autonomes et administrées selon les règles du droit commercial ;
- Ne figurant pas sur les listes en matière d'embargo, de blanchiment et/ou de lutte contre le terrorisme des Nations Unies,

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par Convention d'affectation subvention C2D, Phase 2 (CCM 1670 01)

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Communauté Urbaine de Maroua ou au Programme C2D Urbain « Capitales Régionales » dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu sur présentation de la quittance de versement d'une somme non remboursable de **quatre cent mille** (400 000) CFA francs par la Municipalité de la Communauté Urbaine de Maroua.

9. Remises des offres

Les documents constituant l'offre du soumissionnaire seront répartis en deux enveloppes distinctes cachetées contenant :

- **Qualification**, elle-même réparti en deux volumes

Pièces administratives, et

Dossier de qualification.

- **Proposition**, elle-même réparti en deux volumes :

Proposition technique,

Proposition financière.

Ces deux enveloppes seront elles-mêmes placées dans une enveloppe extérieure cachetée.

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires papier dont un (01) original, six (06) copies numériques, devra parvenir au secrétariat du Maire de la Ville de Maroua, sis à Djarengol Pitoaré, au plus tard le [publication] à 10 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

'' Avis d'Appel d'Offres National Ouvert

N° _____ /AONO/ CUM /C2D-CLS/ CIPM-CUM /CCCM-BEC/2022 DU _____

Pour les travaux de construction des équipements divers à Maroua dans le cadre du Programme C2D Urbain «

LOT N°

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT » ''

10. Delai de Livraison

Les délais maximums prévus par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **douze (12) mois pour chaque lot.**

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une compagnie d'assurance agréée par le Ministre chargé des Finances et dont la liste figure dans le DAO. La caution devra être valable à compter de la date originale de validité des offres. Le montant de cette caution est :

- Lot 1 : 29 000 000 FCFA
- Lot 2 : 19 000 000 FCFA

12. Recevabilité des Offres

Toute offre non conforme aux prescriptions des articles 6 (caution de soumission) et 9 (présentation des offres) ci-dessus sera d

Par ailleurs, les pièces du dossier administratif doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les se
trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'App

Par ailleurs, les critères suivants valent élimination directe :

- Absence de la caution de soumission
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après le délai de 48 heures
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un seul temps une heure après la date de dépôt des offres, soit le _19/8/2022_ à
Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Maroua qui se tiendra à la salle de délibération de la Communauté Urba

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à ces séances d'ouvertures ou s'y faire représenter par une personne de leur choix
connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

11.2. Critères de Qualification

Ces critères ont pour objet d'évaluer la qualification des soumissionnaires pour réaliser les travaux. Ils sont détaillés dans la Se de pré qualification » et portent sur :

- L'éligibilité du Candidat selon les critères de l'Agence française de Développement,
- Les antécédents en matière de non-exécution des marchés
- La situation et performance financière du candidat
- L'expérience du candidat
- La qualification Environnementale, Sociale, Sécurité et Santé (ESSS)
- La Sûreté

11.3 Conformité des offres

Le Soumissionnaire devra fournir une proposition technique incluant à minima la méthodologie (méthode, organisation et plan mobiliser.

L'évaluation de celle-ci portera sur la conformité aux prescriptions du DAO (organisation et prix).

Lorsque l'offre est conforme pour l'essentiel, le Maître d'Ouvrage peut remédier aux non-conformités mineures conformément a

11.4. Evaluation des offres

L'offre financière est essentiellement constituée des tableaux de prix.

Aux fins de l'évaluation, le Maître d'Ouvrage peut ajuster ou rectifier le montant de l'offre conformément à l'article 35 des IS (cf.

Les variantes techniques éventuelles seront également évaluées par le Maître d'Ouvrage, aux fins d'arbitrage à conditions qu' leur structure et fonctionnement, aux paramètres de conception indiquées dans le DAO.

15. Attribution

Le Maître de l'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire jugé **qualifié**, et dont l'offre aura été évaluée (cf. IS 35) la mo aux dispositions du DAO.

Un soumissionnaire peut se voir attribuer les deux lots à condition qu'il dispose des moyens financiers, matériels et humains suf

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les services suivants :

- Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Maroua ;
- Cellule Locale de Suivi du programme C2D-Urbain Maroua, sise à la communauté urbaine de Maroua, Tel : 222-29-20-15
- Cellule Centrale de Suivi du programme C2D-Urbain, sise derrière la DGSN à Nlongkak, Yaoundé [Tél. 222-21-91-01, Em

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°072/AOIO/SDCC/CIPM DU 21/06/2022 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS DE MOTEURS REDUCTEURS ET DE POMPES CENTRIFUGES POUR LES USINES D'EGRENAJE DE LA SODECOTON

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'Offres International Ouvert pour la fourniture de deux (02) lots de moteurs réducteurs et de pompes centrifuges pour les usines d'Egrenage de la SODECOTON.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres consistent en la fourniture de deux (02) lots de moteurs réducteurs et de pompes centrifuges pour les usines d'Egrenage de la SODECOTON.

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels toutes taxes comprises des fournitures envisagées ont été évalués à l'issue des études préalables à 80 000 000 FCFA pour le lot 1 et à 82 000 000 FCFA pour le lot 2.

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est lancé en deux (02) lots, répartis comme suit :

Lot N° 1 : fourniture d'un lot de 20 moteurs réducteurs 5,5 KW et pièces de rechange ;

Lot N° 2 : fourniture d'un lot de 14 pompes centrifuges triphasé monobloc et accessoires ;

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière. Les groupements d'entreprises devant disposer d'un accord de groupement constaté par un acte notarié dûment enregistré et référé au présent DAO.

6. Financement

Le financement de ces prestations est assuré par le budget de la SODECOTON de l'Exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Gafoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax; 222-27-20- 68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 100 000 FCFA payable sur le compte n° 97568660001-28 ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " Compte Spécial CAS ARMP ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres. Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies, marqués comme tels devant parvenir au plus tard le 20/07/2022 à 15 heures au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention:

D'APRES D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°072/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 21/06/2022 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS DE MOTEURS REDUCTEURS ET DE POMPES CENTRIFUGES POUR LES USINES D'EGRENAGE DE LA SODECOTON.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Les fournitures objet du présent appel d'offres devront être livrées en position rendu magasin transit SODECOTON Garoua II dans un délai de 90 jours, pour chacun des lots, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréés par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à 1600 000 FCFA pour le lot 1 et à 1640 000 FCFA pour le lot 2 et valable pendant trente (30) Jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Les banques étrangères qui délivreront des cautions de soumission dans le cadre de cet appel d'offres, devront avoir des correspondants dans le réseau des banques locales de premier ordre. Les banques locales formellement indiquées par les banques étrangères devront fournir un document signé établissant leur relation avec les dites banques.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua le 20/07/2022 à 16 heures.

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

14.1 Critères éliminatoires :

Il s'agit notamment :

1. De l'absence ou de la non-conformité d'une pièce administrative après le délai réglementaire accordé ;
2. De l'absence le cas échéant d'un accord de groupement notarié et dûment enregistré ;
3. De l'absence de la caution de soumission ;
4. Des fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
5. De l'absence des fiches techniques fournies par le fabricant ;
6. De la non-conformité des spécifications techniques majeures de la fourniture ci-après décrites :

Lot 1:20 moteurs réducteurs

Moto 5,5 KW et pièces de rechange	Moteur électrique triphasé standard IE2
	Puissance P= 5,5 kW, fréquence f = 50hz, 400V
	Indice de Protection IP 55, classe F, taille 1325
	Motoréducteur à vis sans fin en exécution sur patte, arbre à sortie perpendiculaire et Vitesse de sortie du réducteur ? 10tr/mn ; couple max : 2150 N.m
Kit Pièces de rechanges des moteurs réducteurs de 5,5 KW	Jeu d'arrêts d'huile
	Ventilateurs dimensionnés au moteur de 5,5 kW
	Plaque à borne de raccordement pour moteur de 5,5 kW
	Jeu de Roulements arrière et avant pour moteur de 5,5KW

Lot 2:14 pompes centrifuges triphasé monobloc et accessoires

Pompe Centrifuge monobloc de 15 KW	Pompe centrifuge monobloc en fonte (corps de pompe et turbine), garniture mécanique en céramique graphite. Puissance P ?15kw ; Vitesse V ? 2900tr/min ; Tension V= 400V-f = 50hz; Q ? 700 l/min ; H?74m
Kit Pièces de rechanges pour moteurs de 15 KW	Jeu de joints (garniture mécanique et joint torique)
	Jeux de Roulement avant et arrière pour moteur de 15 KW
	Ventilateur
Pompe Centrifuge monobloc de 7,5	Pompe centrifuge monobloc en fonte (corps de pompe et turbine), garniture mécanique en céramique graphite. Puissance P ?7,5kw ; Vitesse V ? 2900tr/min ; Tension V= 400V-f = 50hz; Q ? 700 l/min ; H?40m
Kit Pièces de rechanges pour moteurs de 7,5 KW	Jeu de joints (garniture mécanique et joint torique)
	jeux Roulement avant et arrière pour moteur de 7,5 KW
	Ventilateur

7. De l'absence d'un prix unitaire quantifié ;
8. Du non-respect de deux (02) critères essentiels ;
9. De la non-conformité du modèle de soumission ;
10. De l'obtention de moins de 80% à l'évaluation des critères essentiels

Critère n° 1A : Conformité des pièces du dossier administratif ; .

Critère n° 1B : conformité des caractéristiques techniques majeures de la fourniture indiquées ci dessus ainsi que dans la pièce n°5 du présent DAO ; . Critère n°1C : Conformité des pièces de l'offre financière, notamment, les prix unitaires quantifiés et le respect du modèle de soumission.

14.2 Critères essentiels . Critère n° 2A : Engagement du fabricant (production de la lettre d'engagement) ou d'un distributeur agréé comptant pour 30 %; étant entendu que ledit distributeur présentera obligatoirement une copie de sa convention d'agrément du fabricant. La pièce requise (lettre d'engagement) devra être en original ;

Critère n° 2B : références du soumissionnaire comptant pour 30 %. Justifier d'au moins une livraison de fournitures similaires (matériels électriques ou pièces mécaniques) au cours des six dernières années à la SODECOTON ou ailleurs y compris l'année en cours.

Critère n° 2C : délais de livraison comptant pour 10 %. Respect des délais du DAO . Critère n° 20 : Capacité financière délivrée par une banque où le soumissionnaire est domicilié et au moins égale à 40 000 000 FCFA pour le lot 1 et à 41000 000 FCFA pour le lot 2, comptant pour 15 % ;

Critère n° 2E : Chiffre d'Affaires moyen des exercices 2020,2019 et 2018 au moins égal à 80 000 000 FCFA pour le lot 1 et à 82 000 000 FCFA pour le lot 2 ; comptant pour 15%.

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 80 % à l'évaluation sera requis pour être retenu. 14.3. Evaluation des offres financières Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté des dossiers administratif et technique conformes aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres seront pris en compte pour la suite de l'analyse. Et pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu Magasin transit SODECOTON Garoua il.

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée, lot par lot, au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre évaluée la moins disante. Un soumissionnaire peut être attributaire des deux (02) lots.

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent vingt (120) Jours à compter de la date limite fixée pour la remise des soumissions.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton(S)sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON de Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 21 Juin 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

COMMUNE DE NTUI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/C-NT/CIPM/2022 DU 28 JUIN 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT EN BETON ARME AU QUATIER BAMILEKE, DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM MAÎTRE D'OUVRAGE : LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NTUI

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
56 27 100 02 641174 523411 821

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Ntui, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministère des Travaux Publics un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un dalot en béton armé au quartier Bamiléké, dans la Commune de Ntui, Département du Mbam et Kim.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent les opérations suivantes :

- Travaux préparatoires ;
- Démolition des platelages existants ;
- Réfection des platelages
- Assainissement - ouvrages ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **10 000 000 (dix millions)** de francs CFA.

4. Allotissement

Les travaux font l'objet d'un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises des travaux publics de droit camerounais installées au Cameroun et spécialisées dans l'exécution des travaux de bâtiments et travaux publics.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget Investissent Publics du Ministère de la décentralisation et du Développement Local, ligne **56 27 100 02 641174 523411 821**, Exercice 2022.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et obtenu auprès de l'Autorité Contractante (Mairie de Ntui – Secrétariat Général) sur présentation d'une quittance de reversement d'une somme non remboursable de **vingt-cinq mille (25.000)** francs CFA au Trésor Public (Recette municipale de Ntui).

Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devra parvenir à la Mairie de Ntui – Service de Gestion des Marchés Publics, Téléphone : 672 66 92 65 au plus tard le **28 Juillet 2022 à 11 heures précises** et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/C-NT/CIPM/2022 DU 28 JUIN 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT EN BETON ARME AU QUATIER BAMILEKE, DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM »
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **cent vingt (120) jours calendaires**. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) établi, selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire ou une compagnie d'Assurances agréée par le ministère des Finances et d'un montant égal à **deux cent (200 000)** francs CFA, d'une validité de **trente (30)** jours au-delà de la date originale de validité des offres.

L'absence du cautionnement provisoire ou sa non-conformité au modèle joint dans le Dossier d'Appel d'Offres entraîne à l'ouverture, le rejet systématique de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originale ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'Assurances de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances.

12. Ouverture des Plis

La Commission Interne de passation des marchés auprès de la Commune de Ntui procèdera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent y assister, le **28 Juillet 2022 à 12 heures précises** à la salle des actes de la Mairie de Ntui. Les soumissionnaires ou leurs représentants qui sont présents signeront une feuille attestant leur présence.

13. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

1- Critères éliminatoires

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes, **sous réserve de la production desdites pièces sous 48 heures**;
- b) Pièce falsifiée (**la Commission Interne de Passation des Marchés et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**).
- c) Absence dans l'offre technique de la rubrique « méthodologie d'exécution du projet » ;
- d) Non satisfaction, au moins, à **80%** des critères essentiels ;
- e) Modification d'une quantité du devis ;
- f) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- g) Absence d'un sous-détail de prix.

2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base de **32 critères essentiels** ci-dessous :

- a) Connaissance du site sur **03 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **15 critères** ;
- c) Les références techniques et capacité financière sur **04 critères** ;
- d) Les moyens techniques et matériels sur **02 critères** ;
- e) La méthodologie d'exécution sur **08 critères**.

14. Attribution

Le Maire de la Commune de Ntui, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Ntui – Service de Gestion des Marchés Publics, Téléphone **672 66 92 65**.

NB: Par ailleurs, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC ou envoyer un SMS au 1517

YAOUNDE le 28 Juin 2022

Le MAIRE

MANDOH Georges marcel

COMMUNE D'AKOEMAN

**COMMUNIQUE N°012/COM/C/AKO/SG/ DU PORTANT PUBLICATION DES
RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022, DU
06/06/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DU SUIVI ET DE CONTROLE
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE ROUTE COMMUNALE CO133005 :
CARREFOUR TOM (INTER RO143) – BEMWA'ASSI (LIMITE NGOULMAKONG), ARRONDISSEMENT DE
AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune D'Akoeman c

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Ouvert **N°010/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022, du 06/06/2022**
REHABILITATION DU TRONCON DE ROUTE COMMUNALE CO133005 : CARREFOUR TOM (Inter RO143) – BEMWA'ASSI
ET SO'O, REGION DU CENTRE

Le résultat dudit appel d'Offres se présente comme suit :

SOUSSIONNAIRE RETEN	
Nom et Adresse du soumissionnaire	Montant TTC
	(FCFA)
ETS PENTAGONE II, BP : 374 ESEKA Tél 675 963 207	7 494 863 (Sept millions quatre cent quatre-vingt-quatorze mille huit cent soixante

Le Mandataire des **ETS PENTAGONE II** attributaire est invité de se présenter à la Mairie d'Akoeman pour la souscription de son

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera. /.

AKOEMAN le 30 Juin 2022

Le MAIRE

MBARGA MBIDA JOSEPH

COMMUNE DE NGONG (TCHEBOA)

N°11/AONO/C-NG/CIPM/2022 DU 23/06/2022 EN PU POUR LES TRAVAUX DE FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN GROUPE ELECTROGENE 40 KVA POUR L'ALIMENTATION SECOURS EN ENERGIE ELECTRIQUE DE LA COMMUNE DE NGONG

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
NAP

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget de l'exercice 2022, le maire de la commune de Ngong lance en PU un appel d'offres national ouvert pour les travaux de fourniture et installation d'un groupe électrogène pour l'alimentation secours de la commune de NGONG, département de la BENOUE, Région du NORD

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent appel d'offres consistent en la construction de la salle des machines, l'achat et l'installation du groupe électrogène et comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés le cadre du devis estimatif notamment.

d'état prévus et détaillés dans le cadre

- Travaux préparatoires,
- Terrassement ;
- Maçonnerie en élévation ,
- Charpente -Couverture ,
- Menuiserie métallique ,
- Electricité ;
- Peinture ;
- VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **quinze millions (15 000 000) FCFA**

4. Allotissement

lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises installées au Cameroun ayant de l'expérience dans le domaine, assujetties au régime fiscal et disposant des capacités techniques et financières requises

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par les fonds propres de la commune de Ngong , exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Ngong dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat du Maire de la Commune de Ngong dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de vingt cinq mille (25 000) francs CFA, payable à la Recette Municipale de Ngong.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Maire de la Commune de Ngong au plus tard le 25/07/2022 à 10 heures 00 minutes, et devra porter la mention:

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

**N°11/AONO/C-NG/CIPM/2022 DU 23/06/2022
EN PU POUR LES TRAVAUX DE FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN GROUPE ELECTROGENE 40 KVA
POUR L'ALIMENTATION SECOURS EN ENERGIE ELECTRIQUE DE LA COMMUNE DE NGONG,
DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAG, d'un montant de 2 % du montant prévisionnel soit trois cent mille (300 000) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet. les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée Irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des Pièces Administratives des Offres Techniques et Financières aura lieu le 25/07/2022 à 11 heures 00 minutes par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Ngong.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les Offres seront évaluées sur la base des critères ci-après ;

13.1. Principaux critères éliminatoires

13.1.1. Pièces administratives

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture ; - Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après 48 heures.

13.1.2 Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

- Note technique Inférieure au seuil minimal requis de 70% soit 15 oui sur 21 possibles

13.1.3 Offre financière

- Offre incomplète (absence du bordereau des prix unitaires, absence du sous-détail des prix) ;

- Non-conformité du modèle de soumission ;

- Absence d'un prix unitaire quantifié ;

13.2. critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie jointe à DC et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre ;

- Moyens humains et logistiques

- méthodologie

- références et expérience de l'entreprise ;

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Attribution

Le marché sera attribué au Soumissionnaire présentant l'Offre évaluée la moins disante n'ayant pas de prix anormalement bas et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat de la Commune de NGONG aux numéros de téléphones 696 19 83 87

NGONG le 23 Juin 2022

Le MAIRE

HAMADOU AHIWA

COMMUNE DE NTUI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/DAONO/C-NTUI/CIPM/2022 DU 28 JUIN 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE GROUPE 1 & 2 DE NTUI (LOT 1) ET D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NACHTIGAL (LOT 2) DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE . FINANCEMENT : BIP MINEDUB-EXERCICE 2022

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Ntui, Autorité Contractante lance pour le compte de sa Commune, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de réhabilitation d'un bloc de trois (03) salles de classe à l'Ecole Publique Bilingue de Ntui Groupe 1 et 2 (lot 1) et d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole Publique de NACHTIGAL (lot 2) dans la Commune de Ntui, Département du Mbam et Kim.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent les opérations suivantes :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries – Elévations ;
- La charpente – couverture ;
- Les menuiseries bois ;
- Les menuiseries métalliques ;
- La peinture ;
- Les VRD ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de: 15 100 000 (quinze millions cent mille) FCFA pour le lot 1 et 7 000 000 (sept millions pour le lot 2.

4. Allotissement

Les travaux font l'objet de deux lots comme suit :

Lot 1 : réhabilitation d'un bloc de trois (03) salles de classe à l'Ecole Publique Bilingue de Ntui Groupe 1 et 2;

Lot 2 : d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole Publique de NACHTIGAL.

NB : les deux lots sont indissociables, par conséquent, un soumissionnaire peut-être attributaire des deux lots, à condition qu'il présente deux offres distinctes conformes aux prescriptions du dossier d'appel d'offres et jugées moins-disantes

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises des travaux publics de droit camerounais installées au Cameroun et spécialisées dans l'exécution des travaux de Bâtiments et Travaux Publics.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les travaux après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le **Budget d'Investissement Public-MINEDUB, EXERCICE 2022.**

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et obtenu auprès de l'Autorité Contractante (Service de Gestion des Marchés Publics de la Mairie de Ntui) sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50.000) francs CFA** à la Recette Municipale de Ntui.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devront parvenir dans les Services de l'Autorité Contractante (Service de Gestion des Marchés Publics de la Mairie de Ntui) à Ntui **au plus tard le 28 Juillet 2022 à 13 heures précises** et devra porter la mention
« **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/DAONO/C-NTUI/CIPM/2022 DU 28 JUIN 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE GROUPE 1 & 2 DE NTUI (lot 1) et D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NACHTIGAL (lot 2) DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE** »
« **A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT.** »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **quatre-vingt-dix (90) jours calendaires**. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) établi, selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire agréé par le ministère des Finances et d'un montant égal à **trois cent deux mille (302 000) francs CFA et cent quarante mille (140 000) francs CFA respectivement**, valable **trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres.

L'absence du cautionnement provisoire ou sa non-conformité au modèle joint dans le Dossier d'Appel d'Offres entraîne à l'ouverture, le rejet systématique de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard **trente (30) jours** après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif représenté par la retenue de garantie.

Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci -après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

11. Ouverture des Plis

La Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Ntui procédera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, **le 28 Juillet 2022 à 14 heures précises** dans la salle des Actes de la Mairie de Ntui. Les représentants des soumissionnaires qui sont présents signeront une feuille attestant leur présence.

12. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape** : Evaluation technique des offres administratives.
- **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

1- Critères éliminatoires

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes, **sous réserve de leur production sous 48 heures** ;
- b) Absence de la caution de soumission
- c) Pièce falsifiée (**la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**).
- d) Non satisfaction, à au moins **80%** des critères essentiels ;
- e) Offre financière incomplète ;
- f) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- g) Absence d'un sous-détail de prix.

2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base de **29 critères essentiels** ci-dessous :

- a) Connaissance du site sur **03 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **12 critères** ;
- c) Les références techniques et capacité financière sur **04 critères** ;
- d) Les moyens techniques et matériels sur **03 critères** ;
- e) La méthodologie d'exécution sur **07 critères**.

13. Attribution

Le Maire de la commune de Ntui, Autorité Contractante attribuera la lettre-commande au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables au Service de Gestion des Marchés Publics de la Mairie de Ntui de la Mairie de Ntui, Tél. 672 669 265.

NB : Par ailleurs, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC ou envoyer un SMS au numéro 1517.

YAOUNDE le 28 Juin 2022

Le MAIRE

MANDOH Georges marcel

COMMUNE EDZENDOUAN

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07//C.EDZ/SG/CIPM/2022 DU 28 JUIN 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI CENTRALE SOLAIRE 7.5KWC DANS LA LOCALITE DE MEBENGADZAMA, COMMUNE D'EDZENDOUAN, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du Budget d'Investissement Public (BIP) de l'exercice 2022, **le Maire de la Commune D'EDZENDOUAN** lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour **les travaux de construction d'une mini centrale solaire 7.5kwc dans la localité de MEBENGADZAMA, Commune d'Edzendouan, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre.**

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes:

100 INSTALLATION DE CHANTIER

101 **Mobilisation générale**, amené et repli du matériel, signalisation du chantier, base vie du chantier, etc

102 **Etude détaillée** de construction de la Mini Centrale solaires 7.5kwc y compris toutes suggestions (projet d'exécution, études d'exécution, etc)

200 CHAMP PHOTOVOLTAIQUE

201 Construction d'un champ solaire 7,5Kwc y compris toutes suggestions de pose

202 Support de fixation 50*50*1 en béton armé 350kg/m3

203 Semelles et génie civil pour fixation (50*50*1 en beton armé 350kg/m3)

204 Accessoires d'interconnexion de raccordement et de protection des modules

205 Câblages modules

206 Batteries solaires (400 Ah/2V) C10, OPZS OPPECKE munie de bouchon a gaz AQUAGEM

207 accessoires d'interconnexion de raccordement et de protection des modules

208 Câblages modules

209 Onduleur Chargeur (7.5KWC) 230V

210 Onduleur PV 7.5kw (régulateur de charge)

211 Boite de jonction

212 Câblages des composants électroniques

- 213 Accessoires de mise à la terre
- 214 local technique (en cabine 9m2 avec dalle et porte métallique)
- 215 Périmètre de sécurité (avec gravionnage de l'espace champ solaire, grille de sécurité avec massif en béton armé 350kg/m3)
- 216 F & P poteau en acier Galvanisé 94 mm2, Hauteur 8m
- 217 F & déroulage câble torsadé 2x16mm2 pour réseau BT y compris toutes suggestions de pose
- 218 F & P Raccord de dérivation BT
- 219 Branchement ménage standard 220 V
- 300 INSTALLATION ET MISE EN ŒUVRE DES EQUIPEMENTS**
- 301 installation et mise œuvre des équipements
- 302 Transport et manutention
- 303 Dossier de recollement (05 exemplaires)
- 305 Formation d'un agent communal pour la maintenance, Mise en place du comité de gestion et remise d'une caisse à outil

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel à l'issue des études préalables est de **TRENTE MILLIONS (30 000 000) DE FRANCS CFA.**

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est constitué d'un lot unique.

N° Lot	Désignation	Montant prévisionnel FCFA TTC	N° AU DEP	Imputation
Unique	Travaux de construction d'une mini centrale solaire 7.5kwc dans la localité de MEBENGADZAMA, Commune d'Edzendouan, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre	30 000 000	IX04457	56 32 137 01 641133 524 112 851

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres National est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais justifiant des capacités techniques, financières et juridiques, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2022 du MINEE ainsi qu'il suit :

N° Lot	Désignation	Source de financement	Imputation	Acte
--------	-------------	-----------------------	------------	------

Unique	Travaux de construction d'une mini centrale solaire 7.5kwc dans la localité de MEBENGADZAMA, Commune d'Edzendouan, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre	MINEE	56 32 138 01 641133 524 113	
---------------	--	--------------	------------------------------------	--

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune D'EDZENDOUAN, Tél : **675 08 08 86 / 654 94 92 06** dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au **Secrétariat Général de la Commune D'EDZENDOUAN** dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale D'EDZENDOUAN des frais d'achat du DAO d'un montant de **Cinquante mille (50 000) francs CFA** non remboursables.

La quittance d'achat devra préciser :

- v **La dénomination du projet ;**
- v **Le nom du Soumissionnaire ;**
- v **Le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres ;**
- v **Le montant des frais payés.**

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept(7) exemplaires** dont **un (1) original et six (6) copies** marqués comme tels, devra parvenir contre récépissé à **la salle des actes de la Mairie D'EDZENDOUAN**, le **26 JUILLET 2022 à 12 Heures 00 Minute** ; heure locale et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/C.EDZ/SG/CIPM/2022 DU 28 JUIN 2022 POUR LES POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI CENTRALE SOLAIRE 7.5KWC DANS LA LOCALITE DE MEBENGADZAMA, COMMUNE D'EDZENDOUAN, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE (EN PROCEDURE D'URGENCE)

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est fixé à **Quatre (03) mois** maximum à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer l'exécution de la Lettre Commande.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire **d'un montant de 2% du montant prévisionnel sollicité** délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, et valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus **Trois (03) mois**.

N° Lot	Désignation	Montant prévisionnel FCFA TTC	Caution de soumission en FCFA
Unique	Travaux de construction d'une mini centrale solaire 7.5kwc dans la localité de MEBENGADZAMA, Commune d'Edzendouan, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre	30 000 000	600 000

Le cautionnement provisoire sera libéré **quinze (15) jours** après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.
Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu **en un temps** à la salle des Actes de la Mairie D'EDZENDOUAN, le **26 JUILLET 2022 à 13 Heures 00 Minute précises**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune D'EDZENDOUAN en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

14.1 Critères éliminatoires

- a) *L'absence de la caution de soumission,*
- b) *Fausse déclaration, pièce falsifiée ou scannée;*
- c) *Pièces administratives absentes ou non conformes au-delà de 48 heures réglementaires.*
- d) *Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;*
- e) *Dossier ayant obtenu au terme de l'analyse technique moins de **72 % d'éléments positifs** soit **18 oui sur 25**.*
- f) *Non-conformité du modèle de soumission*

14.2 Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- 1) La capacité financière 02 éléments
- 2) Les références de l'entreprise 05 éléments
- 3) Le personnel 05 éléments
- 4) Le matériel 06 éléments
- 5) La méthodologie 07 éléments

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre sera reconnue conforme au Dossier d'Appel d'Offres, qui dispose des capacités techniques et financières requises pour l'exécution du marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée sur la base du montant hors taxe évaluée **la moins-disante**.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les Renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours ouvrables auprès du secrétariat Général de la Commune D'EDZENDOUAN, Tél : 675 08 08 86 / 654 94 92 06 aux heures ouvrables.

ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES

Le Maire de la commune D'EDZENDOUAN se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent Appel d'Offres.

VULGARISATION DES NUMÉROS DE TÉLÉPHONE DE LA CELLULE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

NB : TOUTE TENTATIVE DE CORRUPTION AVEREE OU FAITS DE MAUVAISES PRATIQUES DEVRA ETRE SIGNALÉE PAR ECRIT ET MESSAGERIE TELEPHONIQUE A LA COMMISSION NATIONALE ANTI-CORRUPTION (CONAC) AU NUMERO 1517.

YAOUNDE le 28 Juin 2022

Le MAIRE

ZING SERGE DIEUDONNE

COMMUNE DE KOBDOMBO

DECISION N007 DECLARANT INFRACTUEUX UN APPEL D'OFFRES.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Kobdombo, Maitre d'Ouvrage informe les soumissionnaires intéressés par le dossier d'appel d'offres N°07/AONO/C-KOBDO/SG/CIPM2022 du 18/05/2022 pour le contrôle technique et la surveillance des travaux d'aménagement de la digue de Ted que celui-ci est déclaré infructueux sous le poids des critères éliminatoires notamment celui du point 1 : dossiers non complétés après le délai de 48h.

Cet appel d'offres sera relancé d'urgence.

KOBDOMBO le 24 Juin 2022

Le MAIRE

ZE BIWOLE CAULIN

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N° 05606/22/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/HM DU 27/06/2022 DECLARANT INFRUCTUEUSE LA DEMANDE DE COTATION N°14/22/DCO/SDCC/CIPM DU 23/05/2022 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) POSTES AUTONOMES DE SOUDAGE A LA SODECOTON.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu la résolution n°4 de la 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON

Vu la résolution n°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicable à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des Marchés de la SODECOTON

Vu la Résolution n°9 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

Considérant Le Dossier de Demande de cotation N°14/22/DCO/SDCC/CIPM du 23/05/2022 pour la fourniture de deux (02) postes autonomes de soudage à la SODECOTON;

Considérant La Lettre N°076/22/SDCC/CIPM du 17 juin 2022 du Président de la CIPM de la SODECOTON ;

DECIDE :

Article 1: Est déclarée ininfuctueuse, conformément aux dispositions de l'article 52 alinéa 1 du Décret N°2018/355 du 12 juin 2018, la consultation susmentionnée, pour offres reçues non conformes au dossier de consultation.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

GAROUA le 27 Juin 2022

Le DIRECTEUR DES AFFAIRES GÉNÉRALES

SADOU Fernand

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3E (BASSA)

DECISION N°043D/D/MO/SG/CIPM/CAD3/2021 PORTANT RESILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE N°14/LC/CAD3/MO/CIPM/2021 DU 18/10/2021 APRES DEMANDE DE COTATION N°004/DC/CAD3/CIPM/2021 DU 26/08/2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE SIX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NDOGPASSI DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de La Commune d'Arrondissement de Douala 3e, Grand Officier de L'Ordre National de La Valeur, Maitre d'Ouvrage

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées;

Vu le Décret n° 1366 du 24 Septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics et ses modificatifs subséquents,

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics,

Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2012/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'agence de régulation des marchés publics,

Vu L'Arrêté n°000300/A/MINDDEVEL du 09 mars 2020 constatant l'élection de Monsieur EPOUPA BOSSAMBO Valentin Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala 3e ,

Vu l'Instruction 00061 /MINFI/SG/DGTCFM/DT/DER du 08 avril 2010 portant Comptabilisation des dépenses transférées aux Collectivités Territoriales Décentralisées,

Vu le Dossier d'Appel d'Offres n°004/DC/CAD3/CIPM/2021 du 26/08/2021 pour les Travaux de réhabilitation d'un bloc de six salles de classe à l'Ecole Publique de Ndogpassi dans la commune d'Arrondissement de Douala 3e, Département du Wouri,

Vu le procès-verbal de la commission interne de passation des marchés publics du 27/07/2021,

Vu La lettre commande n°004 /LC/CIPM/CAD3/2021,

Vu la notification N°001 /OS/CAD3/SG /2021 du 22/10/2021 relatif au démarrage des travaux,

Vu la mise en demeure n°020/L/M/SG/CAD3/2022 du 11 janvier 2022,

Vu le Constat de Carence établi par le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala 3 en date du 09 juin 2022.

DECIDE:

Article 1er: La lettre commande n° 004 /1C/CIPM/CAD3/2021 passée après Appel d'Offres National Ouvert avec la société **SOCIAL WELLBEING Co Ltd BP : 279 Bamenda, Tél : 676.37.69.43/ 691.89.80.38**, représenté par son mandataire Monsieur **LOUIS LIONNEL BAPES BAON**, et relatif aux travaux de réhabilitation d'un bloc de six salles de classe à l'école publique de Ndogpassi 3 dans l'Arrondissement de Douala 3e, est, à compter de la date de signature de la présente décision, résilié pour défaillance du cocontractant à remplir ses obligations contractuelles, conformément à la réglementation en vigueur et aux articles 97 et 100 du Code des Marchés Publics.

Article 2e: La présente Décision qui prend effet à la date de signature sera enregistrée, publiée puis communiquée partout où

DOUALA le 24 Juin 2022

Le MAIRE

EPOUPA BOSSAMBO Valentin

COMMUNE DE NTUI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/C-NTUI/SG/CIPM/2022 DU 28 JUIN 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA GARE ROUTIERE DE NGUILA, DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINDDEVEL – EXERCICE 2022.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N°56 27 100 02 641174

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de Ntui, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction de la gare routière de Nguila, dans la Commune de Ntui, Département du Mbam et Kim, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent notamment :

- Les travaux préparatoires ;
- Les travaux de terrassement ;
- Les travaux de fondation ;
- Les travaux de maçonnerie et d'élévation ;
- Les travaux de charpente, de couverture et de plafond ;
- Les travaux de menuiserie métallique et bois ;
- Les travaux d'électricité ;
- Les travaux de peinture ;
- Les travaux de VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **vingt millions (20 000 000) de francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux font l'objet d'un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises des travaux publics de droit camerounais installées au Cameroun et spécialisées dans l'exécution des travaux de bâtiments et travaux publics.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par les ressources du Budget d'Investissement du **MINDDEVEL** pour le compte de l'exercice 2022 sur la ligne d'imputation budgétaire n° **56 27 100 02 641174 523311 821**

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté et obtenu aux heures ouvrables auprès de l'Autorité Contractante (Secrétariat Général de la Mairie de Ntui) dès publication du présent avis au Journal des Marchés Publics de l'ARMP, sur présentation d'une quittance de reversement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50.000) francs CFA** à la **Recette Municipale de Ntui**.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée **en Français ou en Anglais** et en **sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marqués comme tels devra parvenir dans les Services de l'Autorité Contractante (à la mairie de Ntui) au plus tard le **28 Juillet 2022 à 14 heures** précises et devra porter la mention :

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/C-NTUI/SG/CIPM/2022 DU 28 JUIN 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA GARE ROUTIERE DE NGUILA, DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE**».

« **A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT** »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **cent vingt (120) jours calendaires**. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et suggestions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (Garantie Bancaire de Soumission) établi, selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère des Finances et d'un montant égal à **quatre cent mille (400.000) francs CFA**.

L'absence du cautionnement provisoire entraîne à l'ouverture, le rejet systématique de l'offre.

Le cautionnement provisoire reste valable pendant **trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres**. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du Cautionnement Définitif représenté par la retenue de garantie.

Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Tout e offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis

La Commission Interne de Passation des marchés Publics procédera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister ou se faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, **le 28 Juillet 2022 à 15 heures** précises dans la salle des actes de la Mairie de Ntui. Les représentants des soumissionnaires qui sont présents signeront une feuille attestant leur présence.

13. Critères d'évaluation

Après ouverture des Offres par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, les plis déclarés acceptables sont confiés à une Sous-commission d'Analyse pour évaluation. L'évaluation permettra de déterminer le coût de chaque offre et de comparer les offres entre elles.

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires ont pour objet d'identifier et d'éliminer les Offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'Offre Technique, aux spécifications techniques du DAO et à la qualification des candidats.

1. Dossier incomplet ou pièces non conformes, **le soumissionnaire dispose d'un délai de 48 heures pour la régularisation de celui-ci** ;
2. Absence de caution de soumission ;
3. Pièce falsifiée (**la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**).
4. Fausse déclaration, documents scannés ;
5. Non satisfaction, à au moins, **80%** des critères essentiels ;
6. Offre financière incomplète ;
7. Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
8. Absence d'un sous-détail de prix.

2. Critères essentiels

Les critères d'évaluation technique des candidats se feront selon le système binaire (oui/non) sur la base de **43 critères essentiels** portant sur :

1. Attestation de visite des lieux et son rapport sur **05 critères**;
2. Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **18 critères** ;
3. Les moyens techniques et matériels sur **06 critères** ;
4. Les références techniques et capacité financière sur **06 critères** ;
5. La méthodologie d'exécution sur **08 critères**.

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre Commande au Soumissionnaire dont l'offre sera reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres, qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter la Lettre Commande de façon satisfaisante et dont l'offre financière a été évaluée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables à la Mairie de Ntui (**Service des marchés - Tél : 672 669 265/655 756 336**).

NB : Par ailleurs, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le CONAC ou envoyer un SMS au 1517

YAOUNDE le 28 Juin 2022

Le MAIRE

MANDOH Georges marcel

COMMUNE EDZENDOUAN

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE CONSTRUCTION DE 06 BOUTIQUES AU MARCHÉ D'EDZENDOUAN, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE : FINANCEMENT MINDEVEL EXERCICE 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE D'EDZENDOUAN COMMUNIQUE ;
DECISION MUNICIPALE N° 058 /22/DM/C.EDZ/SG du
le Marché objet de la consultation susvisée est attribué au soumissionnaire ci-après :**

RANG	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC (F.CFA)	MONTANT TTC en LETTRE (F.CFA)	DELAI d 'EXECUTION (MOIS)
1 ^{er}	ETS NK SERVICES TEL : 694 252 369	27 787 580	VINGT-SEPT MILLIONS SEPT CENT QUATRE-VINGT SEPT MILLE CINQ CENT QUATRE-VINGTS FRANCS CFA	03 (TROIS MOIS)

Ledit attributaire est par conséquent invité à se présenter à la Mairie d'EDZENDOUAN dès diffusion du présent communiqué, en vue de l'établissement du projet de marché y relatif.

Par ailleurs les Soumissionnaires ci-après désigné n'ont pas été retenus pour les motifs suivants :

Rangs	SOUMISSIONNAIRES	MOTIFS
2 ^e	MEDICAM INTERNATIONAL SARL BP: 6650 TEL 679 7720 87	Classé 2^e pour une offre financière d'un montant TTC de 27 999 190 F.FCFA
3 ^e	ETS SOCO ESTAMINET Tel: 696 50 69 13	Classé 3^e pour une offre financière d'un montant TTC de 28 446 077 F.FCFA

Ils sont par conséquent invités à passer retirer leurs offres sous quinzaine au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'EDZENDOUAN. Passé ce délai, celles-ci seront détruites.

EDZENDOUAN le 20 Juin 2022

Le MAIRE

ZING SERGE DIEUDONNE

CAISSE DE DÉVELOPPEMENT DE LA PÊCHE MARITIME

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°012/AONO/MINEPIA/CDPM/CIPM/2022 DU 22 JUIN 2022 RELATIF A L'ACQUISITION DES MATERIELS DE
PECHE**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
22 22 02.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de sa contribution à la mise en oeuvre du programme 057 intitulé Développement des Productions Halieutiques, le Secrétaire Exécutif de la Caisse de Développement de la Pêche Maritime, Maître d'ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour l'acquisition des matériels de pêche.

2. Consistance des prestations

La prestation, objet du présent Appel d'Offres comprend la fourniture de matériels de pêche suivants :

- Nappes de filets mono filament, 400M X 100 Y 0.40mm ;
- Cordages en polyéthylène N°08 ;
- Cordages en polyéthylène N°06;
- Cordages en polyéthylène N°04 ;
- Gilets de sauvetage 110 - 130 kg ;
- Glacières rectangulaires de 100 litres ;
- Bac de manipulation poissons 20 litres ;
- Torches marines.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises est de F CFA **60 000 000 (Soixante millions)**.

4. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres s'adresse à toute Entreprise de droit camerounais, justifiant des capacités techniques et financières pour la fourniture desdits matériels de pêche.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget de la CDPM de l'exercice 2022, **imputation budgétaire n° 22 22 02.**

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis au Service-des Affaires Générales de la Caisse de Développement de la Pêche Maritime, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu au Service des Affaires Générales de la CDPM, sis à Mboppi/Douala, téléphone : 243 42 46 24/243 43 78 76 Fax. 243 42 40 64, courriel : caissepechemaritimemail.co?n, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **F CFA 60 000 (soixante mille) francs CFA**, payable au Compte d'Affectation Spéciale de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (CAS ARMP), numéro 335988, ouvert dans les livres de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC) par l'ARMP.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Affaires Générales de la CDPM, sis à Mboppi/Douala, téléphone : 243 4246 24/243 43 78 76 Fax. 243 42 40 64, courriel : caissepechemaritimemail.co?n, au plus tard **le 19 juillet 2022 à 11 heures précises** et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 012/AONO/MINEPIA/CDPM/CIPM/2022 DU 20 JUIN 2022
RELATIF A L'ACQUISITION DES MATERIELS DE PÊCHE
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

9. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la fourniture des matériels de pêche, objet du présent Appel d'Offres est de soixante (60) jours, à compter de la notification de l'ordre de service de livrer. Le lieu de livraison est le siège de la CDPM sis à Mboppi.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement financier de premier ordre agréée par le MINFI valable pendant cent vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des offres, et d'un montant **F CFA d'un million deux cent mille (1 200 000)**.

La liste des établissements bancaires et organismes financiers agréés figure dans la pièce n° 11 du présent DAO.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission à l'ouverture délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre des Finances, le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, le non-respect de la date et de l'heure de dépôt.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture en une seule phase des offres administratives, techniques et financières s'effectuera par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans la salle des conférences de la CDPM, sise à Mboppi/Douala dès **12 heures le 19 juillet 2022**

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture, Le nombre de représentants par soumissionnaire est limité à un (01).

13. Critères d'évaluation

Critères de qualification

Les critères éliminatoires et de qualification des soumissionnaires sont les suivants :

Critères éliminatoires

- absence ou non-conformité d'une pièce administrative après 48 h ;
- absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- fausse(s) déclaration(s) ou pièce(s) falsifiée(s) ;
- - absence de la déclaration sur l'honneur attestant que L'Entreprise n'a pas
- abandonné les Marchés ou Lettres Commandes dans les trois dernières années ;
- non-respect d'au moins cinq (05) critères essentiels sur sept (07).

Critères essentiels de qualification '

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- - la présentation générale de l'offre ;
- - la capacité financière d'un montant au moins égal à trente millions (30 000 000) FCFA ;
- - les références générales et similaires de l'entreprise ;
- - le chronogramme et délai de livraison
- - Les preuves d'acceptation des clauses du marché (le CC/1P et les Spécifications techniques paraphés à toutes les pages, signés, datés et cachetés à la dernière page) ;
-

N.B : Toute offre technique n'ayant pas obtenu au moins cinq (05) critères essentiels sur sept (07) sera éliminée.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme aux spécifications techniques et dont l'offre a été évaluée la moins-disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise desdites offres.

16. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Affaires Générales de la CDPM, sis à Mboppi /Douala. Téléphone 243 42 46 24/243 43 78 76 Fax. 243 42 40 64 courriel: caissepechemaritime@gmail.com, dès publication du présent

DOUALA le 22 Juin 2022

Le **SECRÉTAIRE EXÉCUTIF**

NGOANDE Salvador

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°006/AONO/MINADER/CIPM/2022 DU 24 JUIN 2022 RELATIF A L'ACQUISITION DES ENGRAIS AU
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL EN DEUX (02) LOTS, POUR LA
RELANCE DU LOT N°02, INFRACTUEUX.FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT MINADER,
EXERCICE 2022.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER), le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'acquisition des engrais.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Dossier d'Appel d'Offres comprennent :

N° de lot	Désignations	Quantités
2	Engrais foliaire en bidon de 1 litre	4 500

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels de l'opération sont de :

Lot	Désignation	Montant (F CFA) TTC
2	Engrais foliaire en bidon de 1 litre	75 000 000

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres comporte de deux (02) lots ci-après définis :

Lot	Désignation
2	Engrais foliaire en bidon de 1 litre

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux Sociétés, Entreprises ou Groupements d'Entreprises, de droit Camerounais exerçant dans le domaine.

6. Financement

Les fournitures, objet du présent Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence sont financées par le **Budget de Fonctionnement MINADER, Exercice 2022.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Direction des Ressources Financières et du Patrimoine/Service des Marchés, Téléphone : 222 22 16 24, 3^e chalet, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Direction des Ressources Financières et du Patrimoine/Service des Marchés, Téléphone : 222 22 16 24, 3^e chalet, dès publication du présent avis contre versement d'une somme non remboursable de cent douze mille (**112 000**) francs CFA, payable à un Poste Comptable du Trésor.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés du MINADER Téléphone : 222 22 16 24, 3^e chalet au plus tard le **14 juillet 2022 à 14 heures, heure locale** et devra porter la mention :

*APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/MINADER/CIPM/2022 DU 24 JUIN 2022 POUR L'ACQUISITION DES ENGRAIS AU MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL EN DEUX (02) LOTS, POUR LA RELANCE DU LOT N°02, INFRUCTUEUX.
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent Appel d'Offres est de deux (02) mois calendaire. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

Les fournitures objet du présent Marché seront livrées au magasin central du MINADER à Nkolbisson/Yaoundé.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission établi par un Etablissement bancaire de premier ordre ou organisme financier habilité par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO et valable pendant trente (30) jours à compter de la date limite de validité des offres.

Conformément à l'Article 90 (7) du Code des Marchés Publics, les petites et moyennes entreprises à capitaux et dirigeants nationaux, ainsi que les organismes de la société civile peuvent produire, à la place du cautionnement de soumission, soit un chèque certifié, soit un chèque de banque, soit une hypothèque légale, soit un cautionnement d'un Etablissement bancaire ou d'un organisme financier agréé conformément aux textes en vigueur, réparti comme suit :

Lot	Montant (F CFA) en chiffre	Montant (F CFA) en lettre
2	1 500 000	Un million cinq cent mille

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services compétents (Préfet, Sous-Préfet,.....), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront dater de moins de trois (03) mois à la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

L'absence du cautionnement de soumission délivré par un Etablissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre chargé des Finances et conformément à l'Article 90 (7) du Code des Marchés Publics, les petites et moyennes entreprises à capitaux et dirigeants nationaux, ainsi que les organismes de la société civile peuvent produire, à la place du cautionnement de soumission, soit un chèque certifié, soit un chèque de banque, soit une hypothèque légale, soit une caution d'un Etablissement bancaire ou d'un organisme financier agréé conformément aux textes en vigueur entrainera le rejet pur et simple de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres (pièces Administratives, offres techniques et financières) aura lieu en un **temps le 14 juillet 2022 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural dans la salle des conférences de la DESA.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

1- Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- Absence du cautionnement de soumission ;
- Non production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente (excepté le cautionnement de soumission) ;
- Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou pièces falsifiées ;
- Non-respect du modèle des pièces (voir pièce 10 en annexe) ;
- Absence de prospectus en couleur dans tous les exemplaires (original et copies) présentant les spécifications techniques des produits ;
- Absence de l'Arrêté d'homologation en cours de validité pour les sociétés détentrices de l'homologation, ou une lettre de la société détentrice de l'homologation par laquelle elle autorise ladite société à postuler au présent Appel d'Offres datant d'au plus trois (03) mois ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et que l'entreprise ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics ;
- Non satisfaction de 80% des critères essentiels ;
- Non présentation des échantillons de 1Kg pour l'engrais granulé et 1 litre pour l'engrais foliaire à l'ouverture des offres.

NB : Toutes les pièces doivent être certifiées conformes par une autorité administrative compétente et datées de moins de 03 mois.

2-Critères essentiels

L'évaluation de l'offre technique portera sur les critères énoncés dans le tableau ci-dessous :

N°	CRITERES ESSENTIELS	POSITIF (OUI)	NEGATIF (NON)
1	Fournir les preuves d'une capacité financière au moins égale à 50% de la proposition financière		
2	Expérience du soumissionnaire (Avoir fait au moins deux (02) livraisons de cette nature pendant les 05 dernières années)		
3	Délai de livraison ? deux (02) mois		
4	Présentation de l'offre (reliure, intercalaire en couleur, pièces en ordre et lisible)		
5	CCAP, ST paraphé à chaque page, signé, daté et cacheté à la dernière page		

Pour qu'une offre soit retenue pour l'analyse financière, elle devra satisfaire tous les critères éliminatoires et au moins de **80% de oui** critères essentiels.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés. Un soumissionnaire peut être adjudicataire de tous les deux (02) lots.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (**90**) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural/Direction des Ressources Financières et du Patrimoine/Service des Marchés, Téléphone : 222 22 16 24, 3^e chalet.

YAOUNDE le 24 Juin 2022

Le *MINISTRE*

MBAIROBE Gabriel

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

COMMUNIQUE N° 011/C/EDC/DG/DRHAG/SDAG/SM/2022 DU 28 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE PROTECTION SOCIALE À ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/EDC/CIPM/2022 DU 04 FÉVRIER 2022.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC) communique :

Par **DECISION N° 047/D/EDC/DG/DRHAG/SDAG/SM/2022 du 28 JUIN 2022**

Le marché relatif à la Consultation susmentionnée est attribué à :

Nom et adresse de l'attributaire	Montant FCFA TTC	Délai d'exécution
NSIA ASSURANCES CAMEROUN, B.P : 2759 DOUALA, TEL. : (237) 233 433 113 / 233 433 210	219 915 743 (Deux cent dix-neuf millions neuf cent quinze mille sept cent quarante-trois) comprenant, au titre de l'exercice 2022, une tranche ferme d'un montant de 109 957 871 (cent neuf millions neuf cent cinquante-sept mille huit cent soixante-onze) , au titre de l'exercice 2023, une tranche conditionnelle d'un montant de 109 957 871 (cent neuf millions neuf cent cinquante-sept mille huit cent soixante-onze) .	24 mois dont 12 mois pour la tranche ferme et 12 mois pour la tranche conditionnelle

Le Directeur Général de **NSIA ASSURANCES CAMEROUN** ou **son représentant dûment mandaté** est invité à se présenter dès publication du présent communiqué au siège de la Société Electricity Development Corporation (EDC), au **Service des Marchés, 6^{ème} étage, porte 606**, pour l'établissement dudit marché.

YAOUNDE le 28 Juin 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

DR NSANGOU THEODORE

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DE SOLlicitATION A MANIFESTATION D'INTERET N°023/ASMI/SIC/2021 DU 01 NOVEMBRE 2021 POUR LA PRE-QUALIFICATION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES OU CABINETS D'EXPERTISES POUR LA REALISATION DES ETUDES COMPLEMENTAIRES A LA MATURATION DES PROJETS POUR LA CONSTRUCTION DES LOGEMENTS DANS LES VILLES DE MAROUA, GAROUA, PITOA, YAOUNDE ET SANGMELIMA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société Immobilière du Cameroun communique :

Les quatre (04) premiers entreprises ou groupements d'entreprises ci-dessous indiqués ont été retenus dans le cadre de la consultation sus référencée :

N°D'ORDRE	ENTREPRISES OU GROUPEMENTS D'ENTREPRISES	NOTE TECHNIQUE	RANG	DECISION
		SUR 100		
01	GROUPEMENT CARFAD/ICE CAMEROUN B.P :30 588 YAOUNDE	99	1 ^{er}	Pré-qualifié
02	GROUPEMENT ECOPE & GEST BP: 6 266 YAOUNDE	96	2 ^e	Pré-qualifié
03	BVI CONSULTING ENGINEERS CAMEROON SARL BP:13 553 YAOUNDE	92.5	3 ^e	Pré-qualifié
04	LE COMPETING BP:7214 DOUALA	88	4 ^e	Pré-qualifié
05	INTEGC BP : 11 088 YAOUNDE.	83	5 ^e	Éliminé

Les entreprises ou groupements d'entreprises non retenus sont priés de passer retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours. Passé ce délai, ces offres seront purement et simplement détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 27 Juin 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT**

NOUNDJEU FAUSTIN CLOVIS

COMMUNE DE KOBDOMBO

COMMUNIQUE N°006/AONO/C-KOB/SG/2022 DU 27/06/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NOTIONAL OUVERT N°006/AONO-KOBDO/CIPM/2022 DU 18 MAI 2022 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA DIGUE DE TED LONGUE DE 1,5KM DANS LA COMMUNE DE KOBDOMBO, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU-REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KOBDOMBO (AUTORITE CONTRACTANTE) communique :

Par décision N°006/D/C-KOBDO/SG/2022 du 27/06/2022 le marché objet de la consultation susvisée est attribué au soumissionnaire ci-après :

Article 1^{er} : Le Marché, objet de la consultation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Attributaire	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
GROUPEMENT AIR FORAGE SARL / STE LA BELLE BRIQUE SARL	104 966 967	Trois (03) mois

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué au Secrétariat Général de la Commune de KOBDOMBO pour établissement du marché y relatif.

KOBDOMBO le 27 Juin 2022

Le MAIRE

ZE BIWOLE CAULIN

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

COMMUNIQUE N° 011/C/EDC/DG/DRHAG/SDAG/SM/2022 DU 28 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE PROTECTION SOCIALE À ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/EDC/CIPM/2022 DU 04 FÉVRIER 2022.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC) communique :

Par **DECISION N° 047/D/EDC/DG/DRHAG/SDAG/SM/2022 du 28 JUIN 2022**

Le marché relatif à la Consultation susmentionnée est attribué à :

Nom et adresse de l'attributaire	Montant FCFA TTC	Délai d'exécution
NSIA ASSURANCES CAMEROUN, B.P : 2759 DOUALA, TEL. : (237) 233 433 113 / 233 433 210	219 915 743 (Deux cent dix-neuf millions neuf cent quinze mille sept cent quarante-trois) comprenant, au titre de l'exercice 2022, une tranche ferme d'un montant de 109 957 871 (cent neuf millions neuf cent cinquante-sept mille huit cent soixante-onze) , au titre de l'exercice 2023, une tranche conditionnelle d'un montant de 109 957 871 (cent neuf millions neuf cent cinquante-sept mille huit cent soixante-onze) .	24 mois dont 12 mois pour la tranche ferme et 12 mois pour la tranche conditionnelle

Le Directeur Général de **NSIA ASSURANCES CAMEROUN** ou **son représentant dûment mandaté** est invité à se présenter dès publication du présent communiqué au siège de la Société Electricity Development Corporation (EDC), au **Service des Marchés, 6^{ème} étage, porte 606**, pour l'établissement dudit marché.

YAOUNDE le 28 Juin 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

DR NSANGOU THEODORE

COMMUNE EDZENDOUAN

D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08/AONO/C.EDZ/SG/CIPM/2022 DU 28 JUIN 2022 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE BT MONOPHASEE DE LA LOCALITE DE NDZANA (BRETELLE BT VERS LE CSI ET BRETELLE BT VERS LE COLLÈGE PRIVÉ MEYONG-MESSE) DANS LA COMMUNE D'EDZENDOUAN, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du Budget d'Investissement Public (BIP) de l'exercice 2022, **le Maire de la Commune D'EDZENDOUAN** lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour **les travaux d'extension du réseau électrique BT monophasée de la localité de NDZANA (Bretelle BT vers le CSI et Bretelle BT Vers le Collège privé N°08//C.EDZ/SG/CIPM/2022 DU 28 JUIN 2022)** Commune d'Edzendouan, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes:

100	Installation de chantier
101	Mobilisation générale, amené et repli du matériel, signalisation du chantier, base vie du chantier, etc
102	Etude détaillée de construction du réseau y compris toutes suggestions (projet d'exécution, plans d'exécution, etc)
200	Construction d'une ligne BT Monophasée en câble Torsadé 4x25 mm2
201	Etudes et piquetage
202	Fouilles
203	F et P poteau bois de 9m/J classe D UTPB
204	F et P poteau bois de 9m/S classe D UTPB
205	Plaque N° + numérotation
206	F et P Armement d'alignement BT
207	F et P armement d'ancrage BT
208	Mise à la terre type C
209	

F et Déroulage câble torsadé 4*25mm²

210	F et P Capuchon d'extrémité rétractable
211	F & Pose raccord de dérivation T D 76
212	Branchement ménage 220V avec Abonnement
213	Raccordement au réseau Enéo existant y compris toutes sujétions de fonctionnalité
214	F et P Pool sylver pour pose poteau en bois
300	Prestations diverses
301	Abattage, Elagage
302	Déplacement équipe
303	Transport et manutention matériel
304	Transport poteaux bois
305	Dossier de recollement (5 exemplaires)

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel à l'issue des études préalables est de **VINGT MILLIONS (20 000 000) DE FRANCS CFA.**

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est constitué d'un lot unique.

N° Lot	Désignation	Montant prévisionnel FCFA TTC	N° AU DEP	Imputation
Unique	Travaux d'extension du réseau électrique BT Monophasée de la localité de Ndzana (bretelle BT vers le CSI et bretelle BT vers le collège privé) dans la Commune d'Edzendouan, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre.	20 000 000	IX04458	56 32 137 01 641133 524 112 851

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres National est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais justifiant des capacités techniques, financières et juridiques, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2022 du MINEE ainsi qu'il suit :

N° Lot	Désignation	Source de financement	Imputation	Acte
--------	-------------	-----------------------	------------	------

Unique	Travaux d'extension du réseau électrique BT Monophasée de la localité de Ndzana (bretelle BT vers le CSI et bretelle BT vers le collège privé) dans la Commune d'Edzendouan, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre.	MINEE	56 32 137 01 641133 524 112 851	
---------------	---	--------------	--	--

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune D'EDZENDOUAN, Tél : **675 08 08 86 / 654 94 92 06** dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au **Secrétariat Général de la Commune D'EDZENDOUAN** dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale D'EDZENDOUAN des frais d'achat du DAO d'un montant de **Cinquante mille (50 000) francs CFA** non remboursables.

La quittance d'achat devra préciser :

- v **La dénomination du projet ;**
- v **Le nom du Soumissionnaire ;**
- v **Le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres ;**
- v **Le montant des frais payés.**

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (1) original et six (06) copies** marqués comme tels, devra parvenir contre récépissé à **la salle des actes de la Mairie D'EDZENDOUAN** le **26 JUILLET 2022 à 12 Heures 00 Minute** ; heure locale et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08/AONO/C.EDZ/SG/CIPM/2022 DU 28 JUIN 2022 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE BT MONOPHASEE DE LA LOCALITE DE NDZANA (Bretelle BT vers le CSI et Bretelle BT Vers le Collège privé Meyong-Messe) DANS LA COMMUNE D'EDZENDOUAN, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.
(EN PROCEDURE D'URGENCE)**

« A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est fixé à **Trois (03) mois** maximum à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer l'exécution de la Lettre Comm ande.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire **d'un montant de 2% du montant prévisionnel sollicité** délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, et valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus **Trois (03) mois**.

N° Lot	Désignation	Montant prévisionnel FCFA TTC	Caution de soumission en FCFA
Unique	Travaux d'extension du réseau électrique BT Monophasée de la localité de Ndzana (bretelle BT vers le CSI et bretelle BT vers le collège privé) dans la Commune d'Edzendouan, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre.	20 000 000	400 000

Le cautionnement provisoire sera libéré **quinze (15) jours** après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu **en un temps** à la salle des Actes de la Mairie D'EDZENDOUAN, le 26 JUILLET 2022 à **13 Heures 00 Minute précises**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune D'EDZENDOUAN en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

14.1 Critères éliminatoires

- a) L'absence de la caution de soumission,
- b) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou scannée;
- c) Pièces administratives absentes ou non conformes au-delà de 48 heures réglementaires.
- d) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- e) Dossier ayant obtenu au terme de l'analyse technique moins de **72 % d'éléments positifs soit 18 oui sur 25**.
- f) Non-conformité du modèle de soumission

14.2 Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- 1) La capacité financière 02 éléments
- 2) Les références de l'entreprise 05 éléments
- 3) Le personnel 05 éléments
- 4) Le matériel 06 éléments
- 5) La méthodologie 07 éléments

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre sera reconnue conforme au Dossier d'Appel d'Offres, qui dispose des capacités techniques et financières requises pour l'exécution du marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée sur la base du montant hors taxe évaluée **la moins-disante**.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les Renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours ouvrables auprès du secrétariat Général de la Commune D'EDZENDOUAN, Tél : 675 08 08 86 / 654 94 92 06 aux heures ouvrables.

ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES

Le Maire de la commune D'EDZENDOUAN se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent Appel d'Offres.

VULGARISATION DES NUMÉROS DE TÉLÉPHONE DE LA CELLULE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

NB : TOUTE TENTATIVE DE CORRUPTION AVEREE OU FAITS DE MAUVAISES PRATIQUES DEVRA ETRE SIGNALÉE PAR ECRIT ET MESSAGERIE TELEPHONIQUE A LA COMMISSION NATIONALE ANTI-CORRUPTION (CONAC) AU NUMERO 1517.

YAOUNDE le 28 Juin 2022

Le MAIRE

ZING SERGE DIEUDONNE

COMMUNE DE DIBAMBA

COMMUNIQUE N°04/C/CB DU 25 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N06/AONO/C-DIBAMBA/CIPM/SG/2022 DU 27/04/2022 POUR LES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LES TRONÇONS DE ROUTES BITUMÉES DANS LA COMMUNE DE DIBAMBA , DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME , RÉGION DU LITTORAL .MAITRE D'OUVRAGE : LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DIBAMBA FINANCEMENT ; BUDGET BIP 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de DIBAMBA ; Autorité Contractante , communique ; par appel d'offre national ouvert N° **06/AONO/C-DIBAMBA/CIPM/5G/2022 du 27/04/ 2022** du marché ci-dessus cité est attribué au soumissionnaire ETS DJIOKENG NZANGUE

Epiphanie pour un montant **19 999 339 (Dix Neuf Millions Neuf Cent Quatre Vingt Dix Neuf Mille Trois Cent Trente Neuf) Francs CFA TTC pour un délai d'exécution de 03 (Trois) mois** calendaires .

Le dit attributaire est invité à se présenter au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué , au secrétariat du Maire de la Commune de DIBAMBA sise à l'Hôtel de ville de DIBAMBA à Logbadjeck pour l'établissement des documents y relatifs .

DIBAMBA le 25 Juin 2022

Le MAIRE

NJECACAL Manfred

COMMUNE DE MARTAP

COMMUNIQUEN° 12/C/C-MARTAP/2022 DU 29 JUIN 2022PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°12/AONO/C-MTP/SG/ST/CIPM/2022 DU 03/06/2022 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE ROUTES COMMUNALES SELAL HANGLOA-HORE MAVANGA (28.7 KM) EN TRANCHE FERME ET AUTRES TRONÇONS EN TRANCHES CONDITIONNELLES :LOT 1: NATIONALE INTER 15-MBISSOUNA (15 KM);LOT 2: NATIONALE INTER 15-MADEM (14 KM);LOT 3: MAKOR-ASSOM (11 KM)DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCÉDURE D'URGENCE)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MARTAP
FINANCEMENT : Budget du Fonds Routier Exercices 2022 et 2023

Le Maire de la Commune de Martap, autorité contractante communique :

Par Décision Municipale N° 12/DM/C-MTP/SG/ST/CIPM/2022 du 29 JUIN 2022, le marché objet de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisé est attribué au soumissionnaire ci-après :

APPEL D'OFFRES			ATTRIBUTION		
N°	REFERENCES	DESIGNATION	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC	DELAI
01	12/AONO/C-MTP/SG/ST/CIPM/2022 DU 03/06/2022	TRAVAUX D'ENTRETIEN DE ROUTES COMMUNALES SELAL HANGLOA-HORE MAVANGA (28.7 KM) EN TRANCHE FERME ET AUTRES TRONÇONS EN TRANCHES CONDITIONNELLES LOT 1: NATIONALE INTER 15-MBISSOUNA (15 KM); LOT 2: NATIONALE INTER 15-MADEM (14 KM); LOT 3: MAKOR-ASSOM (11 KM)	ETS AHB BP: 90 NDERE, TEL: 699 86 39 92	TF. 49 983 638 TC. 99 997 088	TF. 4 MOIS TC. 6 MOIS

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Mairie de Martap pour la suite de la procédure.

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°05419/22/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA DU 21/06/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ ET DES LETTRES-COMMANDE RELATIFS A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°060/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 22/02/2022 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS DE PIÈCES DE RECHANGE DES HUMIDAIRES A PETROLE A LA SODECOTON.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu la résolution n°4 de la 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON

Vu la résolution n°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicable à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des Marchés de la SODECOTON

Vu la Résolution n°9 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert N°060/22/AOIO/SDCC/CIPM du 23/03/2022 pour la fourniture de trois (03) lots de pièces de rechange des humidaires à pétrole à la SODECOTON

Considérant La Lettre N°067/22/SDCC/CIPM du 07 Juin 2022 du Président de la CIPM de la SODECOTON

DECIDE :

Article 1: près est retenue comme adjudicataire du marché ci des lettres commande relatifs à la consultation susmentionnée :

Lot	SOUSSIONNAIRE	MONTANT EN FCFA	DELAIS D'EXECUTION
1	SOSEA Bâtiment les SiteUes-hall b,nie de la Perdrii es 60047 93290, Rolssy Charles de Gaulle cedex France Tel : 33 1 30 18 20 53/ FAX 33 1 34 29	40 821 878	180 jours
2		191 530 798	180 jours
3		36 373 432	180 jours

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

GAROUA le 21 Juin 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MOHAMADOU BAYERO

COMMUNE DE NTUI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/C-NTUI/SG/CIPM/2022 DU 28 JUIN 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE SOCIAL DE NTUI, DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINDDEVEL – EXERCICE 2022.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
56 42 071 05 641174 464211 711

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de Ntui, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction du Centre Social de Ntui, dans la Commune de Ntui, Département du Mbam et Kim, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent notamment :

- Les travaux préparatoires ;
- Les travaux de terrassement ;
- Les travaux de fondation ;
- Les travaux de maçonnerie et d'élévation ;
- Les travaux de charpente, de couverture et de plafond ;
- Les travaux de menuiserie métallique et bois ;
- Les travaux d'électricité ;
- Les travaux de peinture ;
- Les travaux de VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **vingt-cinq millions (25 000 000) de francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux font l'objet d'un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises des travaux publics de droit camerounais installées au Cameroun et spécialisées dans l'exécution des travaux de bâtiments et travaux publics.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par les ressources du Budget d'Investissement du **Ministère des Affaires Sociales (MINAS)** pour le compte de l'exercice 2022 sur la ligne d'imputation budgétaire n° **56 42 071 05 641174 464211 711**

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté et obtenu aux heures ouvrables auprès de l'Autorité Contractante (Secrétariat Général de la Mairie de Ntui) dès publication du présent avis au Journal des Marchés Publics de l'ARMP, sur présentation d'une quittance de reversement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50.000) francs CFA** à la **Recette Municipale de Ntui**.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée **en Français ou en Anglais** et en **sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marqués comme tels devra parvenir dans les Services de l'Autorité Contractante (à la mairie de Ntui) au plus tard le **28 Juillet 2022 à 12 heures** précises et devra porter la mention :

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/C-NTUI/SG/CIPM/2022 DU 28 JUIN 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE SOCIAL DE NTUI, DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE**».
« **A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT**»

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **cent vingt (120) jours calendaires**. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et suggestions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (Garantie Bancaire de Soumission) établi, selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère des Finances et d'un montant égal à **cinq cent mille (500.000) francs CFA**.

L'absence du cautionnement provisoire entraîne à l'ouverture, le rejet systématique de l'offre.

Le cautionnement provisoire reste valable pendant **trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres**. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du Cautionnement Définitif représenté par la retenue de garantie.

Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Tout e offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis

La Commission Interne de Passation des marchés Publics procédera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister ou se faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, **le 28 Juillet 2022 à 13 heures** précises dans la salle des actes de la Mairie de Ntui. Les représentants des soumissionnaires qui sont présents signeront une feuille attestant leur présence.

13. Critères d'évaluation

Après ouverture des Offres par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, les plis déclarés acceptables sont confiés à une Sous-commission d'Analyse pour évaluation. L'évaluation permettra de déterminer le coût de chaque offre et de comparer les offres entre elles.

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires ont pour objet d'identifier et d'éliminer les Offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'Offre Technique, aux spécifications techniques du DAO et à la qualification des candidats.

1. Dossier incomplet ou pièces non conformes, **le soumissionnaire dispose d'un délai de 48 heures pour la régularisation de celui-ci** ;
2. Absence de caution de soumission ;
3. Pièce falsifiée (**la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**).
4. Fausse déclaration, documents scannés ;
5. Non satisfaction, à au moins, **80%** des critères essentiels ;
6. Offre financière incomplète ;
7. Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
8. Absence d'un sous-détail de prix.

2. Critères essentiels

Les critères d'évaluation technique des candidats se feront selon le système binaire (oui/non) sur la base de **43 critères essentiels** portant sur :

1. Attestation de visite des lieux et son rapport sur **05 critères**;
2. Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **18 critères** ;
3. Les moyens techniques et matériels sur **06 critères** ;
4. Les références techniques et capacité financière sur **06 critères** ;
5. La méthodologie d'exécution sur **08 critères**.

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre Commande au Soumissionnaire dont l'offre sera reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres, qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter la Lettre Commande de façon satisfaisante et dont l'offre financière a été évaluée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables à la Mairie de Ntui (**Service des marchés - Tél : 672 669 265/655 756 336**).

NB : Par ailleurs, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le CONAC ou envoyer un SMS au 1517

YAOUNDE le 28 Juin 2022

Le MAIRE

MANDOH Georges marcel

COMMUNE DE DIBAMBA

COMMUNIQUE N°03/C/CD DU 11 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 05/AONO/C-DIBAMBA/CIPM/SG/2022 DU 12/04/2022 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE DE BONEPOUPA DANS LA COMMUNE DE DIBAMBA , DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME RÉGION DU LITTORAL .MAITRE D'OUVRAGE : LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DIBAMBA FINANCEMENT ; BUDGET BIP 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de DIBAMBA ; Autorité Contractante , communique ; par appel d'offre national ouvert N° **05/AONO/C-DIBAMBA/CIPM/SG/2022 du 12/04/ 2022** du marché ci-dessus cité est attribué au soumissionnaire **ETS LE CADET B.P 3197 Douala pour un montant 14 999 265 (Quatorze Millions Neuf Cent Quatre Vingt Dix Neuf Mille Deux Cent Soixante Cinq) Francs CFA TTC** pour un délai d'exécution de **03 (Trois) mois calendaires** . Le dit attributaire est invité à se présenter au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué , au secrétariat du Maire de la Commune de DIBAMBA sise à l'Hôtel de ville de DIBAMBA à Logbadjeck pour l'établissement des documents y relatifs .

DIBAMBA le 25 Juin 2022

Le MAIRE

NJECACAL Manfred

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°05579/22/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA DU 24/06/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°061/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 26/04/2022 POUR LA FOURNITURE DES PIÈCES DE RECHANGE DU TAPIS COTON GRAINE DE L'USINE D'EGREPAGE DE MAYO-GALKE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu la résolution n°4 de la 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON

Vu la résolution n°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicable à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des Marchés de la SODECOTON

Vu la Résolution n°9 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert N°061/22/AOIO/SDCC/CTPM du 26/04/2022 pour la fourniture des pièces de rechange du tapis coton graine de l'usine d'égrenage de MAYO-GALKE ;

Considérant La Lettre N°071/22/SDCC/CIPM du 14 juin 2022 du Président de la CIPM de la SODECOTON ;

DECIDE :

Article 1: Les Sociétés ci-après sont retenues comme adjudicataires des lettres commande relatives à la consultation susmentionnée:

Lot	SOUSSIONNAIRE	MONTANT EN FCFA	DELAIS D'EXECUTION
Unique	CENTRALE DES ACHATS ET PRESTATIONS BP 250 LIMBE	165 679308	120 jours à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

DECISION N° 047/D/EDC/DG/DRHAG/SDAG/SM/2022 DU 28 JUIN 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE PROTECTION SOCIALE À ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/EDC/CIPM/2022 DU 04 FÉVRIER 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC),

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N° 2006/406 du 29 Novembre 2006, portant création de la société Electricity Development Corporation (EDC);

Vu le Décret N° 2020/244 du 04 mai 2020, portant réorganisation et fonctionnement de la société Société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu le décret N° 2020/245 du 4 mai 2020 portant approbation des statuts de la Société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu le Décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu la Résolution N° 026/EDC/CA/2009 du 24 juillet 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu La Résolution N° 120/CA/EDC du 09 novembre 2018 portant Règles Internes de passation, d'exécution et de contrôle des Marchés de EDC ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°001/AONO/EDC/CIPM/2022 du 04 février 2022 pour la souscription d'une police d'assurance protection sociale à Electricity Development Corporation (EDC);

Vu le Procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés de EDC en sa session du 08 juin 2022 relatif à l'examen du rapport d'analyse consolidé des offres reçues dans le cadre de l'Appel d'offres susvisé ;

Vu le Procès-verbal de discussions contractuelles du 20 juin 2022 entre le Maître d'Ouvrage et l'entreprise NSIA Assurance,

DECIDE :

Article 1^{er}: L'entreprise **NSIA ASSURANCES CAMEROUN**, B.P : 2759 Douala, Tél. : (237) 233 433 113 / 233 433 210 est attributaire du marché relatif à la souscription d'une police d'assurance Protection Sociale à Electricity Development Corporation pour un montant global, Toutes Taxes Comprises (TTC) de **219 915 743 (Deux cent dix-neuf millions neuf cent quinze mille sept cent quarante-trois) FCFA**, comprenant au titre de l'exercice 2022, une tranche ferme d'un montant TTC de **109 957 871 (cent neuf millions neuf cent cinquante-sept mille huit cent soixante-onze) FCFA** pour un délai d'exécution de **12 (douze) mois** et, au titre de l'exercice 2023, une tranche conditionnelle d'un montant TTC de **109 957 871 (cent neuf millions neuf cent cinquante-sept mille huit cent soixante-onze) FCFA** pour un délai d'exécution de **12 (douze) mois**.

Article 2 : Le Directeur Général de **NSIA ASSURANCES CAMEROUN** ou son représentant dûment mandaté est invité à se présenter au siège de la société Electricity Development Corporation (EDC), au **Service des Marchés, 6^{ème} étage, porte 606**, pour l'établissement dudit marché.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 28 Juin 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DR NSANGOU THEODORE

COMMUNE DE NTUI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/C-NT/CIPM/2022 DU 28 JUIN 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE HÔTEL DE VILLE-CARREFOUR ODON AVEC REHABILITATION D'UN PONT, DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM MAÎTRE D'OUVRAGE : LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NTUI

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
56 36 126 01 641174 5235

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Ntui, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministère des Travaux Publics un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de réhabilitation de la route Hôtel de ville – Carrefour ODON, dans la Commune de Ntui, Département du Mbam et Kim.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent les opérations suivantes :

- Travaux préparatoires ;
- Démolition des platelages existants ;
- Réfection des platelages
- Assainissement - ouvrages ;
- Peinture.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **27 000 000 (vingt-sept millions)** de francs CFA.

4. Allotissement

Les travaux font l'objet d'un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises des travaux publics de droit camerounais installées au Cameroun et spécialisées dans l'exécution des travaux de bâtiments et travaux publics.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du Ministère des Travaux Publics, ligne **56 36 126 01 641174 523511 861**, Exercice 2022.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et obtenu auprès de l'Autorité Contractante (Mairie de Ntui – Secrétariat Général) sur présentation d'une quittance de reversement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50.000)** francs CFA au Trésor Public (Recette municipale de Ntui).

Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devra parvenir à la Mairie de Ntui – Service de Gestion des Marchés Publics, Téléphone : 672 66 92 65 au plus tard le **28 Juillet 2022 à 15 heures précises** et devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/C-NT/CIPM/2022 DU 28 JUIN 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE HOTEL DE VILLE-CARREFOUR ODON AVEC REHABILITATION D'UN PONT, DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM »

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **cent vingt (120) jours calendaires**. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) établi, selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire ou une compagnie d'Assurances agréée par le ministère des Finances et d'un montant égal à **cinq cent quarante mille (540 000)** francs CFA, d'une validité de **trente (30)** jours au-delà de la date originale de validité des offres.

L'absence du cautionnement provisoire ou sa non-conformité au modèle joint dans le Dossier d'Appel d'Offres entraîne à l'ouverture, le rejet systématique de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originale ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'Assurances de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances.

12. Ouverture des Plis

La Commission Interne de passation des marchés auprès de la Commune de Ntui procèdera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent y assister, le **28 Juillet 2022 à 16 heures précises** à la salle des actes de la Mairie de Ntui. Les soumissionnaires ou leurs représentants qui sont présents signeront une feuille attestant leur présence.

13. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

1- Critères éliminatoires

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes, **sous réserve de la production desdites pièces sous 48 heures**;
- b) Pièce falsifiée (**la Commission Interne de Passation des Marchés et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**).
- c) Absence dans l'offre technique de la rubrique « méthodologie d'exécution du projet » ;
- d) Non satisfaction, au moins, à **80%** des critères essentiels ;
- e) Modification d'une quantité du devis ;
- f) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- g) Absence d'un sous-détail de prix.

2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base de **32 critères essentiels** ci-dessous :

- a) Connaissance du site sur **03 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **15 critères** ;
- c) Les références techniques et capacité financière sur **04 critères** ;
- d) Les moyens techniques et matériels sur **02 critères** ;
- e) La méthodologie d'exécution sur **08 critères**.

14. Attribution

Le Maire de la Commune de Ntui, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Ntui – Service de Gestion des Marchés Publics, Téléphone **672 66 92 65**.

NB: Par ailleurs, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC ou envoyer un SMS au 1517

YAOUNDE le 29 Juin 2022

Le MAIRE

MANDOH Georges marcel

COMMUNE DE NGWEI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/C-NGW/CIPM/2022 DU 29/06/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ FORAGES ÉQUIPÉS DE PMH DANS LES LOCALITÉS DE SOLOPA, EP LEP LIKUNG, BOOMABONG, DINGOMBI ET EP SONG NDONG, DE L'ARRONDISSEMENT DE NGWEI, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL, FINANCEMENT : BIP 2022

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
56 27 641433 524113

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'investissement Public du MINDDEVEL, de l'Exercice 2022, le Maire de la Commune de Ngwei, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction de cinq forages équipés de PMH dans les localités de Solopa, EP Lep likung, Boomabong, Dingombi et EP Song Ndong, de l'Arrondissement de Ngwei, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Mobilisation ;
- Construction des forages ;
- Equipement-Développement-de pompage ;
- Superstructure ;
- Exhaure-Pompe
- Formation et fourniture.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **42 500 000 (quarante- deux millions cinq cent mille) francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux sont constitués en un lot.

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est réservée aux Entreprises de droit Camerounais jouissant des capacités juridiques, financières et techniques requises.

6. Financement

Les travaux objet du prési.at Appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (**BIP MENT DEVEL**) de l'exercice 2022. Imputations: 56 27 641433 524113

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat du secrétaire général à la Commune de Ngwei, B.P : 266 Edéa, Tél : (237) 690 548 657/697 613 977 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Ngwei, B.P : 266 EDEA, Tél : (237) 694 963 978 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA**, payable à la Recette Municipale de Ngwei.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en **sept (07) exemplaires** (dont un original et six copies marqués comme tels), devra parvenir au secrétariat du secrétaire général de la Commune de Ngwei, au plus tard le **27/07/2022 à 11 heures** et devront porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
En Procédure d'Urgence N°02/AONO/C-NGW/CIPM/2022 DU 29/06/2022
Pour les travaux de construction de cinq forages équipés de PMH dans les localités de Solopa, EP Lep likung, Boomabong, Dingombi et EP Song Ndong, de l'Arrondissement de Ngwei, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral,
(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT).

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **quatre (04) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces Administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances d'un **montant de 2%** du coût prévisionnel du marché Toutes Taxes Comprises soit **huit cent cinquante milles (850 000) Francs CFA**, valable pendant trente (30) jours au delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces Administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remise sous pli scellé.

Les plis visés portant uniquement le numéro et l'objet de l'Appel d'Offres sont adressés au Maître d'Ouvrage. Ils ne doivent donner aucune indication sur l'identité du soumissionnaire.

Les pièces du Dossier Administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent ou une autorité Administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu à **27/07/2022 à 12 heures** précises dans la salle des actes de l'hôtel de ville de la Commune de Ngwei par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Ngwei.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

CRITERES ELIMINATOIRES

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- Absence de la caution de soumission dans les pièces Administratives ;
- Dossier non produit en Sept (07) exemplaires ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur du soumissionnaire de non abandon d'un marché au cours des trois dernières années et non appartenance à la liste des entreprises défaillantes.
- Le non-respect d'au moins 24/30 des sous critères des critères essentiels -Absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU ;

- Absence ou la non-conformité de toute autre pièce du dossier administratif dans un délai de 48 heures après l'ouverture des plis.

CRITERES ESSENTIELS

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur

N°	Désignation
1	Personnel d'encadrement
2	La disponibilité du matériel
3	Les références et capacité financière de l'entreprise
4	L'organisation et la compréhension du projet
5	La présentation des offres

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre-Commande au soumissionnaire ayant présenté une offre administrative conforme, techniquement éligible et présentant une offre financière évaluée la moins- disante.

16. Durée Validité des Offres

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre-Commande au soumissionnaire ayant présenté une offre administrative conforme, techniquement éligible et présentant une offre financière évaluée la moins- disante.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat du secrétaire général de la Commune de Ngwei, B.P : 266 Edéa, Tél : (237) 690 548 657/697 613 977 dès publication du présent avis.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : **673 20 57 25 ou 699 37 07 48.**

NGWEI le 29 Juin 2022

Le MAIRE

HAGBE Mathieu

MINISTÈRE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AAONO/MINRESI/CIPM/2022 DU 29 JUIN 2022 POUR
L'ELABORATION DU DOCUMENT DE POLITIQUE NATIONALE DE LA VEILLE TECHNOLOGIQUE: PHASE
II. EN PROCEDURE D'URGENCE**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
56 19 136 05 320002 361319.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution de son Budget d'Investissement Public 2022 et conformément au terme de la Lettre N° 001227/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMSPI/CEA2/FJ du MINMAP portant exemption de la procédure de pré-qualification pour l'appel d'offre, le Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (**MINRESI**) lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour le recrutement d'un Cabinet d'Etudes/ou un consultant pour l'élaboration du document de Politique Nationale de la Veille Technologique: Phase II.

2. Consistance des prestations

L'objectif global est de permettre d'organiser de façon systématique la collecte d'informations technologiques, l'analyse, l'exploitation et la diffusion desdites informations utiles à la croissance et au développement national. Il s'agira spécifiquement d'élaborer le document de Politique nationale de veille Technologique.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel est d'un montant de **vingt millions (20 000 000)** francs CFA toutes taxes comprises.

4. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'Offre sont constituées d'un lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux cabinets/consultants ou bureaux d'Etudes de droit camerounais.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget d'Investissement Public du MINRESI de l'exercice 2022, sur la ligne d'imputation budgétaire **56 19 136 05 320002 361319**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier physique peut être consulté aux heures ouvrables au MINRESI, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics (Bâtiment principal), BP 1457, téléphone 222 23 24 42 et la version électronique sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au MINRESI, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics (Bâtiment principal), BP 1457, téléphone 222 23 24 42 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **vingt-cinq mille (25 000) francs CFA** payable au Trésor public.

Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

9. Remises des offres

Chaque offre est rédigée en français ou en anglais.

- Pour la soumission hors ligne, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Service des Marchés Publics du MINRESI, au plus tard **le 29 juillet 2022 à 14 heures** et devra porter la mention :

*« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/MINRESI/CIPM/2022 DU 29 JUIN 2022 POUR LES TRAVAUX DE REACTUALISATION DU FICHER NATIONAL DES CHERCHEURS INDEPENDANTS DANS LE DOMAINE DES PHARMACOPEES TRADITIONNELLES : en procédure d'urgence.
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

- Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le 29 juillet 2022 à 14 heures. Une copie de sauvegarde de l'offre sous format PDF, enregistrée sur clé USB ou CD/DVD, devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde » au Service des Marchés Publics du MINRESI, en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **quatre mille (400 000) FCFA**.

Caution établie par une banque ou une compagnie d'assurance agréée et habilitée à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics 2022 et dont la liste figure dans la pièce 09 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces requises du dossier administratif doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Les offres doivent être reliés et les pièces y relatives séparées par des intercalaires autre que le blanc et classées selon l'ordre prescrit par le DAO.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance agréée et habilitée à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **29 juillet 2022** à **15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle de réunion du MINRESI.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de soixante-dix (70) points sur cent (100).

14. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires

- Fausse(s) déclaration(s) ou pièces falsifiées ;
- Absence de caution de soumission dans le dossier administratif à l'ouverture des plis ;
- Note technique inférieure à soixante-dix (70) points sur cent (100) ;
- Présence d'information financière dans l'offre technique ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ou forfaitaire dans l'offre ;
- Offre financière incomplète ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après l'ouverture des offres ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et ne pas figurer sur la liste officielle des entreprises défaillantes, établie annuellement par le Ministère des Marchés Public ;
- Non-conformité du mode de soumission ;
- Non-respect du format de fichier des offres ;
- Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS.

2 Critères essentiels

Les critères d'évaluation porteront sur :

N°	Critères	Points
A	Présentation	02
B	Expérience du cabinet/consultant, pertinente pour la mission	25
C	Compréhension des Termes De Références, Plan de travail et méthodologie proposés	25
D	Logistique	05
E	Chiffre d'affaires	03
F	Personnel	40
Total		100

Seules les soumissions dont les propositions techniques auront obtenues une note supérieure ou égale à 70/100 seront admises à l'analyse financière.

N.B : Les détails de ces critères essentiels sont précisés dans la grille d'évaluation figurant au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres et qui a soumis l'offre évalué la mieux-disante, celle ayant obtenue la note finale (NF) la plus élevée.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix(90) jours à compter de la date limite fixée pour leur dépôt dans les services du MINRESI.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINRESI, bâtiment principal, BP 1457, téléphone 222 23 24 42 ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

YAOUNDE le 29 Juin 2022

Le *MINISTRE*

TCHUINTE Madeleine

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'UN APPEL D'OFFRES**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

La société **SENSE Sarl, B.P :10198 Yaoundé**, a été retenue comme adjudicataire de la lettre commande résultant de la Demande de Cotation n° **03/DC/MINESUP/CIPM/2022 du 06 avril 2022**, pour les services d'entretien et de maintenance des appareils de climatisation affectés aux structures du Ministère de l'Enseignement Supérieur (lot 2). Les montants y afférents sont de **Quatre millions deux cent mille (4 200 000)** FCFA hors taxes et de **Cinq millions huit mille cinq cent (5 008 500)** FCFA toutes taxes comprises, pour un délai de livraison de sept (07) mois.

A cet effet, le Directeur Général de la société **SENSE Sarl** est prié de prendre l'attache du Service des Marchés Publics de la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Enseignement Supérieur (Porte 1403, Immeuble Ministériel n°2), pour les modalités pratiques de signature de la Lettre Commande y afférente.

Par ailleurs, les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont invités à retirer leurs soumissions dans les quinze (15) jours qui suivent la publication du présent communiqué. Passé ce délai, les offres non retirées seront détruites.

YAOUNDE le 15 Juin 2022

Le MINISTRE

FAME NDONGO Jacques

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !**